

Forêts

Tropicales

Bulletin d'information de l'Organisation internationale des bois tropicaux, destiné à promouvoir la conservation et la mise en valeur durable des forêts tropicales



Mise en valeur du potentiel des communautés

PENDANT UNE SEMAINE, en juillet 2007, la ville brésilienne de Rio Branco, au cœur de l'Amazonie, est devenue la capitale mondiale de la foresterie communautaire. Les participants de 40 pays se sont rassemblés pour explorer le nouveau phénomène des entreprises forestières à base communautaire (EFC)—ces petites entreprises dynamiques qui commencent à exploiter l'énorme richesse en talent d'entrepreneurs que possèdent les habitants des forêts et les communautés autochtones.

La Conférence internationale sur la gestion communautaire et les entreprises forestières était peu commune sous beaucoup d'aspects. Elle a réuni, pour la première

fois, environ 300 dirigeants et adeptes des EFC ainsi que des décideurs auprès des gouvernements dans les trois régions tropicales. Ses travaux se sont déroulés en grande partie au sein de petits groupes de travail, avec interprétation simultanée ad hoc en quatre langues. De plus, elle a émis la Déclaration de Rio Branco (voir en dernière page), adressant un message aux responsables politiques, aux organisations internationales et aux communautés à travers le monde. Cette édition spéciale d'*AFT* est un compte rendu détaillé et constitue les actes de la Conférence.

La Conférence avait été organisée par l'Organisation internationale des bois tropicaux (OIBT),



EDITION SPECIALE: Actes de la Conférence internationale sur la gestion communautaire et les entreprises forestières qui a eu lieu à Rio Branco (Brésil) du 15 au 20 juillet 2007



Un vannier au travail: Les produits forestiers non ligneux font partie intégrante de la vie des communautés. Ici, en Amazonie brésilienne, un vannier confectionne un panier pour transporter des noix du Brésil. *Photo: IBENS*

l'Initiative pour les Droits et Ressources (RRI) et l'Alliance mondiale de foresterie communautaire (GACE), en coopération avec l'Union mondiale pour la nature (UICN). Elle a été accueillie par le gouvernement de l'État d'Acre et le Gouvernement brésilien, par l'intermédiaire du Service forestier brésilien nouvellement créé.

Pendant cinq jours, les participants ont examiné les problèmes auxquels sont confrontés les habitants des forêts tropicales sur trois continents lorsqu'ils s'efforcent d'établir des entreprises viables et durables. Les obstacles qu'ils rencontrent comprennent un manque d'accès légal à la terre et à l'aide financière, trop de bureaucratie, des taxes élevées et des marchés inaccessibles à cause de leur éloignement et d'obstacles bureaucratiques.

De nombreux avis exprimés par les participants sont venus confirmer et compléter les résultats d'une étude générale menée en prévision de la Conférence sur les *Entreprises forestières communautaires basées sur les forêts, leur situation et leur potentiel dans les pays tropicaux dotés de forêts*. D'après cette étude, les micro-entreprises forestières non structurées, dont beaucoup sont des EFC, emploient plus de 140 millions de personnes dans le monde entier, notamment des autochtones et autres habitants des forêts. Ces entreprises récoltent du bois, des bambous, du rotin, des fibres, des noix, des résines, des herbes médicinales, du miel, du bois pour charbon de bois et d'autres produits naturels pour enrichir la localité. Elles commencent également à tirer profit des nouveaux marchés fondés sur les services environnementaux que rendent les forêts.

L'étude fait valoir que les communautés forestières assurent la gestion d'environ 370 millions d'hectares de forêts naturelles. Mais ces communautés se heurtent quotidiennement à des obstacles bureaucratiques et autres.

"Des règlements inflexibles, des taxes élevées et la lenteur des autorisations compromettent notre survie," a dit Ghan Shyam Pandey, chef de la Fédération des communautés forestières du Népal (FECOFUN). Ses réflexions ont été renforcées par Franklin Mezúa Chaqui, représentant de l'entreprise de la communauté forestière de Tupiza au Panama, qui participait également à la conférence.

"Nos communautés sont isolées et les gouvernements devraient mettre en place des politiques qui soient efficaces et conçues pour nous," a-t-il dit. "S'ils ne soutiennent pas notre travail, les forêts tomberont entre les mains d'autres exploitants, qui n'ont pas la détermination que nous offrons en tant qu'habitants traditionnels de la forêt."

Selon des participants, la Conférence de Rio Branco s'inscrit dans l'histoire d'un nouveau mouvement au sein de la foresterie. "Cette rencontre a démontré que les communautés locales sont éminemment capables et susceptibles de sauver les forêts et d'éviter une terrible catastrophe humanitaire," a précisé Augusta Molnar de la RRI.

La Conférence a émis de nombreuses recommandations, lesquelles sont reprises à la fin du rapport. Les participants ont également convenus:

- d'oeuvrer de concert pour faire en sorte que l'accès légal à la terre et aux ressources naturelles figure dans les lois et/ou les constitutions des différentes nations;
- d'insister auprès des gouvernements pour qu'ils prévoient des lignes de crédit destinées exclusivement aux entreprises communautaires;
- d'adopter des mesures pour lutter contre la pauvreté et d'encourager la justice sociale et des politiques d'inclusion au sein des communautés;
- de préconiser la suspension immédiate des taxes élevées imposées par les gouvernements aux EFC;
- de chercher à mobiliser une aide économique et administrative permettant d'accéder aux marchés consommateurs pour les produits durables; et
- de constituer, par le truchement de l'OIBT, un fonds d'affectation spécial pour financer les EFC.

"Ce n'est qu'avec le soutien et l'accès à la terre et aux marchés que les communautés forestières continueront à préserver les forêts tropicales encore présentes dans le monde, tout en contribuant à tenir l'engagement mondial de mettre fin à la pauvreté," a déclaré Alberto Chinchilla, représentant de la GACE.



Rédaction ITTO: Steven Johnson
Alastair Sarre
RRI: Augusta Molnar
Alejandra Martin
Megan Liddle
Kenneth Sato
Assistant de rédaction Yvonne Cunningham
Traduction Justine Underwood
Mise en page Manami Oshima
Abonnements

Le bulletin *Actualités des Forêts Tropicales* est une revue trimestrielle publiée en trois langues (anglais, espagnol et français) par l'Organisation internationale des bois tropicaux. Les articles de ce bulletin ne reflètent pas nécessairement les opinions ou les politiques de l'OIBT. L'OIBT détient les droits d'auteur pour toutes les photographies publiées, sauf indication contraire. Les articles peuvent être réimprimés librement à condition que l'AFT et l'auteur soient mentionnés. La Rédaction devrait recevoir un exemplaire de la publication.

Imprimé sur papier contenant au minimum 50% de fibres recyclées et au moins 15% de déchets de consommation et sans utilisation de chlore.

L'AFT est diffusé gratuitement à plus de 15.000 particuliers et organisations dans 160 pays. Pour le recevoir, veuillez communiquer votre adresse complète à la Rédaction. Le cas échéant, informez-nous de tout changement d'adresse. L'AFT est également disponible en ligne à l'adresse www.itto.or.jp

International Tropical Timber Organization
International Organizations Center – 5th Floor
Pacifico-Yokohama, 1-1-1 Minato Mirai, Nishi-ku
Yokohama 220-0012 Japan
t 81-45-223 1110
f 81-45-223 1111
tftu@itto.or.jp
www.itto.or.jp

Couverture: Un gemmeur dans la forêt d'État d'Acre (Brésil). *Photo: R. Guevara/OIBT*
Dernière page: Participants à la conférence. *Photo: A. Sarre*





A l'ombre: Jusqu'à récemment, de nombreuses EFC opéraient à l'ombre des lois nationales et de l'industrie forestière officielle. *Photo: A. Martin*

DEPUIS LONGTEMPS les peuples indigènes et autres communautés locales gèrent et protègent les forêts et, de nos jours, ils possèdent et exploitent d'innombrables petites entreprises forestières. Ces forêts et ces entreprises ont été, pendant de nombreuses années pour des millions d'habitants des forêts, des sources de revenus primaires et complémentaires. Or, jusqu'à récemment, elles opéraient en grande partie à l'ombre des lois nationales et parallèlement à l'industrie forestière officielle, et leurs contributions à la conservation des forêts, à l'emploi et au développement local, même si elles n'ont pas été activement découragées, n'ont pas été appréciées à leur juste valeur.

Tout laisse à penser que cette situation commence à changer. Tant la gestion communautaire que les entreprises en cause ont pris de l'essor ces dernières années grâce à la reconnaissance des droits fonciers historiques et au transfert des responsabilités au niveau local. Cette expansion a fait apparaître clairement que les approches basées sur les communautés présentent des avantages uniques pour le développement économique rural et la conservation des forêts. En même temps, il apparaît de plus en plus que la gestion des forêts et les entreprises à base communautaire sont confrontées à de sérieuses difficultés. Leur potentiel n'a pas été réalisé dans beaucoup de pays à cause de l'absence de droits fonciers clairement définis, de politiques et réglementations défavorables et du manque de soutien pour développer les capacités gestionnaires, techniques et financières nécessaires. Les politiques et les régimes de subvention ont généralement été conçus au profit des industries de grande échelle, les cadres de réglementation dans de nombreux pays désavantagent la gestion et les entreprises communautaires, sont désuets et imposent des processus bureaucratiques qui sont lents, difficiles et coûteux à régir.

De nombreux signes indiquent également qu'en éliminant les contraintes dans le domaine des droits fonciers, des politiques et des réglementations, on assiste à une amélioration rapide au niveau de la conservation, de la gestion et des contributions que les EFC apportent à l'emploi et aux revenus locaux. Un nombre croissant de gouvernements, y compris au Brésil, en Chine, aux États-Unis et au Mexique, reconnaissent que la tendance vers la gestion communautaire des forêts et des entreprises mérite davantage de considération et de soutien.

L'accord international récemment négocié sur les bois tropicaux habilite l'OIBT à encourager activement la gestion des forêts et des entreprises par les communautés indigènes et locales. La RRI est une nouvelle coalition mondiale d'organisations axées sur les communautés, la conservation et la recherche, dont la mission est de promouvoir les réformes des droits fonciers, des politiques et des marchés en faveur du développement social et de la conservation. L'UICN est un des associés fondateurs de la RRI et le plus large réseau mondiale voué à la conservation. La GACF est un réseau de communautés forestières indigènes et rurales dont l'objectif est de partager

des enseignements et d'influencer les dialogues sur le plan mondial et régional.

Toutes ces organisations reconnaissent l'importance de sensibiliser le monde tant à la contribution qu'apportent la gestion des forêts et les entreprises communautaires à la conservation et au développement, qu'aux contraintes auxquelles se heurtent les entreprises. De plus, ces organisations encouragent tous les gouvernements, l'industrie, les communautés et les organismes écologistes à s'engager davantage et à agir à l'échelle mondiale pour soutenir la gestion communautaire des forêts et ses industries. Elles ont convoqué cette conférence internationale sur les EFC pour partager leurs expériences avec d'autres communautés et d'autres secteurs et pour trouver des moyens d'aller de l'avant sur les plans économique, social et politique.

Principaux thèmes débattus

La richesse des présentations et les discussions de groupes de travail qui ont suivi ont mis en lumière une abondance d'expériences largement partagées. Il s'est dégagé de cette activité de cinq jours, des séries de thèmes et d'observations

qui ont parfois semblé mener en directions opposées. On a constaté des différences marquées de région à région du point de vue des défis auxquels sont confrontées les EFC, et les réalités politiques et locales. Ce résumé des délibérations de la conférence devrait être considéré dans cette optique; il enrichit les constatations de l'étude générale préliminaire, les complète et aide à préciser les actions requises. Il y a des contradictions, les expériences ne sont pas toutes analogues, et certaines voix sont absentes. Il n'existe aucune prescription générale permettant de garantir le succès des EFC et, dans beaucoup de cas, on ne voit pas encore clairement comment les questions de participation ethnique et de parité des sexes évolueront avec le temps. Néanmoins, la conférence s'est fait une idée très claire du programme des EFC et des mesures nationales et internationales qui devraient être prises pour aller de l'avant.

Contributions et contraintes

Les EFC ont dans l'ensemble été sous-estimées quant à leur taille et leurs contributions économiques, environnementales et sociales. Les données récentes sur les emplois générés par les EFC et les avantages qu'elles procurent dans le domaine social et en faveur de la conservation sont étonnants. Selon deux orateurs, Molnar et Mayers, les EFC représentent l'activité normale dans beaucoup de milieux ruraux et péri-urbains; elles sont en place et se développent. Quelques exceptions pourtant: un participant d'Afrique a fait observer que les EFC sont presque invisibles dans son pays et risquent de disparaître si elles ne changent pas.

Aujourd'hui, un plus grand nombre de communautés possèdent et/ou gèrent des ressources forestières qu'à toute autre époque dans l'histoire post-coloniale. A des degrés variables de succès et de sens des affaires, les communautés ont développé des produits ligneux et non ligneux de valeur pour différents segments du marché, élargissant leurs opérations pour y inclure l'eau, l'écotourisme et les industries de services; elles ont aussi formé des alliances stratégiques avec le secteur privé, les gouvernements et d'autres EFC.

L'essor des EFC résulte de nombreux facteurs. Les transitions vers des gouvernements plus démocratiques et une société civile qui se fait de plus en plus entendre ont aidé à obtenir davantage de droits fonciers pour les habitants des forêts. Les préoccupations croissantes à l'égard des questions environnementales dont ont fait preuve les donateurs, les gouvernements et les gestionnaires de forêts ont également amélioré la valeur attribuée aux forêts restantes. Les systèmes d'agroforesterie jouissent désormais d'une plus grande popularité, ce qui permet aux communautés agricoles de produire une multitude de denrées et de services tout en préservant la couverture forestière et la sécurité alimentaire.

Les EFC sont extrêmement diverses, avec des degrés variables d'organisation, de développement industriel, de connaissance du marché et de présence économique.



Photo: J. McAlpine

Pourtant elles ont à faire face à des défis semblables pour avoir accès aux marchés et au crédit, obtenir une sécurité foncière, et faire concurrence sur un pied d'égalité au secteur privé.

La demande de produits de bois augmente, et les communautés vivent souvent dans les zones où poussent les feuillus tropicaux de valeur. Dans la plupart des cas, ces forêts ont survécu parce que les communautés apprécient leur valeur et les gèrent. A mesure que ces communautés se sont insérées dans l'économie de marché, elles ont mis sur pied des entreprises basées sur les ressources naturelles. Le manque de connaissances sur le marché, d'équipement approprié et de relations d'affaires a limité le potentiel des EFC de vendre leurs produits à des prix courants raisonnables.

Un autre important facteur limite la croissance des EFC, à savoir le coût de leur insertion dans l'économie structurée. Pour la plupart de ces entreprises, il est coûteux et laborieux de devenir personnes morales à cause des cadres de réglementation actuels et des structures fiscales. Celles qui y parviennent ont constamment des difficultés à rester à flot financièrement.

Dans de nombreux pays, les matériaux récoltés sont imposés, décourageant ainsi leur valorisation afin d'éviter une double imposition. Les bureaux des services publics sont en général situés loin des communautés; il faut souvent passer dans plusieurs bureaux pour obtenir un simple permis (comme un numéro d'identification fiscale ou un permis CITES [Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction]), ce qui peut prendre des semaines ou des mois. Nombreuses sont les communautés qui ont peu l'expérience de la vie urbaine et manquent d'aptitudes pour surmonter les difficultés bureaucratiques et autres embûches de la vie urbaine. Parfois, elles sont victimes de la discrimination à l'encontre des autochtones qui ne parlent ni n'écrivent dans la ou les langue(s) officielle(s) du pays, voire de la corruption.

Les entreprises traditionnelles parlent maintenant de responsabilité sociale de l'entreprise, mais de nombreuses EFC ont toujours fait passer les avantages sociaux et environnementaux avant le profit. Elles donnent souvent la préférence à la main-d'œuvre locale et réinvestissent les bénéfices dans la communauté sous forme de routes, écoles, gestion du feu et conservation de la biodiversité. En outre, elles produisent des avantages environnementaux d'importance mondiale, en général sans rémunération. Des opportunités se présentent maintenant, grâce auxquelles les EFC pourront accéder aux marchés des services environnementaux, mais les connaissances sur la manière de procéder à cet égard sont lacunaires et, dans beaucoup de pays, les structures juridiques nécessaires font défaut. De nombreuses EFC qui ont commercialisé leurs produits pendant des décennies s'emploient maintenant à former et conseiller les entreprises naissantes.

Organisation sociale

Les présentateurs ont abordé cinq points principaux concernant l'organisation sociale, qui plus tard ont été développés par les discussions des groupes de travail. Ils portaient sur:

- la formation et la structure d'organisation des EFC;
- les systèmes de planification, surveillance et évaluation;
- la gouvernance locale et l'organisation des EFC;
- le rôle du gouvernement et des organisations techniques non gouvernementales (ONG); et
- la participation des membres de la communauté.

Les EFC s'organisent selon diverses structures. Dans certains cas, l'administration de l'entreprise fait partie de l'organisation sociale de la communauté, son directeur étant responsable devant l'assemblée générale de la communauté, ou bien elle peut être entièrement détachée du processus de décision de la communauté. Certaines EFC dépendent de donateurs pour financer leur capitalisation, d'autres disposent de peu d'information sur l'analyse des coûts, et d'autres encore ont procédé par tâtonnements pendant des années et opèrent comme toute autre entreprise s'efforçant de rester à flot sur le marché.

Certaines des expériences présentées à la conférence résultaient de mouvements sociaux qui ont pris naissance à la fin de l'ère coloniale. Certaines EFC sont apparues à la suite de longues luttes pour obtenir des droits à la terre; d'autres ont évolué dans la foulée de programmes de réformes agraires qui ont encouragé des colons à s'établir dans un secteur.

Un thème est revenu souvent, celui du rôle des organismes de soutien visant à renforcer le développement communautaire. La plupart des présentateurs ont mentionné les ONG en tant que partenaires stratégiques fournissant l'assistance technique, la formation aux questions commerciales et techniques, le financement de projets, et facilitant les échanges entre communautés. Les EFC savent que ces organismes peuvent être des alliés valables, mais certaines se méfient des conditions de leurs rapports avec elles. Les participants à la conférence ont convenu que les ONG et les EFC devraient être des partenaires à part égale. Certains ont invité les ONG environnementales à cesser de sous-estimer les communautés et à comprendre que tout ne doit pas être vu dans une optique technique.

Les indigènes qui participaient à cette rencontre ont expliqué comment ils inséraient les traditions ancestrales dans les nouvelles structures pour répondre aux besoins du marché: par exemple, la nomination de jeunes dirigeants ayant reçu une formation technique à des postes traditionnellement confiés aux aînés. Ces systèmes de gestion hybride s'avèrent réussis au Panama et au Mexique. Par ailleurs, un présentateur africain a encouragé les différences culturelles et indigènes à faire place à des modèles de développement plus démocratiques.

Economie des entreprises forestières communautaires basées sur le bois

Ce thème abordait les questions accessoires suivantes qui ont été développées au sein des groupes de travail:

- systèmes de production du bois;
- intégration verticale et transformation, diversification et valeur ajoutée;
- questions commerciales;
- finances: crédit et formation de capital; et
- création d'emplois.

On a constaté que les systèmes de production diversifiés permettent une meilleure intégration sociale au sein des communautés et apportent de plus grands avantages économiques. Les communautés ont eu tendance à diversifier leurs activités en incluant d'autres produits et services forestiers, en fonction de la capacité productive de la forêt. La diversification des produits multiplie les possibilités de gain des communautés et améliore les capacités de meilleure gestion financière. Une plus grande capacité interne s'est traduite par moins de dépendance de l'assistance technique extérieure: de nombreuses communautés ont été en mesure, grâce aux revenus des entreprises, d'envoyer des jeunes à des centres de formation supérieure pour faire des études dans des matières comme les finances, l'anglais, la foresterie et l'agronomie.

Dans certains cas, le métier du bois a atteint son maximum et n'est plus l'activité principale de l'entreprise. L'écotourisme est en train de devenir plus rentable dans certains endroits. Les participants des pays hispanophones d'Amérique latine ont évoqué une seconde génération de défis ayant trait à la capitalisation, à la part de marché et à la manière de préserver ou de tirer les traditions culturelles de l'oubli dans des contextes d'affaires.

En général, tous ont convenu qu'il existe des goulets d'étranglement ou des obstacles qui entravent la concurrence égale ou loyale avec le secteur privé, y compris un manque de technologie moderne, d'esprit d'entreprise, d'accès au crédit et de contacts d'affaires.

Economie des produits et services forestiers non ligneux

Les produits forestiers non ligneux (PFNL) et les entreprises qui les récoltent, les transforment et les commercialisent sont très hétérogènes. Certains produits ne se trouvent que dans certaines régions et beaucoup sont périssables et/ou saisonniers. Certains PFNL sont inconnus en dehors de la région, et beaucoup passent par des cycles où ils sont plus ou moins recherchés, ce qui est plus rare dans le secteur du bois. Néanmoins, la conférence a dégagé les domaines d'intérêt suivants:

- systèmes de production;
- intégration verticale et transformation, diversification et valeur ajoutée;
- questions commerciales et capital d'exploitation;
- finances: crédit et formation de capital; et
- créneaux concurrentiels sur des marchés nouveaux et spécialisés.

À la différence du bois, toutes les communautés utilisent les PFNL comme source de revenus et/ou d'alimentation. Dans certains cas, la mise en bouteilles d'eau et l'écotourisme sont devenus des activités accessoires très prometteuses. Les femmes ont un plus grand rôle à jouer dans ce secteur, assurant parfois la valorisation des matières brutes dans le cadre d'artisanats tels la vannerie et l'extraction ou la mise en bouteilles d'huiles essentielles.

Les groupes de travail ont constaté que dans certains cas on a eu recours à la certification pour améliorer le prix des produits, mais que les politiques gouvernementales avaient tendance à favoriser la production de bois plutôt que celle des PFNL. Ils ont également noté que les producteurs de PFNL avaient des difficultés à pénétrer de nouveaux marchés, en partie à cause d'une certaine méfiance de la part des acheteurs et d'un manque d'information et de technologie. Les bas prix n'encourageaient pas les producteurs et la conservation de l'environnement n'était pas appréciée à sa juste valeur ou n'était pas prise en compte dans les prix.

Droits fonciers, droits d'accès et cadres de réglementation

Par rapport aux concessions de bois, les politiques et législations concernant les droits fonciers des communautés manquent de précision dans beaucoup de pays et les règlements sont différés. Les institutions présumées soutenir l'élaboration de ces politiques et législations sont souvent marginalisées et l'appui financier qu'elles reçoivent est minimal. Les ressources régionales et multilatérales cessent d'être mises à disposition et les réalisations, voire l'existence même des EFC, sont souvent ignorées.

Les EFC sont menacées dans toutes les régions: la violence, l'invasion des terres et la lenteur des réponses des pouvoirs publics et des institutions multilatérales face à de nouveaux régimes fonciers mettent les communautés dans des situations vulnérables. Plusieurs communautés asiatiques et africaines ont indiqué qu'il ne leur était attribué que des forêts dégradées dont les compagnies transnationales ne veulent pas, tandis que les droits des indigènes sont supplantés par les intérêts du gouvernement et privés. Les lois prenant en considération les réalités des communautés font défaut, ou bien, si elles existent, elles sont peu respectées. Cet état de chose est aggravé par une bureaucratie excessive régissant la jouissance des terres. De nombreux pays manquent de techniciens spécialisés en matière d'élaboration de plans d'utilisation et de délimitation des terres. Les droits sont également menacés par des problèmes d'ordre public et d'invasions du territoire. En général, les conflits relatifs aux ressources naturelles et aux droits fonciers en Amérique latine sont de plus en plus focalisés sur l'exploration pétrolière et minière et moins sur les intérêts privés concernant le bois. En Afrique, les conflits armés au sujet des ressources naturelles et des terres appartenant à des entreprises du bois privées prédominent souvent. Les participants ont également évoqué le manque d'aide financière qui leur permettrait de participer à des réunions avec des groupes intéressés, et leur souhait de pouvoir mieux accéder à l'information sur les lois en vigueur dans leurs pays.

Principaux obstacles, contraintes et solutions

L'étude générale a conclu que, même si les conditions qui garantiraient le succès des EFC font défaut dans de nombreux pays, plusieurs mesures pourraient être prises pour accroître leur viabilité. Les participants à la conférence ont également indiqué quels étaient les principaux obstacles et succès, et ont formulé des recommandations



Protégés: Le Ghana a désigné ressources communautaires plus de 170 000 hectares des anciennes forêts d'Etat afin de générer des revenus locaux et de trouver un système plus rentable de gestion forestière durable. *Photo: Wolfgang Thoma & Kanimang Camara (FAO)*

pour aller de l'avant. Un groupe de représentants de gouvernements a exposé une série de mesures pour soutenir les EFC. En outre,

- considérant que la gestion communautaire des forêts et les EFC constituaient des éléments importants de sa gestion publique des forêts et de ses moyens de subsistance, le Brésil s'est déclaré enthousiasmé par la tenue de la conférence et les discussions. Il a émis le souhait d'aider à diriger les activités de partage entre les gouvernements et il a accueilli très favorablement les demandes de la délégation africaine concernant le partage et l'apprentissage;
- le Cameroun et d'autres pays africains ont reconnu qu'il y avait beaucoup à faire pour créer des conditions habilitantes et pour garantir que les réformes aboutissent à des résultats optimaux. Les EFC sont importantes pour les membres africains de l'OIBT; et
- le Guatemala envisage d'approuver le Programme de travail de l'Organisation internationale des bois tropicaux, y compris l'attention beaucoup plus grande qu'il consacre aux EFC. Le Guatemala a entrepris son propre processus d'expérimentation et de réforme et souhaite vivement partager les expériences.

Les recommandations des acteurs participants représentant des gouvernements, la société civile, l'OIBT et les organisations du secteur forestier ont été synthétisées dans la Déclaration de Rio Branco (page 32).



De gauche à droite: Rudolf Baerfuss, ambassadeur de Suisse au Brésil; Marina Silva, ministre de l'environnement du Brésil; Binho Marques, gouverneur de l'Etat d'Acre.

Photo: A. Sarre

Ouverture de la conférence

LA CEREMONIE D'OUVERTURE a commencé par le l'hymne national brésilien, suivi d'une représentation théâtrale retraçant la naissance de l'Etat d'Acre et l'histoire de la migration des Brésiliens du nord-est dans la région.

Le comité d'accueil comprenait les organisateurs de la conférence et un représentant des communautés. Chacun des membres du comité a pris la parole à la séance d'ouverture. **Andy White, Coordonnateur de la RRI**, a mis en relief le rôle que jouent les EFC viables et dynamiques en tant que base de l'économie forestière, au-delà de ce que certains considèrent parfois comme des projets de développement de petite envergure, imaginatifs mais irréalistes. **Francisco Moreno Valente, chef de la communauté de Boa Vista de Ramos au Brésil** a pris la parole au nom des communautés brésiliennes et a demandé que les taxes imposées aux entreprises communautaires soient abaissées afin de leur permettre de survivre commercialement. **Alberto Chinchilla, Secrétaire exécutif d'ACICFOFOC** (*Asociación Coordinadora Indígena y Campesina de Agroforestería Comunitaria Centroamericana*) et interlocuteur de la GACF pour l'Amérique latine, a précisé que, pendant les quelques jours à venir, l'Etat d'Acre sera la capitale mondiale de la foresterie communautaire. **L'ambassadeur de Suisse au Brésil, Rudolf Baerfuss**, a évoqué les importantes contributions du Gouvernement suisse qui ont facilité la tenue de la conférence et a souhaité à tous les participants de bien profiter de ces quelques journées d'étude.

Le Gouvernement brésilien a soutenu [les] communautés et leur accès aux ressources en créant de nouvelles réserves d'extraction, dont la superficie est passée de 5 millions d'hectares en 2005 à 10 millions d'hectares en 2006.

Manoel Sobral Filho, Directeur exécutif de l'OIBT, a rappelé aux participants que le premier projet soutenu par l'OIBT en Acre avait été exécuté en 1989, qu'il avait beaucoup contribué à sécuriser l'avenir des gemmeurs locaux et qu'il avait aidé à faire de l'Etat d'Acre un leader en matière de gestion des forêts communautaires. Il a fait part de son souhait de revisiter dans dix ans certaines des études de cas présentées durant la conférence pour voir combien elles s'étaient épanouies.

Le ministre brésilien de l'environnement, Marina Silva, a fait observer que l'humanité se trouve dans une période critique de son histoire. Elle a comparé la situation actuelle à une rue à deux circulations, dans laquelle les communautés apportent au monde des avantages environnementaux tout en dépendant des forêts pour leurs propres moyens de subsistance. Le Gouvernement brésilien a soutenu ces communautés et leur accès aux ressources en créant de nouvelles réserves d'extraction, dont la superficie est passée de 5 millions d'hectares en 2005 à 10 millions d'hectares en 2006. La loi innovatrice sur la gestion des forêts domaniales cherche à reconnaître et soutenir la gestion communautaire, puisque près de 60% des forêts domaniales, sur une superficie de 193 millions

d'hectares, sont gérées par des peuples indigènes, des gemmeurs et d'autres populations traditionnelles. L'Etat a commencé au Brésil à soutenir la gestion forestière communautaire au cours de la décennie 1990 et, de nos jours, 5500 familles tirent bénéfice de ce type de gestion. Il reste pourtant des défis à relever, notamment sur les moyens d'assurer l'accès au crédit, l'assistance technique, la transformation et la valorisation des produits. En effet, tous les acteurs devront repenser le développement et remédier à l'impact des modèles de développement du passé, qui souvent ont mené à la perte de biodiversité et ont contribué au changement climatique. Comment le monde traitera-t-il ces impacts localement et sur le plan international, en particulier compte tenu des changements climatiques? Ce sera la plus grande gageure de toutes. L'OIBT a un rôle de premier plan, au niveau local et au niveau mondial. Par ailleurs, Mme Silva a suggéré que l'OIBT mette en place un "fonds thématique" distinct concernant la gestion forestière communautaire.

Le gouverneur de l'Etat d'Acre, Binho Marques, a souhaité la bienvenue aux participants et a exprimé sa joie d'accueillir la conférence. Etant le troisième gouverneur et administrateur chargés successivement des forêts de l'Etat, il a reconnu que les politiques évoquées n'auraient pas été possibles sans le mouvement social qui s'est produit en Acre. Pour finir, il a présenté aux membres du panel des cadeaux en bois certifiés.

Le violoniste Micheals a procédé à la clôture de la séance d'inauguration en jouant trois morceaux de musique classique brésilienne.

SEANCE DU MATIN

Introduction et panorama général des contributions et contraintes

Chinchilla d'Alberto

Co-président de la conférence

Alberto Chinchilla a souhaité la bienvenue à tous les participants. Il a rappelé que la conférence était censée s'adresser aux communautés, encourager leur interaction et leur permettre d'établir de nouveaux contacts.

Déroulement des travaux

Juan Arce Puican

Animateur de conférence

Juan Arce Puican a décrit comment se déroulerait la conférence et a présenté l'équipe d'animateurs.

La conférence s'articulera autour de présentations d'études de cas et d'expériences de toutes sortes par d'autres organisations communautaires, les ONG et les gouvernements, complétées par des discussions en groupes de travail qui seront axées sur des sujets sélectionnés. Tous les exposés thématiques approfondiront un sujet particulier, lequel sera ensuite développé par des études de cas et une période de questions et réponses. L'animateur présentera ensuite cinq sous-thèmes qui serviront de base aux délibérations des groupes; les participants seront libres de choisir le sous-thème qui les intéresse le plus. Pour chaque sous-thème, il sera proposé une série de questions destinées à aider les groupes de travail au cours de leurs délibérations et à cerner les problèmes, les activités et les recommandations importantes. L'interprétation en anglais, espagnol, français et portugais est prévue pour chaque groupe de travail.

Allocution liminaire

La grande portée des petites entreprises forestières

James Mayers

Chef, Groupe des ressources naturelles, Institut international pour l'environnement et le développement

Les petites et moyennes entreprises (PME) prédominent dans le secteur forestier mondial. Ces entreprises constituent la majorité du secteur—par leur nombre, le nombre de personnes qu'elles emploient et les revenus qu'elles produisent. Pourtant, elles passent souvent inaperçues auprès des décideurs politiques et du reste du secteur forestier. Les petites entreprises forestières jouent souvent aussi des rôles multiples. Elles cherchent à générer des bénéfices, mais elles ont également d'autres objectifs, par exemple la création d'emplois et le réinvestissement dans des projets commu-

nautaires touchant l'éducation, l'infrastructure et la conservation. Peu de gouvernements modifient leurs politiques pour soutenir l'épanouissement de ces entreprises. Au contraire, celles-ci se heurtent souvent à des discriminations lors de l'attribution de terres et de ressources, de la délivrance de permis par l'administration et dans la concurrence avec le secteur privé.



Alberto Chinchilla. Photo: A. Sarre

En dépit de ces obstacles, les petites et moyennes entreprises forestières se développent. On constate également quelques tendances et initiatives prometteuses, par exemple celle de la bio-énergie et les nouvelles interventions destinées à éviter le déboisement en vue de lutter contre les changements climatiques; elles pourraient faciliter la formation de revenus et la diversification des produits. Il se présente à la fois des opportunités et des dangers. Le renforcement des associations de PME est utile, que ce soit par le biais d'alliances, de coopératives, ou d'autres échanges de formations. Certains organismes communautaires ont réussi, en s'associant avec des groupes de juristes, à renverser des politiques discriminatoires. En Ouganda, par exemple, on a eu recours à des procès pour opposer des développements de grande échelle, ce qui commence à produire certains résultats. En Afrique du Sud, 1400 cultivateurs ont collectivement négocié de meilleures conditions pour un système de transport. En outre, il est impératif de mieux informer les PME sur la situation du marché car elles ont besoin non seulement de savoir ce que les acheteurs veulent mais aussi de pouvoir innover sur le marché. Au Rajasthan, par exemple, les PME organisent régulièrement des conventions sur de nouveaux produits, en décernant des prix de créativité.

Enfin, d'autres acteurs peuvent aussi beaucoup faire pour soutenir les PME. Les gouvernements peuvent simplifier les procédures bureaucratiques relatives aux terres, aux ressources, à l'enregistrement des entreprises et au crédit. Ils peuvent également fournir des informations sur le marché et les affaires et aider à créer les réseaux d'information, renforcer les capacités et promouvoir les produits des PME. Les consommateurs peuvent stimuler des changements en demandant des produits différents, en modifiant leurs politiques d'achat et en favorisant les produits issus de forêts bien gérées.

Jorge Viana

Ancien gouverneur d'Acre, actuellement chef du Forum sur le développement durable

On ne peut sous-estimer l'importance géopolitique d'Acre dans la communauté forestière au sein de l'OIBT, ni le rôle de premier plan qu'a joué Dr Sobral, même avant qu'il ne soit Directeur exécutif de l'Organisation. Antérieurement, ses travaux et son soutien continu ont été d'une valeur inestimable pour la mise en valeur de la forêt domaniale d'Antimary, qui est un exemple capital de gestion publique des forêts associée au développement de la communauté. Malheureusement, il existe encore des notions préconçues et négatives au sujet de la gestion des forêts, mais je ne vois pas de manière meilleure et plus efficace de protéger les forêts que de gérer leur production à des fins économiques. La foresterie communautaire est une démarche efficace pour réaliser la conservation des forêts, mais cette notion n'est pas toujours très bien comprise par ceux qui définissent les politiques à tous les niveaux.

Augusta Molnar

Initiative Droits et Ressources (RRI)

La présentation des principaux résultats de notre étude générale à une assistance aussi diverse est utile parce qu'elle permet aux participants de découvrir les similarités entre différents pays. Nous pouvons tirer des leçons de ce qui a fonctionné à travers le monde et de ce qui peut être fait localement pour faire avancer les réformes et améliorer les opérations des EFC.

La gestion des forêts par les communautés et les entreprises connexes ont pris un essor spectaculaire dans les pays en développement depuis que les droits historiques

Petites et moyennes entreprises: Elles prédominent dans le secteur forestier du monde entier. Photo: Chris Aldridge





Un travail bien fait: Un gemmeur dans la forêt d'État d'Antimary, Acre
Photo: R. Guevara/ITTO

à la terre et le transfert des responsabilités aux niveaux locaux ont été reconnus. Ces entreprises ont été en mesure, plus que l'industrie privée, de produire un éventail de biens et de services. Les EFC étudiées et la littérature passée en revue démontrent que les EFC tendent à investir davantage dans l'économie locale que leurs équivalents du secteur privé, favorisant la cohésion sociale et l'équité à plus long terme et investissant plus largement dans le domaine social. Certaines des EFC étudiées ont obtenu des rendements de 10 à 50% pour leurs activités en rapport avec le bois et les PFNL. Les EFC établies depuis plus longtemps ont investi dans la diversification des activités économiques afin d'utiliser plus largement leurs ressources forestières, gérer les risques, créer de nouvelles sources d'emploi et former la communauté à de nouveaux métiers. La hausse des prix du bois des forêts naturelles et de certains PFNL et la consommation croissante de produits naturels médicinaux, d'aliments et articles d'artisanats traditionnels se conjuguent en faveur des EFC. Les marchés pour l'eau et les services liés au carbone peuvent se traduire par des compléments lucratifs et croissants au rendement des entreprises.

En dépit de ces gains, il reste des défis qui se dressent souvent et une foule de contraintes possibles. Certains ont trait à la communauté elle-même, tels les conflits sociaux intra-communautaires, la mauvaise gestion des ressources et des revenus par certains individus, un manque d'organisation, de sens des affaires et d'aptitudes techniques, les pressions exercées par des agriculteurs de la communauté qui veulent déboiser, et le peu d'empressement à adapter les pratiques aux demandes du marché. Il existe également des obstacles au niveau des réglementations et des politiques. L'insécurité des droits fonciers et de jouissance, de même que l'instabilité des politiques, limitent l'émergence des EFC, même dans les pays qui ont modifié leurs cadres législatifs pour encourager la participation. Les modèles structurels ou l'attribution d'espaces forestiers aux EFC peuvent être contraires aux coutumes et prédispositions locales ou incompatibles avec les réalités démographiques et biophysiques et les stratégies concernant les moyens d'existence. *Mme Molnar a conclu en décrivant une série de mesures que les gouvernements et l'OIBT pourraient prendre pour aider à stimuler la croissance des EFC.*

Membres du panel

Alberto Chinchilla: Les EFC apportent des contributions socio-économiques uniques. Certains gouvernements réforment leurs politiques en vue d'assister davantage les EFC. Au Guatemala, par exemple, la création des concessions forestières communautaires et le programme Pinfor d'incitation au renforcement des capacités aident les communautés à mieux gérer leurs ressources. La diversité des expériences évoquées par l'étude générale témoigne du potentiel de développement et d'innovation.

Paulo Amaral (IMAZON): Me fondant sur le Programme pilote des pays du G7 pour la conservation dans l'Amazonie (PPG7), j'ai suivi l'évolution des initiatives de foresterie communautaire depuis 1995, année dans laquelle deux plans de gestion forestière par des communautés ont été approuvés. Aujourd'hui, il en existe 176. Il existe également, en plus de la foresterie communautaire, un autre type de gestion des forêts que l'on appelle la foresterie de petite échelle (*Manejo Florestal Pequena Escala*—MFPE), qui compte 1566 initiatives. Ces deux types d'initiatives signifient ensemble que 5459 familles gèrent 851.104 hectares de terres boisées.

Ces initiatives ont attiré l'attention des pouvoirs locaux de sorte que la gestion forestière communautaire fait maintenant partie des questions importantes d'un grand nombre de leurs programmes. Il reste cependant de sérieuses difficultés concernant la sécurité foncière, parce que la propriété de la plupart des zones boisées

n'est pas clairement définie et d'autres secteurs exercent de fortes pressions pour convertir la forêt à d'autres utilisations—élevage de bétail et extraction minière non structurée. La certification des forêts par le Forest Stewardship Council (FSC) a également été très populaire dans ces initiatives: onze forêts sont déjà certifiées et douze sont en passe de l'être. La commercialisation des produits forestiers prend également de plus en plus d'importance en tant que source de revenus des ménages mais elle est encore minime et difficile à développer.

Environ 1,3 million de kilomètres carrés de forêts appartenant à divers intérêts autres que privés (réserves d'extraction, réserves indigènes, forêts de production, etc.) sont actuellement sous aménagement forestier. Les gouvernements de trois États, ainsi que des donateurs internationaux et nationaux, des ONG et des associations paysannes soutiennent activement la foresterie communautaire. Il serait possible d'approvisionner le marché en quantités très considérables de bois légal. Mais il faudra mettre au point des réglementations souples en vertu desquelles les communautés pourront obtenir des permis de gestion et vendre leurs produits. Des stratégies commerciales relatives aux produits des communautés sont également nécessaires, comme le sont aussi des politiques publiques axées sur les communautés. Les méthodes visant à encourager la gestion des forêts par les communautés sont très récentes et ont encore à peine été documentées, quoiqu'elles soient reproduites rapidement. Dans certains cas, des cadres d'orientation favorables ont été créés mais ils sont mal ciblés. En somme, les possibilités pour apprendre et progresser sont énormes.

Patrice Pa'ah, gestion forestière par les communautés au Cameroun et en Afrique:

La coopérative camerounaise que je représente, la Coopérative agroforestière trinationale (CAFT), comprend une poignée d'entreprises qui ont pris naissance à la suite de la réforme des politiques décrétée dans les années 1990 pour remédier, d'une part au degré élevé de pauvreté qui se perpétuait au sein de la population rurale, et d'autre part au fait que les concessions forestières industrielles dirigées par l'État n'avaient pas réussi à créer l'aisance et à protéger les forêts. Le modèle au Cameroun a eu quelques difficultés. Il n'a pas été développé sur la base d'une parfaite connaissance des réalités des communautés en cause et a conservé des règlements qui font obstacle au succès. Les forêts communautaires représentent encore un pourcentage très bas (1%) de l'ensemble, tandis que les aires protégées constituent 31% et les concessions 64% du total des ressources forestières. Compte tenu des expériences réussies dont nous avons entendu parler d'aujourd'hui, le Cameroun devra introduire d'importants changements pour que les EFC puissent s'épanouir.

Le travail de la CAFT a eu des retombées non négligeables dans les villages qui en sont membres. Tout d'abord, les résidents peuvent tirer des bénéfices considérables lorsqu'ils gèrent leurs entreprises forestières et aménagent leurs forêts, et ils ont acquis des aptitudes en matière de gestion et d'administration. Ils ont reconnu les multiples avantages financiers que leur offrent non seulement la gestion des forêts villageoises mais aussi la diversification de leurs activités dans le domaine des PFNL et celui de l'écotourisme. L'exode des habitants vers les centres urbains a ralenti. La Coopérative propose donc une réponse sociale aux pressions qui s'exercent dans la région et un nouvel outil pour l'auto-développement des communautés. Nous essayons d'utiliser de nouveaux moyens, comme l'Internet, pour établir l'origine des grumes, favorisant ainsi la transparence et la compétitivité. En dépit des difficultés auxquelles nous sommes confrontés, ce modèle est pour nous extrêmement prometteur.

Gham Shyam Pandey, FECOFUN, Népal: Le mouvement de foresterie communautaire au Népal a débuté après l'échec des tentatives du gouvernement d'assurer la protection des terres forestières. De nos jours, deux millions de ménages font partie de 15 000 groupes d'utilisateurs des forêts communautaires gérant 1,2 million d'hectares. Qui sont en réalité les gestionnaires de ces forêts? Non pas le gouvernement, ni le secteur privé. Ce sont les communautés qui s'appliquent à conserver et gérer les forêts. De nombreuses organisations ont dépensé des millions de dollars en soit-disant projets de développement. Mais la vérité c'est que l'absence de droits n'incite nullement à protéger les forêts. Il arrive souvent qu'après avoir investi dans des terres dégradées attribuées aux communautés par le gouvernement et restaurées par elles, les autorités se les réapproprient dès qu'elles rapportent. Le gouvernement ne tire aucun bénéfice de la zone en question mais, en même temps, il n'investit rien dans la forêt. Les bénéfices produits par les forêts communautaires sont utilisés au niveau local.

Questions et réponses

Question 1 (à tous les membres du panel): Le potentiel de croissance des EFC est énorme. A votre avis, quel est le problème crucial et le plus important à résoudre pour concrétiser ce potentiel? **Question 2 (à Pandey):** Si vous, en tant qu'organisation à base communautaire, faites participer les communautés et investissez dans des

entreprises, quel degré d'auto-détermination le gouvernement accorde-t-il? **Question 3 (à Pa'ah):** Qui est propriétaire des forêts que vous avez mentionnées dans votre exposé: les communautés ou le gouvernement?

Réponse de Pandey: Le Gouvernement népalais a largement investi dans des aires protégées pour assurer la conservation et la protection de la biodiversité; d'importantes sommes ont été dépensées pour la protection du rhinocéros et du tigre, avec une participation minimale de la communauté. Le gouvernement n'a pas reconnu la mesure dans laquelle les communautés ont contribué à la conservation. En tant que communautés, nous sommes heureux que le Parlement ait présenté un projet de loi sur la gestion communautaire des forêts. Il y a 30 ans que le gouvernement affirme que les communautés sont capables de gérer les forêts, mais maintenant qu'il existe des EFC qui se débrouillent bien, il veut les réglementer et s'arroger les droits d'usage.

Réponse de Pa'ah: Je pense que l'élément clé pour la réalisation du potentiel des EFC est d'y sensibiliser les décideurs. Tous les acteurs, du niveau local au niveau international, doivent avoir conscience de ce potentiel. Chaque niveau a ses propres possibilités d'autoriser et de mettre en oeuvre des stratégies forestières en faveur des communautés dans le cadre d'un objectif unique, à savoir la réduction de la pauvreté. S'agissant des droits fonciers, l'Etat s'est employé très énergiquement à déterminer les droits de jouissance et d'accès. Actuellement, 1% des forêts sont entre les mains de communautés, et je pense qu'une forte augmentation de ce pourcentage accroîtrait sûrement notre capacité de gestion.

Réponse d'Amaral: Je pense que la clef doit être de créer un environnement dans lequel les communautés peuvent accéder aux avantages des politiques forestières. Nous devons modifier les cadres des politiques et des réglementations de manière à mieux tenir compte du caractère des communautés.

Réponse de Molnar: La question de tenure a été soulevée. La question n'est pas de savoir si les forêts appartiennent à l'Etat ou aux communautés. Ce qui importe c'est que la tenure soit réelle et qu'elle garantisse aux acteurs des EFC la sécurité à long terme. Peu de gens savent ce qu'il adviendra d'une concession forestière 20 ans plus tard. Les investisseurs ne considéreront pas que les gestionnaires de forêts communautaires sont des partenaires valables si la tenure est précaire. Par conséquent, l'important n'est pas tant de savoir qui en est propriétaire, mais plutôt s'il jouit d'une sécurité foncière. L'exemple du Mexique met l'accent sur l'imprévisibilité du processus. Plusieurs des entreprises mises en vedette il y a 20 ans ont échoué, alors que certaines inconnues ont prospéré. Nous devons donner aux EFC le temps de s'adapter et de se développer.

Pende Bibase Bokiaba

Ministère du développement durable, RDC

S'il y a jamais eu un environnement permettant de promouvoir et de développer des directives en matière de foresterie communautaire, c'est bien maintenant. En 2002, la RDC a élaboré la base de principes pour le développement des communautés. Dans mon pays, les conflits ont sévi pendant longtemps, entraînant une dégradation sociale qui a empiré la pauvreté.

Le ministre du développement durable et le Président Kabila ont demandé à l'OIBT de mobiliser des fonds pour soutenir le développement du secteur forestier de notre pays, et celui des entreprises forestières en particulier. Le gouvernement s'est davantage sensibilisé à l'importance de la gestion forestière et aux possibilités qu'elle présente de réduire la pauvreté et de renforcer les capacités de tous les acteurs impliqués dans la gestion des forêts par les communautés. Nous avons mis au point une approche holistique en adaptant une méthode permettant d'établir un ordre de priorité des problèmes à résoudre. Cette méthode comporte ce qui suit:

- 1) tirer parti des expériences faites dans la région, particulièrement celles de l'Afrique de l'Ouest et du Centre;
- 2) utilisation et gestion des forêts par les communautés (thèmes socio-économiques);
- 3) organiser un événement national pour mettre au point des recommandations et des actions;
- 4) identifier des cas pilotes de gestion forestière communautaire réussie et faire connaître ces expériences aux communautés locales; et
- 5) ayant confirmé la validité des cas pilotes, élaborer un programme national de gestion forestière communautaire.

D'important progrès ont été accomplis en matière de gestion communautaire et pour renforcer la volonté politique de la promouvoir. Je vous encourage à profiter de cette conférence pour réfléchir aux problèmes qui se posent dans le bassin du Congo en général, et dans notre pays en particulier. Autre matière à réflexion: où serait l'endroit



L'eau devient de plus en plus importante dans l'économie des communautés forestières. Photo: J. McAlpine

stratégiquement le mieux placé pour tenir une conférence de suivi sur les questions de gestion forestière communautaire?

Je voudrais également qu'au cours de la conférence nous réfléchissions aux thèmes suivants: gestion de l'occupation des sols, gestion au niveau du village, gestion de conflits et moyens employés par les communautés pour développer des stratégies et résoudre les conflits. Comment garantir la participation des minorités socioculturelles? Quel rôle l'administration publique et la société civile jouent-elles pour soutenir la gestion forestière communautaire? Quels mécanismes financiers y a-t-il lieu de mettre en place à divers niveaux? Quels sont les types de mécanismes propres à favoriser les échanges et l'apprentissage?

SEANCE DE L'APRÈS-MIDI

Organisation sociale et son évolution au sein des entreprises forestières communautaires

Dinesh Paudel et Narayan Karkee

Bel Fruit Juice Processing Company, Népal

Le Népal a longtemps occupé la première place dans le mouvement de foresterie communautaire. On y trouve cependant peu d'exemples de EFC commerciale en raison des restrictions quant aux prélèvements et à la transformation des produits et du manque de l'appui technique nécessaire pour émerger et prospérer.

La Bel Fruit Juice Processing Company est un modèle prometteur d'entreprise. Elle a pris naissance lorsque dix groupes d'utilisateurs des forêts qui récoltaient les fruits d'un arbre (le Bel) se sont constitués en partenariat à responsabilité limitée avec des investisseurs privés de la région pour produire du jus de fruit, le transporter et le vendre à Katmandu et localement. Ces dix groupes gèrent 713 hectares de forêt, et s'emploient également à régénérer des forêts dégradées. L'entreprise compte 142 employés, y compris des femmes et des ouvriers des ménages les plus pauvres. Elle est appuyée par une équipe de gestion et un conseil d'administration représentant les communautés et les investisseurs privés.



Photos: J. McAlpine

Actuellement, chaque année, l'entreprise vend 24 000 bouteilles. Le potentiel du marché pour ce produit est considérable, mais un certain nombre d'obstacles doivent être surmontés pour que l'entreprise puisse prospérer. Les conditions actuelles du transport imposent un coût élevé à l'entreprise: le coût de transaction des permis et les preuves à fournir sont déraisonnables. Il est nécessaire de continuer à renforcer l'organisation sociale et les capacités de gestion. Les grandes espérances de formation de revenus pour les communautés se sont confirmées, et il faut qu'elles soient étayées par une production réaliste et un contrôle de qualité. Il est nécessaire également de renforcer les capacités pour développer les aptitudes dont les membres de la communauté ont besoin pour gérer et administrer l'entreprise.

Jésus Orlando Martinez Molina

Concession forestière de la Communauté de Carmelita, Petén, Guatemala

La concession forestière de la communauté de Carmelita est l'une de plusieurs concessions communautaires possédant des forêts d'excellente qualité, organisées dans les années 1980 au Petén (Guatemala). Ces concessions communautaires ont été créées comme alternative aux concessions d'échelle industrielle dans la zone-tampon de la réserve de la biosphère Maya. La concession a été accordée en réponse à la pression d'un mouvement social organisé par les colons et les résidents de longue date dans la région, qui revendiquaient une participation à la gestion des forêts lorsqu'il s'est manifestement avéré impossible de gérer la biosphère face aux pressions de la population.

La communauté de Carmelita compte 144 membres habilités à voter et gère 53.797 hectares de forêt. Au total, 380 personnes vivent au sein de la communauté. Le conseil d'administration est composé de cinq membres: un président, deux représentants juridiques, un trésorier et un secrétaire. Nous avons également diversifié notre production étant donné que nous commercialisons déjà d'autres produits et services avant d'obtenir des droits de concession. Notre artisanat consiste à extraire le latex et à travailler avec des fibres naturelles (xate) et le poivre. Une de nos principales activités consiste à protéger les sites archéologiques qui se trouvent à l'intérieur de la concession et d'aménager des pistes d'excursions en vue de promouvoir l'écotourisme.

La gestion de la forêt représente 3000 jours ouvrables par an, et une partie des revenus des travaux forestiers est affectée au sein de la communauté à des bourses d'étude. Trois étudiants ont été diplômés et dix poursuivent actuellement des études grâce à un financement par la communauté. Nous avons installé un service d'eau sur place, construit des ponts et des salles d'école. Nous subventionnons aussi des médicaments et payons des salaires supérieurs à la moyenne.

Nous avons fait prendre davantage conscience des questions environnementales et freiné les activités illégales (chasse, abattages illégaux), stabilisé la frontière agricole et réduit la fréquence des feux de forêt. Nous nous employons aussi à protéger les sources et la biodiversité.

Candido Lopez

Membre de la coopérative COATLAHL et du conseil d'administration d'ACICAFOC, Honduras

COATLAHL est une coopérative de foresterie tropicale à La Ceiba dans le département de Colon dans le nord du Honduras. Elle s'est développée en réponse au déboisement d'une grande partie de la forêt tropicale restante provoqué par l'établissement anarchique de populations le long de la frontière agricole. Les colons ont été aidés à s'organiser en groupes de production et à poursuivre un mode plus durable de gestion des ressources en récoltant des grumes de valeur dans des secteurs qui risquaient d'être défrichés au profit d'une expansion de l'agriculture. Vu leur manque d'expérience et l'éloignement de la zone, la coopérative a fourni aux groupes des

moyens de transformation et de commercialisation. Chaque groupe de production est régi par un conseil d'administration et la gestion d'une superficie allant jusqu'à 1.200 hectares lui a été assignée.

La coopérative a débuté en 1977. Le nombre de groupes de production a diminué: il n'en reste plus que sept capables de surmonter les difficultés de se conformer aux prescriptions de la certification FSC et de résister aux pressions de groupes pratiquant l'exploitation illégale.

Six-cent-vingt familles bénéficient indirectement des 83 membres de la coopérative. Celle-ci vend des sciages, des meubles, des articles de décoration en bois et, récemment, elle collabore avec un acheteur européen pour fabriquer, avec des espèces moins connues, des paillassons certifiés et d'autres produits décoratifs. Il a ainsi été possible d'améliorer la diversité biologique du modèle de gestion forestière et de diversifier les revenus. Des femmes siègent maintenant au conseil et sont engagées dans une initiative axée sur la production de plantes locales dans une pépinière d'orchidées.

Les groupes se sont structurés en organisation coopérative bien assise, avec inclusion politique et aptitudes techniques bien développées. Ils ont démontré le potentiel du modèle de foresterie communautaire dans des forêts de terres basses, où la protection d'une région reculée et complexe par les pouvoirs publics serait plus coûteuse et moins susceptible de réussir. Les compétences administratives de la coopérative ont été internalisées de sorte qu'il n'est plus nécessaire de recruter un gérant à l'extérieur.

Salvador Anta Fonseca

Directeur régional pour les Etats d'Oaxaca et de Guerrero, Commission forestière nationale, Mexique

Il existe trois types de tenure communautaire au Mexique: *ejido*¹, terres communales, et petites propriétés foncières. Dans le passé, les communautés se sont vu approprier leurs meilleures ressources forestières par des compagnies qui avaient obtenu du gouvernement des permis de concession forestière. A l'époque, ces communautés étaient traditionnellement des producteurs agricoles sans expérience de la gestion des forêts. Ayant constaté que les plus grands bénéficiaires étaient récoltés par lesdites compagnies et non par elles, les communautés ont entrepris de s'organiser.

Cette évolution sociale a préparé le terrain pour entamer des actions en justice qui ont mené à un moratoire sur les concessions forestières. La question a finalement été résolue en 1985 lorsque le gouvernement a reconnu que les communautés étaient capables de gérer leurs forêts. C'est facilement dit, mais il a y fallu beaucoup de travail, de confrontations, de menaces et même de morts.

Dès que le gouvernement mexicain a cessé de délivrer des permis de concession à des compagnies privées, le cadre juridique a été modifié afin d'autoriser la gestion des forêts et la commercialisation par les communautés, de ce fait marquant le début de la foresterie communautaire au Mexique en 1986. Le gouvernement avait alors des idées progressistes, ce qui a permis de confier des scieries privées aux communautés et de mettre en place des syndicats communautaires de producteurs.

Un autre changement légal a été d'autoriser une communauté à engager son propre forestier. Précédemment, les titulaires de ce poste étaient désignés par le gouvernement et les intéressés n'avaient en général fait que peu l'expérience des caractéristiques de la communauté. Aujourd'hui, la plupart des forestiers opérant dans les communautés sont originaires de celles-ci. La loi a été modifiée de nouveau pour donner aux

¹Ce terme se rapporte aux terres détenues par un groupe de paysans en vertu de la réforme agraire. La différence par rapport aux terres communales tient à ce que ces dernières ont été reconnues principalement en raison de revendications concernant des terres ancestrales de populations indigènes au Mexique. Les *ejidos* appartiennent à des indigènes ou des métisses.

communautés forestières une plus grande autonomie, si bien qu'à présent plus de 300 d'entre elles possèdent des scieries. Elles ne sont pas parvenues à accéder aux marchés internationaux de façon continue mais elles ont réussi à s'insérer elles-mêmes dans la chaîne de valeur internationale. Les communautés forestières s'investissent maintenant dans l'éducation de leurs propres populations, créant des bourses d'étude en matière d'organisation industrielle, foresterie, administration des affaires et ainsi de suite.

De la fin des années 1980 au milieu des années 1990, les politiques publiques n'étaient pas très en faveur de la gestion des forêts par les communautés. Tous les progrès accomplis l'avaient été grâce aux communautés, jusqu'à la création en 1995 du ministère de l'environnement, des ressources naturelles et de la pêche. Ce ministère a commencé à remettre en cause la prépondérance donnée à l'agriculture et à l'élevage en ranch, étant donné que c'étaient les principaux moteurs du déboisement. Il a orienté sa politique non plus vers la production mais vers la conservation. Il s'est également rendu compte que les activités forestières n'étaient pas nécessairement synonyme de dégradation; elles peuvent également signifier conservation.

C'est en 1997 que le programme mexicain de foresterie communautaire (PROCYMAF) a été mis en place. En 2000, les activités de foresterie communautaire ont commencé à se diversifier dans l'écotourisme, la commercialisation des PFNL, la mise en bouteilles de l'eau et la gestion de la faune. Des études de marché, des analyses de la chaîne de valeur et des évaluations indépendantes ont été également effectuées.

Il convient de noter qu'il existe une tradition ancestrale de gestion communale des ressources qui remonte à une époque antérieure à la présence espagnole. Un grand nombre des structures de prise de décision ont survécu de nos jours. Par exemple, l'assemblée générale d'une communauté décide de l'organisation et de la gestion des ressources naturelles qu'elle possède. Dans le cadre de plans décennaux, des forestiers et d'autres techniciens font à l'assemblée, des recommandations sur l'ampleur, le moment opportun et les lieux de prélèvement des ressources.

Dans chaque communauté, l'assemblée générale nomme une commission de quatre personnes, qui représentent la communauté auprès du gouvernement pour les questions juridiques. Actuellement, cette structure est en train de changer: les nouveaux besoins économiques et en matière de production exigent de nouvelles formes d'organisation, et de nouveaux postes sont créés à cet effet.

Les EFC remplacent leur équipement et acquièrent de nouvelles machines pour valoriser le bois en le transformant en différents produits. Nombre de communautés forestières ont choisi de ne pas commercialiser le bois mais tirent encore parti d'autres activités basées sur les forêts—par exemple l'écotourisme, la mise en bouteilles de l'eau et la vente de PFNL. Les centres urbains demandent de plus en plus l'eau en bouteille et il existe souvent des sources de très bonne qualité dans ces communautés. Les entreprises basées sur les PFNL et les services que procurent les forêts sont en général gérées par des femmes et ont été créées grâce aux bénéfices réalisés par les entreprises du bois. La famille a toujours été au centre de la production, à la différence que maintenant les membres de la famille exécutent différents types de tâches. Les femmes travaillent également dans les scieries et les fabriques de meubles et sont souvent chargées, en particulier, de la finition des produits.

Les gouvernements de certains Etats apportent davantage de soutien aux EFC. Celui d'Oaxaca s'est engagé à fournir à ses écoles publiques des produits en bois certifiés. Dans cet Etat, les forêts certifiées appartiennent aux communautés; par conséquent, cet engagement bénéficiera à l'industrie de transformation communautaire.

Une entreprise intégrée rassemblant trois communautés fabrique des meubles en bois destinés aux marchés nationaux. L'entreprise 'Tip muebles' a eu tellement de succès qu'elle a augmenté le nombre de ses magasins. Les communautés ont réussi à intégrer leur production et à valoriser leurs produits en travaillant ensemble.

Quatre-vingt-dix-huit pour cent des forêts certifiées (500 000 hectares) au Mexique appartiennent aux communautés. En termes de production de PFNL à des fins commerciales, on note quelques initiatives réussies. Deux des produits les plus prometteurs sont l'huile d'origan de l'Etat de Durango et les feuilles de palmier pour l'exportation. La plupart des forêts certifiées du Mexique se trouvent dans l'Etat de Durango qui bénéficie de la proximité des Etats-Unis et de ses marchés. La gomme naturelle certifiée est vendue au Japon et porte les labels de la communauté. Ces réalisations ont été possibles grâce à la capacité d'organisation de ces communautés, à leur capital social et aux politiques qui les ont soutenues. Il est évident que davantage de ressources et d'autres réformes en faveur des communautés sont nécessaires, mais j'ai voulu mettre l'accent sur ce qui peut s'accomplir en mobilisant les communautés et reconnaître les efforts déployés par certaines ONG et par le gouvernement pour conserver la biodiversité.



La bonne goutte: L'eau de source en bouteilles vendue dans les villes est un PFNL de plus en plus important pour les communautés mexicaines de zones rurales près des centres urbains. *Photo: Salvador Anta Fonseca*

Je voudrais conclure en disant que de nouvelles politiques se sont fait jour récemment pour formaliser les unités régionales qui administrent les forêts, avec l'intention de décentraliser les activités de réglementation dans le sens de la gestion forestière par les communautés.

Questions et réponses

Question 1 (à Paudel et à Karkee): Comment le capital initial a-t-il été mobilisé?

Question 2 (à Orlando): Quel types de mécanismes sont en place pour empêcher l'exploitation massive des forêts si cette exploitation rapporte de l'argent aux communautés? Comment le contrôlez-vous? **Question 3 (à Lopez):** Vous avez mentionné qu'il y a 'inclusion politique' dans votre coopérative. Pouvez-vous expliquer ce que vous entendez par là? **Question 4 (à Lopez):** Quelles sont certaines des contraintes d'exploitation de l'entreprise? Comment versez-vous les impôts au gouvernement? Y a-t-il des lois sur des processus fiscaux en faveur des communautés?

Réponse d'Orlando: Je tiens à préciser que l'exploitation forestière n'est pas synonyme d'exploitation du bois. Nous pouvons parler de gestion des deux à des fins différentes; il n'y a pas forcément utilisation prédatrice. Là où il y a des forêts, elles existent grâce à la présence d'organisations qui les protègent. Il est juste de supposer que les communautés qui s'organisent ont des forêts; celles qui ne sont pas organisées les ont perdues.

Réponse de Lopez: Autrefois nous vendions plus de meubles que maintenant. La demande existe encore mais nous n'avons pas de séchoir et n'avons qu'un processeur si bien que nous ne pourrions pas satisfaire des demandes massives. Nous nous concentrons dès lors sur des commandes de petit volume. Aux termes de la législation actuelle, nous pouvons prélever 200m³ ou 16 arbres; à l'heure actuelle, nous n'en abattons que sept.

Réponse de Paudel: S'agissant de la question sur le capital initial, c'est un des problèmes les plus épineux de notre modèle d'entreprise. Nous avons utilisé le fonds du groupe de foresterie communautaire et d'autres fonds proviennent des pouvoirs locaux. Les autorités locales ont affecté un ensemble de fonds de développement mais nous cherchons actuellement à bénéficier d'un mécanisme de financement distinct qui accorderait des prêts à des conditions favorables ou subventionnés. Nous recevons aussi des fonds de projets de développement mais nous savons que cela ne doit pas durer.

Réponse d'Anta: En ce qui concerne la mobilisation de capital et l'administration générale, elles sont du ressort des membres de la commission. Les équipes techniques et autres professionnels mobilisent parfois des fonds eux aussi, et leur temps est rémunéré par la communauté.

Session de groupes de travail

Les questions et réponses ont été suivies de la première session de groupes de travail, qui était axée sur *l'organisation sociale et son évolution dans les entreprises forestières communautaires*. Cinq groupes de travail se sont réunis pour examiner chacun l'un des sous-thèmes suivants:

- développement et structure d'organisation des EFC
- systèmes de planification, suivi et évaluation
- gouvernance locale et organisation des EFC
- rôle du gouvernement et d'organisations techniques à but non lucratif
- participation des membres de la communauté



Photos: A. Martin

SÉANCE DU MATIN

Economie des entreprises du bois des communautés forestières

Franklin Mezúa

Rio Tupiza, Panama

Je suis le directeur d'une EFC, Rio Tupiza, dans la province du Darién, au Panama. La communauté possède 300 000 hectares en collectivité et nous avons un plan de gestion des forêts portant sur 27 000 hectares. Nous avons une vision collective de notre structure d'entreprise. Il est très difficile pour des paysans ou pour un groupe Indigène d'être compétitifs s'ils ne disposent pas d'une structure commerciale en mesure de faire face aux demandes du marché. Comment adaptons-nous nos traditions et notre culture locales au monde de l'entreprise? Il nous faut d'abord penser en hommes d'affaires mais bien sûr sans abandonner nos valeurs culturelles intrinsèques.

Notre objectif premier est de mettre en valeur les cultures indigène et paysanne par le biais d'une utilisation durable de la forêt. Nous nous sommes constitués en entreprise il y a deux ans, mais cette année seulement nous avons tenté notre première expérience commerciale. Nous vendons du bois rond et des planches sur le marché intérieur par le biais de contrats légaux avec l'industrie du bois et par un processus d'enchères publiques. Les industriels disposent d'un marché et de connaissances techniques; nous structurons le contrat de manière à pouvoir le prolonger s'ils se montrent bons partenaires commerciaux. Les négociations avec eux se font lors de tables rondes où les deux parties présentent leurs besoins. On nous a souvent dit que nous 'faisons cadeau' de notre bois puisque nous n'avons pas d'équipements permettant de le transformer. Mais c'est un processus en évolution et nous nous préparons à percer dans l'industrie, à acquérir du capital et finalement à remonter la chaîne de valeur. Nous avons des bois précieux utilisés pour les revêtements de sol et d'autres produits haut de gamme pour l'exportation vers l'Europe et les Etats-Unis, mais le prix que nous en obtenons est trop bas. C'est une vraie gageure d'avoir accès au marché des produits manufacturés.

Il y a un aspect important que j'aimerais aborder, à savoir que tout ne doit pas être vu sous l'angle économique, ou celui du profit. Il est tout aussi important de mettre en valeur notre culture et notre histoire dans ce processus. C'est pourquoi nous prenons en compte les aspects culturels et le rôle des femmes, puisque ce sont elles les supports de l'identité culturelle.

Nous avons des articles d'artisanat en fibres que nous pourrions vendre jusqu'à 5000 dollars EU à des musées de New York lorsque les femmes seront en mesure d'accéder à ce marché. En tant que communauté indigène, nous ne dépendons pas uniquement du bois pour vivre. Les ventes de bois constituent un revenu complémentaire de celui de l'agriculture commerciale.

Kenneth Angu Angu

UICN Cameroun

Au Cameroun, c'est après les réformes forestières de 1994 que la foresterie communautaire a commencé à se développer. Les communautés dépendent de

partenariats avec des compagnies forestières parce qu'elles n'ont pas les moyens financiers de récolter le bois. Les activités de ces petits bûcherons sont souvent non durables et profitent peu à la communauté. L'exploitation se centre principalement sur le bois, en dépit des stipulations du plan de gestion. Les PFNL sont récoltés uniquement comme moyens de subsistance.

Les profits de ce type d'exploitation sont principalement utilisés pour améliorer la santé et l'éducation, plutôt que réinvestis pour l'amélioration de la gestion forestière et le développement de l'entreprise. Les obstacles à la foresterie communautaire comprennent: des exigences excessives de type administratif qui représentent un lourd fardeau pour l'entreprise, une absence de capacités techniques et de financement, des conflits entre générations au sein de l'entreprise, entre les anciens qui auraient migré vers la ville et les jeunes, qui restent au village, des marchés locaux insuffisants, et des difficultés de transport des produits vers des marchés plus importants. De plus, il est nécessaire de partager les bénéfices de façon équitable, de manière à éviter que ne s'installe une nouvelle forme de stratification sociale.

La décentralisation ne suffit pas à encourager la foresterie communautaire. Des solutions, notamment dans les domaines des financements et de la formation, sont également nécessaires pour en faire une option valable destinée à réduire la pauvreté.

Kenneth Angu Angu a également présenté le cas de l'entreprise forestière du village de Ngola-Achip dans le Nord-Ouest du Cameroun.

Yati Bun et Bazakie Baput

Association des propriétaires de ressources forestières de Madang, Papouasie-Nouvelle-Guinée

(Exposé présenté au nom des auteurs par Augusta Molnar)

L'Association des propriétaires de ressources forestières de Madang (MFROA) est un exemple important. La MFROA et une ONG qui la soutient, la Fondation pour le développement des peuples et des communautés (FPCD), élaborent pour les entreprises communautaires, en s'appuyant sur un ensemble de normes et d'indicateurs de durabilité appropriés aux communautés, un nouveau modèle susceptible d'être certifié par le FSC. Nous pensons que ce modèle peut non seulement être reproduit dans les Etats insulaires du Pacifique mais également être une alternative aux concessions forestières industrielles.

La MFROA est une association de petits propriétaires forestiers vivant dans la province de Madang. Cette région est couverte de forêts sur une superficie de 2,8 millions d'hectares, dont plus de 500 000 sont des concessions de grande échelle. A l'aide d'un modèle de petites scieries mobiles, la FPCD et la MFROA ont organisé la formation de leurs membres à la production de bois dur de grande qualité pour l'exportation vers l'Australie. L'entreprise ajoute ainsi de la valeur à un système de production qui n'est pas rentable sur les marchés intérieurs en raison de l'éloignement de Madang et du coût élevé de la gestion durable.

La FPCD et la MFROA appliquent un modèle d'assistance technique dont le soutien va décroissant à mesure que la MFROA et ses membres se perfectionnent en matière de gestion forestière, de récolte, de transformation et de gestion d'une entreprise commerciale. Le nombre des membres augmente et, en coopération avec l'OIBT et



Photos: A. Martin

d'autres organisations qui la soutiennent, la MFROA a été certifiée par le FSC. Cette certification permet à la communauté de s'insérer dans le marché d'exportation sans compromettre le modèle social des communautés.

Carlos Ramos

Fédération des organismes d'assistance sociale et éducative, Brésil

J'aimerais parler de diverses initiatives locales qui constituent le Groupe de travail sur la gestion communautaire des forêts.

En 2000, le gouvernement a commencé à diffuser des plans de gestion forestière communautaire dans la municipalité de Gurupa (Etat de Pará). Depuis, la demande en plans de ce genre s'est régulièrement accrue; en 2005, le nombre de permis délivrés était équivalent au nombre de permis sollicités pour la première fois. Cependant la situation s'est détériorée depuis lors, ce qui met en difficulté ceux qui ont l'intention d'entreprendre des opérations de foresterie légales. En 2006, sur les demandes concernant 41 160 m³, des prélèvements de 28 525 m³ seulement ont été autorisés.

La Fédération des organismes d'aide sociale et éducative (FASE), membre du Groupe de travail, applique une méthodologie fondée sur l'éducation, par le biais d'un contact direct avec les peuples bénéficiaires, du renforcement des organisations de base et des acteurs collectifs autonomes, de propositions de politiques publiques, d'actions de défense en justice dans le domaine public, et de la mise en œuvre de projets adéquats pour créer un effet multiplicateur. La sécurité foncière nous a apporté de nombreux avantages qui vont au-delà de la gestion forestière; un plus grand nombre de familles peuvent bénéficier de programmes d'assistance mis en place par le gouvernement, lequel a aussi reconnu les droits de longue date des populations traditionnelles, ainsi que leurs savoirs et leur mode de vie traditionnels.

L'extraction d'huile de copaiba et d'andiroba, effectuée par les femmes, et la fabrication de meubles à partir d'arbres tombés sont deux des initiatives réussies. Nous soutenons également des formations à l'exploitation à faible impact et des ateliers de menuiserie. Nous oeuvrons actuellement dans six réserves forestières représentant une superficie de 1 100 hectares, où il est autorisé de prélever 547 m³; cette limite est loin d'avoir été atteinte, puisque nous ne prélevons que 32 m³ par an.

Parmi les organisations membres du groupe de travail se trouve l'École Luthéria de Manaus, dans l'Etat d'Amazonas. Des jeunes de 14 à 21 ans viennent y apprendre comment fabriquer des instruments de musique à partir de bois certifié. L'école compte en moyenne 60 élèves dans son cours pour débutants. Une fois diplômés, les étudiants suivent ensuite un cours technique qui leur confère le titre de *Technicien Luthier*, ce qui leur permet de fabriquer et de réparer les instruments de musique. Deux diplômés du programme de l'école Luthéria travaillent en tant qu'instructeurs, et forment de nouveaux élèves à cet artisanat.

Pour conclure, j'aimerais préciser que toute politique gouvernementale concernant les communautés doit inclure des apports venant de tous les acteurs et de toutes les parties prenantes, et être largement accompagnée d'une consultation du début à la fin; sinon, les politiques manqueront de légitimité. Il est également crucial que les politiques publiques reconnaissent et reflètent les particularités de tous les biomes et les savoirs traditionnels qui les concernent.



Paulo Amaral

IMAZON, Brésil

Trois organisations, IMAZON, LASAT et Promanejo (Programme fédéral de gestion des forêts) ont publié un guide de la gestion communautaire des forêts. Ce guide contient des instructions sur les techniques d'abattage, les équipements de sécurité, la création légale d'organisations ou de coopératives et la manière légale de consigner les résultats de réunions, les décisions prises par les conseils, les élections, etc. Il contient également des modèles et des exemples d'arrêtés, de directives et de contrats. Il s'adresse aux communautés elles-mêmes ainsi qu'aux organisations qui les soutiennent.

Ana Yang

FSC Brésil

Ana Yang a présenté le premier numéro du magazine en anglais et en portugais publié par le consortium Amazoniar. Y sont abordés les organisations membres, l'histoire du consortium, sa zone géographique d'action, des domaines thématiques et les résultats obtenus jusqu'à présent. Le consortium Amazoniar est financé par l'USAID et comprend les FSC, CTA, SOS AMAZONIA, le Fonds mondial pour la nature (WWF) du Brésil et de Kanindé.

Session de groupes de travail

La deuxième session de groupes de travail avait pour thème *l'Economie des entreprises du bois des communautés forestières*. Cinq groupes de travail ont examiné chacun l'un des sous-thèmes suivants:

- systèmes de production;
- intégration verticale et transformation, diversification et valeur ajoutée;
- commercialisation;
- finances: crédit et formation du capital; et
- création d'emplois.

SÉANCE DE L'APRÈS-MIDI

Economie des produits et des services forestiers non ligneux

Allocution thématique

Bhishma Subedi

Directeur, Réseau asiatique pour l'agriculture durable et les ressources biologiques (ANSAB), Népal.

L'ANSAB est un réseau népalais d'informations commerciales travaillant avec les groupes d'utilisateurs des forêts communautaires.

Les entreprises basées sur les PNFL sont confrontées à trois questions clés:

- 1) Les PNFL peuvent-ils générer des revenus et des emplois et contribuer à la lutte contre la pauvreté?
- 2) Dans quelles conditions ces revenus et d'autres bénéfices servent-ils d'incitations économiques à la conservation et comment ces conditions peuvent-elles être créées?
- 3) Comment multiplier les exemples de réussite?

Dans le monde entier, les produits et les services liés aux PFNL offrent des possibilités extraordinaires. Après plus de 30 ans de travail, de bons modèles ont été créés et testés, produisant des résultats positifs. Les activités associées aux PFNL peuvent servir de filet de sécurité pour les communautés et remédier à des insuffisances de revenus; pour certains, elles permettent éventuellement d'échapper à la pauvreté ou servir de tremplin vers d'autres moyens de subsistance. Les producteurs sont confrontés à des défis causés par l'incertitude des marchés et des connaissances, un manque d'infrastructures et de services de développement des affaires, et par le fait que la lutte pour subsister limite l'espace offert au changement. Le simple fait d'établir un lien entre les gens et les marchés n'aura pas d'effet positif. Les conditions sont plus favorables si des réformes interviennent au niveau des politiques et des questions foncières, et si la volonté se manifeste de soutenir les modèles locaux de communauté forestière.

Les conditions favorables qui suivent peuvent considérablement aider une entreprise à se développer:

- le recours à des catalyseurs qui fournissent un soutien essentiel, allant de l'identification de nouvelles opportunités, au renforcement de capacités, à l'accès aux marchés et à la défense des droits;
- l'intégration réfléchie de programmes et de projets qui poursuivent en parallèle le développement des entreprises et la conservation;
- l'expérimentation: choisir un modèle approprié, contrôler la pertinence des modèles, partager les connaissances, affecter les ressources, mettre en oeuvre les politiques et agrandir leur échelle; et
- les efforts concertés du gouvernement, des organisations à but non lucratif et des sociétés.

Des interventions servant de catalyseurs sont aussi nécessaires. Il ne suffit pas de découvrir de nouvelles opportunités en dehors des PFNL. Sont aussi essentiels les marchés du carbone, la rémunération des services écosystémiques, la certification permettant d'atteindre certains créneaux des marchés, l'analyse des politiques, les travaux sur le terrain, des changements sur le plan mondial en accord avec les besoins locaux, et des recommandations concernant les politiques.

Il arrive parfois que les initiatives aient des incidences indésirables. Les pauvres s'appauvrissent et détruisent leur unique moyen de subsistance. Pourquoi? Etudions ceux qui ont réussi, nous verrons qu'ils sont organisés, qu'ils obtiennent plus d'avantages économiques et qu'ils constatent plus d'effets positifs. Les autres ne sont pas organisés; ils récoltent par désespoir et se voient forcés de poursuivre des schémas d'utilisation spoliateurs.

Cette rencontre présente une vaste gamme de connaissances et d'expériences. Comment pouvons-nous en tirer parti? Peut-être devrions nous mettre en place une action pilote? Ce pourrait être plus qu'un processus par étapes, qui permettrait d'être assez souple pour innover au plan mondial et supposerait un effort concerté de la part des gouvernements, des ONG, des sociétés et des communautés.

Emmanuel D'Silva

District d'Adilabad, Inde

(Exposé présenté par Dinesh Baudel au nom de l'auteur)

Une communauté du district d'Adilabad a mis en place un programme de gestion pour une plantation de *Pongamia pinata* en vue d'assurer une production d'énergie et d'eau, des transports et des crédits de carbone. La plantation fournit des graines oléagineuses pour la production de biocarburants et d'énergie sur place, ainsi que des sous-produits, par exemple des tourteaux pour l'alimentation animale et des engrais bio. Les femmes des tribus travaillent en collaboration avec un programme de développement et d'auto-assistance organisé pour restaurer des peuplements de *Pongamia* et développer la superficie plantée. A une échelle expérimentale, elles utilisent les produits pour générer de l'électricité localement et vendent le biocarburant et ses sous-produits. A des fins de sécurité énergétique, l'Inde s'est engagée à réduire l'énergie non renouvelable de 10% durant cette décennie; le biocarburant a donc un fort marché potentiel.

Dans les communautés concernées, les femmes comme les hommes ont été en mesure d'augmenter leurs revenus, de mettre en application à leurs activités liées au *Pongamia* ce qu'ils avaient appris dans le cadre du projet d'auto-assistance, et de constater des résultats positifs dans une région tribale très pauvre du Sud de l'Inde. Le Ministère des forêts a apporté son soutien, bien que le modèle aille plus loin que les programmes de gestion forestière communs déjà en place. Grâce aux femmes, un bus local roule avec un carburant dérivé du *Pongamia* et la ville voisine envisage de s'équiper de la même façon. On prévoit un bénéfice final de 50%.

Les activités de la communauté ont attiré l'attention des marchés du carbone. La communauté a vendu des crédits de carbone à la Banque mondiale pour atténuer le bilan carbone des conférences. L'expérience pilote a également été liée à des programmes de compensation de carbone auprès des consommateurs américains de zones suburbaines et des modèles de crédits de carbone ont été testés auprès du gouvernement et d'autres organismes en vue d'être adoptés ailleurs en Inde.

Anders West et Christopher Alridge

Groupe du Bambou de Pingshang, Chine

(Exposé présenté par Andy White au nom des auteurs)

Suite à la déréglementation, qui date d'il y a dix ans, les forêts et les plantations de bambou se sont développées en Chine de façon spectaculaire. Dans la plupart des cas, les communautés vendent leur bambou pour sa transformation en pâte ou pour d'autres usages industriels, avec peu de valeur ajoutée. Le groupe du Bambou de Pingshang (PGB) jouxte un parc national et contribue à la conservation de la forêt.

Le PGB a innové en créant une entreprise à valeur ajoutée, qui fabrique des baguettes de toujours meilleure qualité à vendre sur le marché intérieur. Le groupe produisait auparavant des baguettes non finies. Elles sont à présent stérilisées, emballées, étiquetées et vendues par paquets de dix. C'est un produit très rentable. Les villageois le vendent 0,50 dollar EU le paquet; les revenus du village ont doublé depuis la récente création de l'entreprise. La marque du village est apposée aux baguettes, pour les rendre plus facilement commercialisables, et une université locale a fourni une aide technique pour assurer la qualité du traitement. Du fait que les villageois ont perdu leurs terres, devenues parc national, le gouvernement ne taxe ni l'aide financière et technique qui leur est apportée ni le produit avant sa vente. Le principal obstacle auquel le groupe communautaire est confronté est le manque d'infrastructures qui contraint à transporter le produit au marché en paquets chargés sur la tête. Le groupe a l'intention de mécaniser le procédé de production pour éliminer les retards et encourager les membres à davantage contribuer à un nouvel équipement ou à la réparation des machines.

Gabriela Gama

Conseil des Associations d'exploitants de Manicoré et Institut brésilien pour la formation en matière d'entreprises durables, Brésil.

Environ 40 000 personnes vivent dans la commune de Manicoré en vertu de toutes sortes de régimes d'occupation des sols, dont réserves d'extraction, terres louées à bail, colonies agraires et terres publiques. Gethal Amazonas, une entreprise de bois, a octroyé aux communautés des droits d'accès à ses terrains boisés pour la récolte des noix du Brésil. En collaboration avec l'Université fédérale d'Amazonas, un processus biologique a été élaboré pour réduire l'incidence d'aflatoxine—un champignon qui se développe sur ces noix dans des conditions de grande humidité. Grâce à cela, les communautés ont pu obtenir une certification bio.

En moins de cinq ans, le nombre des familles participant à l'entreprise communautaire est passé de sept à 625, réparties dans 27 communautés. La noix du Brésil provient maintenant de différents terroirs qui ne font pas partie de Gethal Amazonas et couvrent une superficie totale de 388 197 hectares. Les communautés se sont constituées en associations qui, à leur tour, se sont jointes à des conseils sous-régionaux dans le cadre du CAAM (Conseil pour les associations agro-extractrices de Manicoré). Toute la production est transportée au siège du CAAM pour être vendue sous un label commun. Dotés de meilleures capacités de production et de gestion d'entreprise, et de plus grands volumes de noix de meilleure qualité, les producteurs ont pu se passer d'intermédiaires locaux et vendre leurs produits en dehors de l'Etat à un prix de vente cinq fois supérieur au prix réalisé localement. Parmi les difficultés à surmonter en matière de production et de demande figurent la forte saisonnalité de la demande et l'absence de certification bio de la chaîne de responsabilité, du fait que la coopérative ne possède actuellement pas d'installation de traitement; la noix perd ainsi sa certification bio quand elle est mélangée à des noix produites ailleurs.

Bien qu'il soit toujours en proie à des difficultés et qu'il dépende dans une certaine mesure du soutien d'organisations partenaires, le CAAM se révèle une puissante force d'entreprise. En 2006, il a fondé une coopérative afin d'obtenir des crédits et de fournir des quittances fiscales.

Charles Meshak

Entreprise de papillons d'Amani, Tanga, Tanzanie

Une entreprise pilote d'élevage de papillons a été tentée dans six villages de l'Est des monts Usambara, point chaud de la biodiversité mondiale. Les villageois ont reçu une

première assistance technique de la part du Groupe pour la conservation de la forêt tanzanienne (TFCG), ONG nationale oeuvrant depuis 1993 à soutenir le renforcement des capacités dans la foresterie communautaire. Le but du CGFT est de relancer une coopérative d'élevage de papillons *Pseudacraea* pour les exporter vers des zoos, des musées et des instituts de recherche européens, fournissant aux villageois un nouveau moyen d'existence et créant également une incitation à la restauration de la végétation naturelle. La forêt est désignée de diverses façons: réserve forestière villageoise, forêt privée et réserve forestière nationale.

L'entreprise est idéale pour les communautés locales parce qu'elle nécessite très peu de capital au démarrage et un fonds de roulement limité; en revanche, elle a besoin d'un investissement à relativement long terme (deux ans et plus) en matière de formation technique, de renforcement des capacités et de développement institutionnel. Ayant acquis de l'expérience, les villageois ont appris à connaître les cycles météorologiques qui affectent la productivité ainsi qu'à résoudre les conflits internes. Le nombre des membres s'accroît et, entré dans sa troisième année, le groupe réalise un bénéfice et est financièrement autonome. Les espèces élevées vivent longtemps et peuvent survivre au transport vers les marchés, principalement situés en Europe et aux États-Unis. Le groupe est en mesure de vendre directement aux acheteurs plutôt que par le biais d'intermédiaires, réduisant ainsi les coûts et la concurrence. Diminution du braconnage et augmentation du nombre des papillons sauvages sont d'autres avantages pour la communauté.

Session de groupes de travail

La troisième session de groupes de travail avait pour thème *l'Economie des produits et services non ligneux*. Cinq groupes de travail ont examiné chacun l'un des sous-thèmes suivants:

- systèmes de production;
- intégration verticale et transformation, diversification et valeur ajoutée;
- questions relatives aux marchés, capital d'exploitation;
- finances: crédit et formation du capital; et
- créneaux compétitifs sur d'autres marchés et marchés spécialisés.

Séance du soir sur le GCSC et le GACF

Andy White, co-président du GCSC: Le Groupe consultatif de la société civile (GCSC) du Conseil international des bois tropicaux a débuté en tant que groupe consultatif informel en 2002. Bien qu'il soit considéré comme une structure parallèle au Groupe consultatif sur le commerce (TAG), qui représente les intérêts de l'industrie, nous avons longuement réfléchi à la manière dont nous pouvions lui donner forme, puisque notre priorité principale était d'assurer une représentation. Nous avons deux co-présidents, l'un venant d'un pays producteur et l'autre d'un pays consommateur, et quatre représentants coordonnateurs venant de pays producteurs: d'Amérique latine (1), d'Asie (2) et d'Afrique (1). Notre rôle est de formuler des recommandations à chacune des sessions du Conseil. Nous organisons également des groupes de discussion sur diverses questions lors des réunions du Conseil et nous entreprenons d'autres activités qui s'y rapportent.

Nous préconisons de nouveaux programmes thématiques au sein de l'OIBT pour soutenir des projets en faveur des communautés, de nouvelles études à mener dans le cadre du programme de travail biennal portant sur des questions marquantes de foresterie communautaire, ainsi que des activités de renforcement des capacités. Nous cherchons à réformer les projets 'non' communautaires susceptibles d'avoir une répercussion sur les communautés pour nous assurer qu'aucun dommage n'est causé. Nous aimerions mettre en place un mécanisme de financement directement accessible par les communautés. Nous aimerions aussi que le GCSC soit institutionnalisé et qu'il figure à l'ordre du jour officiel du Conseil. Aujourd'hui, être membre du GCSC se fait sur la base du bénévolat et nous ne recevons pas de compensation pour ce travail. L'OIBT prend en charge les frais de déplacement de deux ou trois représentants à chaque session du Conseil et la Fondation Ford a fourni un soutien pour mettre en place une structure de gouvernance. Malheureusement, c'est parce qu'ils ont d'autres affaires à traiter au Conseil que beaucoup de ceux qui peuvent se permettre d'être bénévoles participent; nous risquons ainsi de perdre indépendance et utilité.

Au bout de quatre ans, nous pouvons dire que nous exerçons un peu d'influence, mais un peu seulement, et que notre efficacité est diminuée à cause de notre nature informelle et ponctuelle. Nous sommes à un carrefour; il semble que nous ayons du potentiel pour revendiquer davantage d'influence et jouer un rôle plus important. Il nous faut de nouvelles têtes pour revigorer l'organisme et sa gouvernance. Il nous faut également résoudre la question finances/indépendance.

Jan McAlpine, ancienne Présidente du Conseil international des bois tropicaux:

Le GCSC est modeste lorsqu'il évoque ses réussites et n'est peut-être pas pleinement conscient des retombées de son travail. N'oublions pas que l'OIBT a commencé comme organisation des produits de base à l'ancienne. Pour un certain nombre de raisons, l'OIBT a modifié le fonctionnement de ces organisations, par exemple celui de l'organisation du café—mais cette réorganisation est venue plus tard. Pendant plusieurs années, l'OIBT était essentiellement un groupe par nature intergouvernemental, centré sur une gamme de questions très restreinte. Mais elle est arrivée à maturité juste au moment du Sommet de la Terre de Rio en 1992. Depuis, l'Organisation a élaboré un autre type de structure et d'orientation.

Le Japon a joué un rôle important dans la création d'un fonds pour le financement des projets. Au début, il s'agissait de projets démodés de sylviculture et les fonds disponibles pour les financer se montaient à 15–20 millions de dollars EU chaque année. Peu à peu, à mesure que les gouvernements, plus avertis, se sensibilisaient aux questions d'environnement, leur perspective et l'importance qu'ils attribuaient à d'autres problèmes ont lentement évolué. Les projets ont commencé à marquer des progrès dans ce domaine; de plus, certains membres ont commencé à tenter d'introduire davantage de questions environnementales et sociales. Au début des années 1990, les ONG avaient espéré cibler davantage l'Organisation sur l'environnement, mais sans succès, et la plupart des ONG nous ont quittés. Plus tard, alors que l'Organisation élargissait peu à peu son programme, plusieurs pays ont commencé à envisager le retour de la société civile en général et des ONG en particulier. Nous sommes redevables à Bill Mankin et Stewart Maginnis d'avoir assuré le maintien de la présence de la société civile au sein du Conseil. Dr Manoel Sobral, héros méconnu, y a lui aussi beaucoup contribué. Depuis le début de son mandat, il s'est exprimé sans aucune ambiguïté sur l'introduction des questions sociales et environnementales dans le courant dominant du travail de l'Organisation.

Nous ne pouvons pas faire de l'OIBT une organisation uniquement environnementale ou sociale. C'est une organisation des produits de base, mais elle intègre de plus en plus des préoccupations sociales et environnementales dans ses opérations. L'Organisation se trouve face à de nombreuses pressions qui risquent de limiter l'accent qu'elle peut mettre sur la promotion de la foresterie communautaire. Néanmoins, vous pouvez, en tant que représentants des communautés forestières et des entreprises communautaires, apporter une contribution vitale qui vaudrait bien votre investissement et votre temps. Ce pourrait par exemple être une façon d'influencer votre pays en termes de développement de politiques, ce que notre Organisation peut faciliter, et faire mieux comprendre les problèmes. Le GCSC fonctionne en répandant l'information, en améliorant la prise de conscience et en influençant les décideurs, les conseillers techniques et la société civile. J'aimerais vous remercier tous. Je suis extrêmement impressionnée par le travail que vous fournissez à cette réunion.

Alberto Chinchilla, co-président du GCSC: J'aimerais remercier une grande alliée. Jan McAlpine nous a constamment apporté son soutien; elle s'est beaucoup inquiétée de la préparation de cette conférence, s'enquérant auprès de Sobral pour savoir quand elle aurait lieu. Nous avons beaucoup de chance d'avoir des amis et des collègues comme elle. Je n'ai pas oublié certaine réunion du Conseil où l'on a demandé aux représentants de la société civile de quitter une session, mais où cette femme courageuse s'est adressée à sa délégation—des États-Unis d'Amérique—et a contesté notre exclusion. D'autres représentants venus d'Europe, du Guatemala et du Canada ont soutenu la proposition des États-Unis de nous garder à la réunion. Il a été très difficile d'occuper le terrain, mais nous l'avons fait. En tant que co-présidents, nous voulons couvrir davantage de terrain, puis nous retirer et amener une nouvelle direction. Nous avons pris contact avec le Directeur exécutif nouvellement élu dans l'intention d'établir un dialogue.

Andy White: Au cas où certains participants voudraient faire partie du GCSC, il leur suffit de s'adresser au représentant officiel de leur pays auprès de l'OIBT et de demander à être inclus dans délégation nationale. Certains pays envoient des représentants du secteur privé aux réunions du Conseil; vous devez les convaincre que vous devez en faire partie. Une plus grande participation de l'Amérique latine est nécessaire: Alberto a une lourde charge et nous avons besoin de vous.

Discussion

Commentaire 1: Je tiens à féliciter le GCSC pour sa très importante contribution. Si vous n'aviez pas été impliqués dans l'OIBT, cette conférence n'aurait pas été possible.

Commentaire 2: Je me rends compte que vous vous concentrez énormément sur l'Amérique latine, mais l'Afrique a besoin de plus d'aide et d'attention. Pourquoi vous concentrez-vous tant sur l'Amérique latine?

Visites sur le terrain

La première visite a été organisée à une entreprise de bois dans la forêt communautaire de Xapuri et à une usine fabriquant des planchers. Ensuite les participants ont visité une entreprise de produits forestiers non ligneux dans une forêt communautaire de Xapuri et une fabrique de préservatifs en latex extrait dans cette forêt.

Regard vers la cime d'un grand arbre dans la forêt communautaire de Xapuri au Brésil.

En visite: les délégués de la conférence inspectent la forêt communautaire de Xapuri au Brésil

Photo: A. Martin



Casse-noix: M. Braulino utilise une machette pour casser les noix du Brésil: elles pèseront moins dans son panier et il en transportera davantage. Photo: IBENS

► ... suite de la page 15

Patrice Pa'ah, coordonnateur pour l'Afrique, GACF: Je voudrais résumer l'histoire, le fonctionnement, la stratégie et les activités du GACF et notre intention d'élaborer un futur programme. Le GACF est né en réaction à un manque d'espaces participatifs pour des organisations de base dans des forums régionaux et internationaux au cours desquels se prennent des décisions clé ayant des répercussions importantes sur les forêts communautaires. Depuis 2004, nous avons tenu deux réunions de niveau mondial visant à définir notre vision, notre mission, nos principes, nos valeurs, nos stratégies et les critères de recrutement de nos membres. Nous cherchons à relier les organisations de communautés afin qu'elles exercent davantage d'influence dans ces forums, ainsi qu'à promouvoir le renforcement des capacités et des échanges entre les organisations membres. Le GACF regroupe actuellement onze organisations membres basées sur des communautés du monde entier, qui représentent neuf millions d'hectares de forêts gérées par les communautés. Nous préparons actuellement la prochaine manifestation très importante du calendrier des communautés pour 2008, qui aura lieu au Cameroun. Nous sommes toujours à la recherche de partenaires stratégiques et de sources durables de financement pour nos activités.

Peter de Marsh, Alliance internationale des familles forestières (IFFA): Quels types de forêts l'Alliance internationale des familles forestières représente-t-elle? Nous avons des parcs, des concessions industrielles

et d'autres forêts. Ce sont des forêts préservées et productives, possédées et/ou gérées par des familles et des communautés qui font de la gestion à petite échelle d'un très vaste éventail de produits et qui sont d'une énorme importance pour les économies rurales et la santé de l'environnement.

Ces opérations se déroulant sur une très petite échelle, elles apparaissent souvent comme désordonnées et incompréhensibles pour les gens de l'extérieur. De ce fait, elles sont souvent méconnues et deviennent invisibles; il est donc difficile de changer et de résoudre les problèmes qu'elles présentent. Nous travaillons en liaison avec des agences pour faire connaître nos membres, mais c'est une gageure de communiquer les besoins et les réalités. Les besoins financiers sont déterminants; comme le sont également l'accès aux marchés et la concurrence de la grande industrie. Pour y faire face, il y a des associations, au niveau local et à d'autres niveaux. L'Alliance internationale des familles forestières a été créée en 2002 avec 20 associations nationales qui sont nos membres, et sont situées principalement en Europe, en Amérique du Nord et en Australie; notre membre le plus récent vient du Mexique. Au GACF, nous avons trouvé des âmes sœurs. Nous avons développé des relations de travail qui nous permettent de coordonner nos efforts de manière à influencer sur les politiques à l'échelon international, par exemple au Forum des Nations Unies sur les forêts.

SEANCE DU MATIN

Régimes fonciers, droits d'accès et réglementations

Allocution thématique

Kyeretwie Opoku

Civic Response, Ghana

Quand nous parlons de régime foncier, nous entendons les rapports sociaux qui garantissent aux intéressés l'usage assuré et rentable et le contrôle d'une ressource. Ceux-ci peuvent inclure certains des éléments suivants ou tous: droits légaux, droits coutumiers socio-politiques, le caractère participatif des régimes forestiers, la responsabilité des institutions des pouvoirs locaux, et les conventions internationales normatives. Ces concepts sont au cœur des questions de gouvernance et sont des thèmes fondamentaux de la gestion des forêts par les communautés et de la manière dont nous abordons la foresterie et le développement.

Dans les EFC, nous avons constaté ce qui a été accompli en matière de conservation et de restauration, de développement économique et social, de créativité des ressources humaines, de confiance, de dignité, d'équité et de solidarité. En d'autres termes, un monde de possibilités s'offre si ces initiatives sont soutenues et se multiplient jusqu'à devenir la norme plutôt que l'exception.

La régime foncier est le revers de la médaille dans les discussions sur les EFC. Pour que les EFC existent, il doit y avoir gestion communautaire des forêts, laquelle à son tour exige qu'il y ait régime foncier.

On note des similitudes à travers plusieurs pays d'Afrique entre les mouvements post-esclavage, post-indépendance et la première génération de dirigeants nationaux. Les pays sont allés dans deux directions: ils ont continué à soutenir les intérêts étrangers au lieu des communautés, ou ils ont évolué vers un modèle socialiste de type soviétique, comme au Ghana, également aux dépens des intérêts des communautés. Les concessions étaient la forme prédominante de régime foncier des ressources; l'État détenait tous les droits (au nom de la société dans son ensemble), remplaçant les droits des autochtones mais incorporant leurs intérêts. Dans le cadre d'un type légal de régime foncier, l'État attribue des droits d'exploitation (la plupart à long terme) à des compagnies (la plupart de propriété étrangère) à condition qu'elles s'acquittent d'obligations spécifiées (en général des revenus).

Cependant, au début, la politique économique était en réalité une expropriation meurtrière par des pirates pendant la période 1800-1850, suivie de la création, 30 à 50 ans après, d'États coloniaux pour maîtriser la violente concurrence entre les pirates. Les États coloniaux ont introduit des systèmes de régime foncier selon le modèle européen pour masquer et légitimer l'expropriation. La région est depuis passée par une série de réformes sur les concessions qui ont permis l'émergence d'élites nationales et l'augmentation des taxes, des réglementations relatives à l'environnement et à l'industrie et, plus récemment, des obligations de responsabilité sociale. Dans les années 1990, nous avons assisté à l'adoption de nouveaux types de régime foncier communautaire lorsqu'il a été reconnu que le modèle de concession appliqué pendant 150 ans avait épuisé les ressources, expatrié les richesses, créé des disparités énormes de richesse dans le pays, perturbé la société rurale et entraîné des conflits. Les mouvements sociaux ont réapparu pour lutter contre l'expropriation, et le régime foncier communautaire est devenu politiquement correct.

Le progrès a été lent et les études de cas sont à peine représentatives. Comparées aux concessions, les politiques et la législation concernant le régime foncier communautaire ont été vagues et la réglementation s'est fait attendre, les institutions de soutien sont marginalisées et l'appui financier est minimal. Les ressources régionales et multilatérales sont désengagées et les accomplissements, voire l'existence même des EFC, n'ont pas été reconnus. En outre, la gestion forestière communautaire est souvent pratiquée dans des forêts dont les entreprises transnationales ne veulent pas.

Le secteur communautaire doit se développer—ou péricliter et mourir. Nous ne pouvons pas nous attendre à une expansion en douceur du secteur communautaire sur la base du triomphe de la raison et de l'humanité. Quels sont alors les défis à relever? Les investissements dans les entreprises communautaires sont modiques et n'existent qu'au niveau des micro-entreprises. Les institutions multilatérales ne sont pas particulièrement engagées envers le secteur de EFC.

Beaucoup des discussions de cette semaine ont porté sur les entreprises mais nous devons les réorienter vers le régime foncier, non pas au lieu d'une démarche holistique mais en tant qu'élément de celle-ci. La vérité c'est que nous parlons de 150 années de perturbation de l'organisation sociale. Les grands bouleversements mettent longtemps



Photo: A. Sarre

et les organisations multilatérales ne changeront pas d'un jour à l'autre. Nous devons également reconnaître qu'il y aura des difficultés initiales. Il faudra lutter pour nos droits. Je ne veux pas dire que nous devons nous armer d'AK47, ce n'est pas ce que je recommande. Nous devons nous pencher sur les accords internationaux, dont les impacts mettent les nations dans l'impossibilité de protéger les EFC qui doivent faire concurrence, soi-disant sur un pied d'égalité, aux entreprises européennes. Il devient légalement possible de négocier avec d'autres blocs régionaux de la même manière. Nous devons nous préoccuper de participation, d'esprit d'ouverture et de mesure dans laquelle ce modèle permet la participation au sein des communautés, ou voir s'il crée simplement de nouvelles élites. Nous devons examiner les différents types de ressources: la pêche, les PFNL, l'eau; nous devons aussi procéder à des analyses thématiques. La communauté des droits humains s'efforce actuellement d'élaborer des normes, abstraites et nouvelles; nous devons lui faire prendre conscience des réalités locales. Vous devez exiger l'appui d'alliés comme la RRI!

Il est nécessaire que les études de cas dont nous entendons parler aujourd'hui soient exposées dans la presse quotidienne, les débats variétés; elles doivent attirer l'attention de médias. Nous devons aller au-delà des médias spécialisés. Par exemple, dans l'État d'Acre, où il existe un soutien gouvernemental, demandez au gouvernement de parler à d'autres gouvernements. Nous devons envahir les plates-formes de communication et défendre l'argument qu'une bonne gouvernance est une bonne chose pour tous.

Patrice Pa'ah

Coopérative agroforestière trinationale CAFT, Cameroun

La coopérative agroforestière trinationale (CAFT) est une entreprise coopérative naissante de foresterie communautaire au Cameroun. Sa situation illustre à la fois les opportunités d'EFC au Cameroun et les problèmes conceptuels du modèle courant de foresterie communautaire en Afrique: la plupart des forêts continuent d'être consacrées à la protection, à la gestion par l'Etat ou à de grandes concessions commerciales, et le soutien apporté aux communautés manque de souplesse et est encore limité.

En dépit d'un processus de réforme, les forêts communautaires représentent seulement 1% de tout le secteur de forêts du Cameroun, les aires protégées 31% et les concessions 64%. La foresterie communautaire a pris naissance en tant que réforme destinée à réduire la pauvreté pendant les crises économiques des années 1990.

La CAFT a été créée en 2004 dans la région de Ngoyla du sud-est du Cameroun et englobe neuf villages et environ 20 000 hectares de terres boisées. Les communautés récoltent elles-mêmes leur bois et la CAFT se charge du ramassage, de la transformation et de la vente des produits semi-finis et finis. Les communautés manquent d'aptitudes, de capital d'exploitation, de connaissances sur les marchés et les demandes en matière de qualité, et elles sont situées loin des marchés d'exportation pour leur précieux bois tropicaux. Jusqu'ici, la CAFT a été en mesure de consolider l'organisation sociale de l'entreprise et d'engager un processus du développement positif.

Pour assurer son futur succès, la CAFT devra acquérir les compétences qui sont actuellement fournies par des experts de l'extérieur, poursuivre les partenariats mais faire en sorte que le processus appartienne réellement aux communautés, promouvoir



Photo: A. Martin

des règlements forestiers plus favorables qui limitent les coûts de production et favorisent l'investissement par le gouvernement, et avoir la souplesse nécessaire pour renforcer les modèles institutionnels locaux.

Somying Soontornwong

Ngan Panansalan Pagasabangn Forest Resources Development Cooperative (NPPFRDC), Philippines

A la fin des années 1960, l'exploitation forestière commerciale était largement promue en tant qu'activité économique vitale des Philippines et les exportations des grumes et de bois débité représentaient environ 33% de toutes les exportations. Cependant, vers le milieu des années 1980, l'appauvrissement extrême des forêts a contraint le pays à interdire l'exportation de grumes provenant de la forêt naturelle. Le Département de l'environnement et des ressources naturelles (DENR) a cessé de délivrer des permis d'exploitation du bois (TLA) et ceux qui avaient déjà été accordés n'étaient plus renouvelés à leur expiration. Le nombre de TLA a chuté de 422 en 1973 à 16 en 2003, entraînant une augmentation correspondante de la gestion par les communautés. En 2003, quelque 5503 sites communautaires étaient enregistrés et occupaient collectivement une superficie de 6 millions d'hectares appartenant à 3000 organismes populaires.

La Ngan Panan-Salan Pagsa-Bangan Forest Resources Development a été l'une des premières entreprises du bois à base communautaire à émerger dans ce processus. Encouragée par le gouvernement, la coopérative s'est constituée et a été enregistrée par l'autorité chargée du développement des coopératives en 1996; le 4 décembre 1996, il lui a été conféré le statut de zone de gestion forestière communautaire No.11, ayant des droits et responsabilités pour la gestion et la protection de 14 800 hectares de forêt. L'entreprise exploite des arbres de la forêt naturelle et de plantations et a obtenu la certification SmartWood en 2000, la première entreprise communautaire à être certifiée dans la région de l'ANASE. L'entreprise compte 324 membres, 40% d'autochtones et le reste étant des migrants récemment installés.

La coopérative est gérée par une assemblée générale, un conseil élu de directeurs (comprenant actuellement trois femmes et six membres indigènes) et un administrateur général désigné; elle allie donc une structure coopérative à une structure commerciale. Les récoltes sont opérées par des entrepreneurs et la scierie est gérée par la coopérative, répartissant ainsi les bénéfices des emplois dans l'entreprise.

L'entreprise a fonctionné sans aide externe depuis sa création; 60% des bénéfices nets produits par l'exploitation forestière sont réinvestis dans la mise en valeur de la forêt, 10% sont placés dans un fonds de réserve et 30% sont affectés à des activités de subsistance. Entre 1997 et 2004, la valeur totale des redevances forestières remises au gouvernement se situait à environ 125 000 dollars des Etats-Unis.

Bien que les employés aient dû travailler en tant que volontaires pendant des périodes difficiles, l'entreprise a globalement produit des avantages significatifs: profits, emplois, capital initial pour d'autres projets, demandes de lancement d'entreprises au sein de la communauté, et améliorations de l'environnement.

Il existe encore des lacunes importantes au niveau des politiques et de nature juridiques, y compris les interdictions d'échelle nationale décrétées par le secrétaire du DENR quant aux permis d'exploitation des ressources, les limites imposées quant à l'installation d'usines de transformation du bois qui permettraient à la communauté de valoriser ses produits, un certificat de conformité onéreux en plus des conditions-cadre de la gestion communautaire, et ainsi de suite.

Charlotte Benneker

Association agroforestière de Tumupasa (AGROFORT), Bolivie

La réforme des politiques en Bolivie dans les années 1990 a ouvert la voie pour la participation des communautés et des agriculteurs à la gestion des forêts. En réponse, des groupes autochtones et ruraux ont revendiqué des droits de gestion et de récolte dans des espaces auparavant attribués à des concessions forestières industrielles. Ces secteurs étaient en général exploités de façon intensive, procurant à l'Etat de faibles revenus, ou bien ils étaient de haute qualité et mal gérés. Les réformes sur les concessions forestières ont augmenté les droits de coupe et la surveillance par les autorités a été remplacée par des plans de certification volontaire des forêts. De plus, les responsabilités pour la supervision des forêts ont été décentralisées et confiées aux pouvoirs municipaux et départementaux qui étaient beaucoup plus près des secteurs boisés. L'association agroforestière bolivienne de Tumupasa (AGROFORT) est une association de paysans qui s'est organisée en entreprise forestière. Etant donné qu'il s'agit principalement de familles Tacana résidant à l'intérieur d'une réserve indigène, le gouvernement l'a désignée association sociale dans un terroir communautaire indigène.

En raison de la nouveauté de ces politiques, de chevauchements institutionnels, et de la confusion quant au statut d'AGROFORT, l'association a dû survivre pendant cinq ans avant d'être approuvée et officiellement reconnue par l'Etat. Elle gère une superficie de 5000 hectares. L'entreprise a de grandes possibilités mais elle se trouve face à beaucoup de difficultés. Certaines sont d'ordre bureaucratique: par exemple, il faut qu'elle ait un 'modèle' forestier par hectare exploité, des permis pour transporter les produits, un plan de gestion assez coûteux; il faut aussi qu'elle engage un forestier professionnel, et qu'elle loue le matériel lourd (parce que les scieries travaillant à la scie à chaîne sont interdites). En outre, l'entreprise dépend des acheteurs du secteur privé pour se procurer les fonds d'exploitation. Elle vend ses produits aux marchés d'exportation et les contrats de transport routier peuvent être difficiles à négocier. Avec des associations voisines, AGROFORT préconise la simplification des règlements, leur conception en fonction des besoins et capacités locaux, et un soutien en matière d'accès au marché et aux services.

Abdon Pardo

Chef de la Communauté AGROFORT, Bolivie

Notre plan de gestion forestière a été approuvé en 2001. Nous avons débuté avec 21 personnes et nous sommes au nombre de 16 maintenant. Essayer de créer une association s'est avéré stressant. Nous avons reçu un appui d'USAID-Bolfor et de la nouvelle loi qui autorise l'utilisation commerciale de la forêt. Le plus gros problème auquel nous devons faire face vient du fait que des étrangers ont envahi 2000 hectares des terres sur les 7000 hectares que nous possédons. Nous voulons prouver au gouvernement que les communautés de cette forêt opérant selon le régime de terroir communautaire indigène sont capables de créer des emplois.

Au début de ce processus, nous l'envisagions comme une activité génératrice de revenus différente d'autres pratiques mais les résultats n'ont pas été tout à fait ceux que nous avions prévus. Auparavant, nous gérons les forêts mais vendions le bois illégalement et pour plus cher; désormais nous le vendons à une entreprise privée et avons dû modifier nos méthodes de travail simplement pour rester dans nos frais. Nous avons dû repenser nos stratégies, acquérir du matériel et tempérer nos espoirs de revenus. Notre expérience est un exemple pour d'autres communautés de terroirs communautaires indigènes qui, espérons le, pourront tirer des leçons de nos erreurs.

Ruben Gomes, Escola Luthera

Groupe de travail sur la gestion des forêts communautaires, Brésil

Il existe au Brésil deux principaux mouvements sociaux qui s'occupent des questions de régime foncier et d'accès. Le premier oeuvre en faveur de l'accès aux terres et de leur utilisation directe, mais s'intéresse moins aux forêts. L'autre est d'une importance fondamentale dans l'Etat d'Acre. Dans les années 1980, Nilson et Paulo—qui sont présents aujourd'hui à cette conférence—et Chico Mendes ont lutté pour préserver la forêt et faire reconnaître leurs droits. C'est pendant cette période que le Conseil national des gemmeurs (CNS) a été constitué. En 1992, le mouvement mondial pour l'environnement est arrivé au Brésil à l'occasion du Sommet de la Terre de Rio. Par la suite, le gouvernement brésilien a commencé à chercher des partenaires pour concrétiser les engagements pris à la conférence. Début 2000, le gouvernement a mis en place le programme Promanejo, en concentrant son attention en particulier sur la région amazonienne et la mise en oeuvre des initiatives de gestion des forêts

communautaires. De 2000 à 2005, KfW, une banque de développement allemande, a fourni 5 millions d'euros pour la recherche et l'élaboration de politiques publiques. Des organismes sociaux tels que le CNS et le Groupe de travail de l'Amazonie (Grupo de Trabalho De Amazonia—GTA), le groupe que je représente, ont pris part aux groupes de travail pour élaborer ces politiques au sein de différentes instances et commissions. La nécessité de créer une commission au plan national étant apparue au gouvernement, la CONAFOR a été créée afin de prendre en compte les besoins des communautés amazoniennes en matière de régime foncier. Ce processus mis en train en 2003 a finalement été approuvé en 2005 et, depuis lors, nous avons travaillé à faire appliquer cette loi.

La majorité des forêts en Amazonie est entre les mains des communautés, que ce soit les Quilombola, des autochtones, ou des communautés en général. L'État doit être plus souple lorsqu'il s'agit de mettre en oeuvre des actions. Il est dans la bonne voie et le groupe de travail a remis une lettre au ministre de l'environnement demandant que soient développées des politiques publiques qui soutiennent la gestion communautaire des forêts en Amazonie.

J'aimerais faire brièvement une pause à la mémoire de notre partenaire, Vanessa Sequeira, qui a été assassinée l'année dernière dans cet État.

Session de groupes de travail

La quatrième session de groupes de travail avait pour thème *Régimes fonciers, droits d'accès et cadres de réglementation*. Cinq groupes de travail ont examiné chacun l'un des sous-thèmes suivants:

- reconnaissance et sécurité des régimes fonciers;
- cadres de réglementation relatifs à l'accès et à l'utilisation;
- plans de gestion forestière;
- infrastructure et règlements relatifs au transport; et
- restrictions et fiscalité commerciales.

SESSION DE L'APRES-MIDI

Principales barrières et contraintes et solutions potentielles visant à soutenir l'émergence et la croissance de EFC

Allocution thématique

Silverius Oscar Unggul

JAUH, Sud-Est Sulawesi, Indonésie

Avant son allocution, Silverius a projeté une vidéo illustrant les contraintes à l'égard des opérations forestières légales.

Les communautés se sentent seules et manquent d'assurance. Il leur manque l'information et les compétences techniques. Pour comprendre la politique, nous devons tout d'abord savoir qui sont les principaux acteurs. Au niveau local, nous avons les communautés locales, les pouvoirs locaux et les ONG locales. Au niveau national, nous avons des réseaux nationaux de communautés, des autorités nationales, et des ONG nationales ou des réseaux d'ONG. Aux niveaux international ou régional, nous avons des réseaux internationaux/régionaux de communautés, des associations gouvernementales internationales/régionales comme les Nations Unies et l'OIBT, et des ONG internationales comme la RRI.

Les trois notions suivantes à comprendre sont celles de quantité, de qualité et de durabilité. S'agissant de la quantité, nous voyons dans l'étude d'Augusta Molnar que le potentiel de croissance des EFC est énorme, à environ 82,5 millions d'hectares, sans compter mon pays, l'Indonésie. Sur la base des chiffres de la production que nous avons vue à la scierie communautaire de Xapuri, qui produit en moyenne deux mètres cubes par hectare et par an, si nous multiplions ce chiffre par la quantité potentielle de forêts qui pourraient être gérées par les communautés, nous arrivons à la somme de 165 millions de m³ par hectare et par an. Et si nous incluons l'Indonésie, ce volume pourrait atteindre 195 millions de m³. Ces chiffres démontrent clairement l'énorme potentiel de croissance des EFC.

En ce qui concerne la qualité, nous voulons nous assurer que nous ne soutenons pas la production de 'mauvais' bois; mais nous devrions soutenir celle de 'bon' bois. La production de 'mauvais' bois porte directement atteinte aux communautés locales; il n'est pas récolté selon les principes de la gestion durable des forêts (GDF) et la forêt n'est utilisée que pour en extraire le bois. Le 'bon' bois, d'autre part, n'engendre pas de conflit, favorise des utilisations multiples des forêts et la GDF, et il est certifié par



Photo: A. Sarre

le FSC. Pour assurer la durabilité, nous devons garantir à l'industrie la fourniture continue de bois provenant d'une source gérée de manière durable.

La dernière notion que je veux évoquer concerne le capital. Je ne parle pas du capital que vous pourriez obtenir auprès d'une banque mais du capital que peuvent créer les rapports entre la communauté, le gouvernement et le monde des affaires. Le secteur privé sait qu'il a tout intérêt à établir de bons rapports avec les communautés et à promouvoir des investissements en commun. Or les rapports sont inégaux. Les compagnies reçoivent un acompte de 60% pour leurs produits; les communautés n'en obtiennent pas autant alors que les intermédiaires l'obtiennent. Pourquoi cette disparité? Les politiques, les marchés, les capitaux: tels sont les principaux facteurs de promotion des EFC.

Kanimang Camara et Kebba Marong

Experts-conseil nationaux en matière de services de formation forestière et vulgarisation, Président de la communauté forestière de Jassobo, région inférieure du fleuve, Gambie

Je m'appelle Kebba Marong et je suis le Président de 26 villages qui gèrent 47 000 hectares de forêt. Au cours des activités de gestion forestière par les communautés des contraintes sont certes à prévoir, mais nous avons imaginé quelques solutions pour les surmonter.

La gestion forestière communautaire a été introduite dans mon pays pendant les dix dernières années dans le souci de protéger les forêts. Durant la première phase, on a eu recours aux ONG ainsi qu'à des ateliers et campagnes organisés par le gouvernement pour sensibiliser la population à la nécessité de protéger les ressources forestières. Avant l'introduction de la foresterie villageoise, il y avait eu énormément de destruction mais, dès qu'elle a fait son apparition, elle a sans aucun doute amélioré l'état écologique de la forêt.

Quelles sont ces contraintes et ces solutions? L'une des contraintes initiales a été la difficulté d'accès à des fonds d'établissement ou capital de démarrage. Nous y avons remédié en utilisant les fonds de développement du village pour financer certaines des entreprises. La fréquence des feux de forêt est une autre contrainte à surmonter; un gros incendie risque de détruire l'entreprise. Nous avons donc adopté une approche intégrée en impliquant de nombreux villages afin d'inciter à la vigilance à plus grande échelle. La base limitée des ressources naturelles a aussi limité la production. Pendant les premières années, les communautés se sont employées à remplacer ce qui avait été prélevé dans les forêts afin de préserver les ressources communes.

Nous avons eu également quelques problèmes administratifs. Selon la loi, il faut compter deux à trois ans pour rétrocéder les forêts aux communautés mais, en réalité, ce processus est plus long; afin de l'accélérer et pour le rendre plus transparent, on a tenté d'inclure d'autres acteurs.

Le gouvernement investit peu dans le programme de foresterie communautaire. Chaque zone s'est organisée pour faire pression auprès des parlementaires en vue d'une simplification des procédures bureaucratiques et, en conséquence, un groupe de travail parlementaire a été créé précisément à cet effet. Les normes, comme celle sur le chargement des camions, posent également un problème: elles manquent de clarté. Certains villages accusent l'association d'avoir créé des normes pour empêcher les vendeurs d'opérer conformément au système. Le département des forêts a mis en place un système selon lequel les promoteurs des villages collaborent avec les communautés à la collecte et à l'analyse d'informations sur le marché. L'association est chargée de la commercialisation de produits comme le miel. Les denrées produites



Photos: A. Sarre

sont légales, mais il y a aussi beaucoup de produits illégaux qui proviennent des forêts d'Etat et se vendent à bas prix. Ainsi, avec l'aide du gouvernement, elle essaie de sévir contre les produits forestiers illégaux. Enfin, il y a quelques enseignements à tirer: la participation des communautés à ce processus est la clé du développement fructueux des entreprises. Les droits de propriété locaux sont également d'importance critique, comme l'est aussi un fort renforcement des capacités, horizontalement et verticalement.

Netra Timsina et Guman Dhoj Kuwart Chhetri

Forest Action, Népal

La scierie de Chaubas-Bhumlu a été la première scierie communautaire à être approuvée au Népal et le seul exemple dans lequel des groupes exploitant des forêts ont obtenu l'autorisation de gérer eux-mêmes une entreprise du bois verticalement intégrée, en dépit de 30 années de foresterie communautaire. Les quatre groupes d'utilisateurs des forêts légalement autorisés à gérer leurs forêts communautaires se sont regroupés pour trouver une solution au fait qu'ils obtenaient un prix dérisoire pour le bois qu'ils récoltaient. Ils ont décidé de le valoriser en mettant sur pied une scierie. Une fois obtenue du gouvernement l'autorisation nécessaire de le faire, ils ont bénéficié d'un programme d'assistance à la foresterie financé depuis longtemps dans leur région par des donateurs. Chaque groupe récolte son propre bois et l'apporte à la scierie pour y être transformé en sciages et sous-produits. Les sciages sont vendus au Centre de ramassage de Dolaghat à proximité, où certains bois ronds sont classés et vendus à meilleurs prix à Katmandu et sur d'autres marchés du bois népalais.

Cette scierie a eu beaucoup d'impact. Elle a permis de régénérer la base de ressource naturelle et a favorisé une plus grande biodiversité. Elle a permis de disposer de fonds pour les traitements sylvicoles nécessaires pour améliorer les ressources forestières et a facilité l'introduction d'un plan en bonne et due forme pour la gestion des coupes. Elle a généré une nouvelle activité économique, un capital social pour les membres de l'entreprise, et de nouvelles initiatives de développement social, à savoir une école secondaire, des routes et des services d'électricité. Les membres ont également perfectionné leurs différentes compétences—en matière de techniques, d'affaires, de gestion et de commercialisation. L'entreprise a résolument concentré son attention sur les questions d'équité et, bien qu'il y ait encore beaucoup à faire dans ce domaine, les femmes et les groupes marginaux ont été spécifiquement ciblés.

L'entreprise se trouve encore face à des contraintes. Elle a besoin d'investir davantage de fonds d'exploitation dans des engins diesel et un meilleur équipement. Les obstacles créés par les règlements officiels onéreux, les directives techniques et les droits de coupe, ainsi que par les prescriptions additionnelles imposées par les pouvoirs locaux, doivent être surmontés. Enfin, il faut trouver des solutions aux conflits internes entre les membres.

Jose Luis Mendoza Santillan

San Pedro Jacuaro, Michoacan, Mexique

Je vous entretiendrai de la ville de San Pedro Jacuaro, qui compte 1781 habitants et trois types de régime foncier: terres communales, *ejidos*¹ et petites propriétés foncières. Les registres de l'existence officielle de cette localité remontent aux périodes coloniales, à l'époque où la Couronne espagnole a reconnu le territoire de la population autochtone de Purepecha en 1750. Deux cents ans plus tard, le gouvernement fédéral a attribué aux communautés des terres qui constituèrent des *ejidos*. Il existe actuellement 85 détenteurs d'*ejidos*. Nous avons des forêts de pin et d'oyamel à des altitudes de 2000 à 3500 mètres au-dessus du niveau de la mer et nous gérons 1800 hectares à des fins commerciales. Notre volume atteint en moyenne 8000 m³ par an et nous travaillons

dans le cadre de plans de 10 ans. Nous prélevons également tous les ans 6000 kg de résine de pin. Les familles possèdent leurs menuiseries pour fabriquer des meubles. Les travaux forestiers créent 39 emplois et la scierie une trentaine.

Depuis les années 1980, nous poursuivons aussi des activités liées au tourisme. Nous offrons un centre de vacances/camping où des sources thermales sont à la disposition des visiteurs, lesquels peuvent utiliser les installations de l'hôtel et les terrains de camping, et se baigner dans nos piscines. Nous avons également un restaurant et un mur d'escalade. Nous faisons de l'élevage de truites; nous avons un lac artificiel pour des sports aquatiques ainsi que des pistes de randonnées. Ce centre de tourisme offre 30 emplois permanents et une trentaine de plus pendant la saison de pointe. Le centre accueille chaque année environ 100 000 personnes, produisant des revenus d'environ 300 000 dollars EU. Le tourisme représente la moitié de nos recettes, suivi de la foresterie (30%), du travail de la scierie et du transport du bois.

L'assemblée générale se réunit régulièrement. Enfin, je voudrais dire que San Pedro Jacuaro vous attend les bras ouverts, venez nous rendre visite. Merci.

Brigido Orellana

COINACAPA (Coop-Integral Agroextractivista Campesinos de Pando Ltda), Bolivie

Nous avons formé une coopérative de cultivateurs en 2002 avec 45 membres (hommes et femmes) pour réagir contre les injustices provoquées par des intermédiaires et des entreprises privés. Nous comptons actuellement 370 membres dans les 34 communautés et une communauté autochtone. Nous avions d'habitude recours à des intermédiaires; mais nous vendons désormais directement aux consommateurs. Au début, nous exportions des noix du Brésil dans un conteneur; nous en utilisons maintenant 16.

Le Centre pour la recherche forestière internationale nous a aidés à dresser une carte des communautés. Nous avons élaboré un plan de gestion pour une communauté et construit une installation de stockage. Nous avons signé un accord tri-national avec d'autres producteurs de noix du Brésil du Pérou (ASCART) et du Brésil (CAPEB), et nous procédons avec eux à des échanges entre communautés. Pour conserver notre label bio, nous organisons également avec nos membres des ateliers sur la collecte et le traitement. Nous avons entrepris une campagne en faveur de la production durable de noix du Brésil, qui inclut un guide pour la conservation des noix dans de bonnes conditions de propreté et en sécurité.

Nous avons d'autres activités économiques, telles que l'extraction d'açaï et la pisciculture, qui prennent de l'importance. En tant que coopérative, nos nouvelles priorités stratégiques incluent: la construction d'une installation pour le traitement des noix du Brésil, l'amélioration de la qualité, une commercialisation plus efficace, et de meilleurs plans de gestion forestière en vue d'assurer la durabilité pour les futures générations.

Camarades des communautés, le moment est venu pour les entreprises communautaires d'unir leurs efforts pour concurrencer les entreprises privées traditionnelles. Merci

Raimundo Tavares Lemos

COOPERFLORESTA, Acre, Brésil

La coopérative forestière Cooperfloresta, située dans l'Etat d'Acre au Brésil, est devenue personne morale en août 2005. Auparavant, nous vendions nos produits en tant que groupe communautaire. La communauté est chargée de procéder à des inventaires forestiers. Le manque de capital financier a été l'une de nos difficultés



Sensibilisation de la communauté: En Gambie, les ONG et le gouvernement ont organisé des ateliers et des campagnes pour sensibiliser davantage la communauté à la nécessité de protéger les ressources forestières. *Photo: Wolfgang Thoma & Kanimang Camara (FAO)*

initiales. Nous avons également d'autres activités économiques car nous ne pouvons pas dépendre uniquement du bois pour survivre et la forêt disparaîtrait. C'est une activité complémentaire, puisque nous commercialisons aussi des noix du Brésil, du caoutchouc et des produits maraîchers.

Nous avons amélioré nos conditions de vie et de travail en travaillant dur pendant de nombreuses années. Le gouvernement nous apporte maintenant beaucoup d'appui. L'organisation de la communauté a également été un facteur déterminant. Si nous n'avions pas été organisés, le gouvernement ne nous aurait pas aidés. Cependant, il reste encore beaucoup à faire.

Le fardeau des droits de licence est économiquement lourd, et notre travail en vue de faire certifier des opérations n'a pas simplifié les choses, non plus. Il serait très utile que des permis de coupe spéciaux pour les communautés soient prévus; cela simplifierait considérablement les choses. Nous avons créé notre coopérative pour vendre le bois mais si nous ne pouvons pas obtenir de permis nous ne pouvons pas vendre nos produits. Ce type d'obstacle bureaucratique encourage les activités clandestines. Si nous n'obtenons pas de permis, certains membres disent qu'ils cesseront de travailler pour la foresterie certifiée parce qu'elle n'est pas profitable. De tels obstacles découragent ceux qui essaient de faire les choses comme il le faut et finiront aussi par porter préjudice à la forêt, mais nous devons travailler avec tous les secteurs de la société.

F. Hiol Hiol et Mgabamine Zacharie

Exploitation artisanale dans une forêt communautaire au Cameroun: le cas de Medjoh

Notre projet a été lancé lors d'une réunion de consultation en 2000 mais la première vente n'a pas eu lieu avant 2006. Il a fallu beaucoup de temps à cause de conditions administratives laborieuses et changeantes, de conflits internes au sein de la communauté, un manque de financement, et des déficiences dans le plan de gestion, lequel ressemblait trop à celui d'une grande concession forestière.

Au début, la communauté a dû faire face à des coûts d'équipement et d'administration plus élevés que si le travail avait été sous-traité à un tiers, mais ils ont permis d'améliorer l'offre d'emplois, de réaliser de meilleurs prix, et de considérer le processus comme lui appartenant. Un partenariat avec l'entreprise forestière Pallisco a été constitué en vue d'obtenir du matériel de sciage et une formation. Cette opération a créé 16 emplois permanents et 20-30 emplois temporaires. Le marché d'exportation permet des marges beaucoup plus élevées que le marché intérieur, mais le transport pose un problème parce que les droits à payer aux postes de contrôle pour le bois provenant des communautés sont très élevés.

Cet exemple prouve que la foresterie communautaire peut aider à ouvrir des emplois et à réduire la pauvreté. Cependant, c'est un cas isolé parce qu'il a bénéficié du ferme appui de la part d'un partenaire industriel et de la communauté internationale des bailleurs de fonds. Pour pouvoir être reproduit ailleurs, il faut que les démarches administratives soient simplifiées, que les exigences bureaucratiques et les droits relatifs au transport soient relâchés, et que les conditions légales et fiscales soient globalement éclaircies. Sinon, la communauté forestière du Cameroun continuera d'opérer en grande partie dans l'illégalité.

Session de groupes de travail

Pour la cinquième session de groupes de travail, trois groupes, à savoir ceux des représentants des communautés, de la société civile, et des gouvernements, se sont réunis pour examiner leurs conclusions au sujet des principales barrières et contraintes empêchant l'émergence et la croissance des EFC, et des solutions qui permettraient de surmonter les obstacles.

Recommandations des communautés

Cinq groupes séparés des chefs de communauté ont formulé et présenté des recommandations relatives à cinq des principaux thèmes des sessions précédentes:

- organisation des EFC;
- finances, crédit et investissement;
- structure des entreprises et systèmes productifs;
- relations commerciales; et
- questions juridiques.

Dans le cadre de chaque thème, les communautés ont formulé des recommandations spécifiques adressées aux gouvernements, à la société civile, à elles-mêmes et à l'OIBT. Parallèlement à ces réunions, les représentants des gouvernements et de la société civile se sont réunis séparément pour formuler des recommandations adressées à leurs propres groupes en se fondant sur leurs conclusions et les résultats des discussions de la veille. Toutes les recommandations sont récapitulées à partir de la page 26, après une synthèse des délibérations du panel des représentants de gouvernement.

Panel des gouvernements

Salvador Anta Fonseca

Mexique

Quinze millions d'habitants vivent dans les forêts au Mexique. Ceux-ci comprennent 43 groupes autochtones, soit 5 millions de personnes. Dans une large mesure, les changements que nous avons constatés ont résulté de la vision des décideurs politiques et des pressions exercées par des mouvements sociaux en vue d'effectuer le changement. On ne peut pas dire qu'il y ait eu une vision constante dans toute l'histoire des changements de régimes fonciers au Mexique. De plus en plus, les programmes visent la simplification. Nous n'avons pas encore atteint notre but final, mais nous allons dans la bonne direction. L'idée est faciliter et simplifier les règles de fonctionnement. Nous avons établi un index géographique du développement des populations et notre but est de cibler les communautés qui se trouvent au plus bas de l'échelle de cet index. Le dernier lot des formulaires de demande de participation au programme PROARBOL que nous avons reçu a été trié par sexe. Nous avons constaté beaucoup d'immigration des zones rurales mais le pourcentage de femmes présentant des projets (49%) étaient impressionnant; de plus, 17% des demandes provenaient de groupes autochtones.

Roberto del Cid

Guatemala

Je n'ai pas d'exposé méthodique à présenter mais je ferai rapidement un tour d'horizon. Les participants à cette conférence sont le reflet de ce qui s'est produit au Guatemala depuis 1996, année pendant laquelle l'Accord de Paix a été signé après 30 ans de lutte contre les politiques qui avaient accentué l'écart entre les riches et les pauvres. La société civile a joué un rôle clé durant l'élaboration de cet accord.

Le déplacement de la population rurale vers d'autres pays et la création de réseaux de communication pour coordonner les efforts ont énormément contribué à l'établissement d'une base pour la coordination à grande échelle. Pendant la dictature, qui a débuté en 1982, de nombreux organes du gouvernement ont été éliminés. La constitution de 1985 a abordé la question du déboisement en tant que priorité nationale et, en 1996, la loi sur la foresterie sociale a été décrétée. En vertu cette loi, des engagements de toutes sortes ont été pris concernant le renforcement des capacités et l'assistance technique destinés à promouvoir la conservation et l'utilisation durable des forêts. En outre, la loi prescrit que 1% du revenu fédéral doit financer des activités au profit des propriétés collectives, y compris les municipalités.

Une série de mécanismes a été créée en vue d'appuyer la formation de revenus dans les communautés tout en maîtrisant l'expansion de la frontière agricole. Des fonds ont été assignés par le gouvernement des Pays-Bas pour soutenir la foresterie de petite échelle, à condition que des droits fonciers soient accordés à tous les bénéficiaires. Il existe au ministère de l'agriculture un programme sur la gestion des bassins versants. En tant qu'élément de la stratégie, plusieurs instruments juridiques ont été créés en vue de décentraliser la prise de décisions en faveur des communautés.

Marcia Muchagata

Service brésilien des forêts (SBF), Gouvernement brésilien

Cinquante-six pour cent du territoire brésilien est couvert de forêts. Le secteur forestier représente 3,5% du PIB et 8,7 % des exportations. Au total, il procure deux millions d'emplois directs.

Le Brésil a l'intention d'établir dans les forêts publiques des concessions à long terme à des fins d'exploitation commerciale, d'utilisation sociale et de conservation avec la participation d'un ensemble divers d'acteurs, bon nombre d'entre eux appartenant à des communautés. Une loi pour le règlement des forêts publiques a été approuvée en mars 2006 après onze mois de débats au congrès, de multiples consultations et de 13 audiences publiques.

Nous avons actuellement sous régime de gestion communautaire 844 unités des forêts publiques, soit environ 132 millions d'hectares. Séparément, la gestion de 63 forêts classées forêts nationales est sur le point d'être confiée à des tiers, parmi lesquels des communautés.

La société a également de nombreuses possibilités de débattre de questions relatives à la foresterie, mais les vues sont parfois contradictoires. Les instances concernées incluent: le Conseil national pour l'environnement (CONAMA); le Conseil national pour les forêts (CONAFOR), qui définit les règlements; la Commission nationale pour les forêts publiques (CGFLOP), un nouvel organisme créé par la loi qui peut également définir des règlements; le Conseil national pour la biodiversité (CONABIO); et le Conseil national des populations traditionnelles (CNPT).

En outre, la participation locale à l'élaboration des plans de gestion forestière se fait par le biais de conseils s'occupant des réserves d'extractions (RESEX) et des forêts nationales. Enfin, la participation est possible également dans le cas d'autres projets et de la création d'aires protégées.

Au cours des quatre dernières années, les dépenses publiques engagées pour les familles forestières et la foresterie communautaire sont passées de 2 à 20 millions de reais. Nous disposons aussi de fonds pour des projets, un programme d'appui à la gestion des forêts, des projets modèles et des projets agro-industriels. Le problème est de garantir que ces fonds soient disponibles à moyen et à long terme. Tous ces projets sont sélectionnés par une procédure d'appel d'offres ouvert. La plupart de ces mécanismes sont à court terme; la ministre Marina Silva a fait quelques propositions à plus long terme, mais celles-ci n'ont pas encore été entérinées.

Anicet Jean Léon Minsoum'a Bodo

Cameroun

En ma qualité de directeur de programmes communautaires, je voudrais parler de la gestion par les communautés. Le cadre juridique du Cameroun a permis au pays de frayer le chemin dans le bassin du Congo. Cela s'est produit en deux phases: a) gestion forestière par les communautés, ce que les populations locales pratiquaient rarement: elle a été possible grâce à l'assistance de l'extérieur mais avec des financements limités de sorte qu'au terme de l'assistance, le programme est devenu problématique; b) de nos jours, les communautés considèrent que le processus leur appartient, mais l'aide financière diminue.

Au sein des communautés, l'enthousiasme pour la gestion persiste. J'ai contribué à cet enthousiasme en créant un nouveau cadre juridique, qui prévoit un programme pour traiter les problèmes rencontrés en foresterie communautaire, notamment celui des bûcherons clandestins.

Nous cherchons la manière la plus adaptée permettant aux communautés d'aller de l'avant, et celles-ci ont le choix parmi une variété d'options. Nous avons des lignes de crédit qui peuvent être décaissées au terme d'un an; nous avons également un programme sectoriel pour la foresterie. Il existe un fonds commun pour les communautés, dont 50% des revenus proviennent des redevances industrielles. Les sommes sont affectées en partie aux municipalités et en partie aux communautés. Un observateur indépendant de l'extérieur vérifie que les opérations de gestion forestière sont appropriées. En 1998, 330 communautés avaient reçu des permis en bonne et due forme pour le prélèvement de bois. Ces dernières années, 650 entreprises ont été approuvées et 337 attendent de l'être. Cent neuf forêts publiques ont été octroyées aux communautés.

Contraintes: En général, nous nous heurtons à trois difficultés principales pour adapter le cadre de réglementation aux communautés. Ce cadre porte sur de nombreux

écosystèmes, de sorte que son application laisse souvent à désirer. Le gouvernement n'a pas les moyens nécessaires pour préparer des plans de gestion à l'intention des communautés. Pour le Gouvernement camerounais, il est important de participer à des événements comme celui-ci qui encouragent l'échange d'information, nous permettant ainsi d'améliorer la gestion des ressources naturelles et le développement local. Nous sommes conscients des propositions faites ici ainsi que des problèmes identifiés. J'aurais voulu vous donner davantage d'information mais, hélas, le temps disponible ne suffit pas. Le Cameroun a la ferme intention de produire un manuel sur les procédures de réglementation concernant la foresterie communautaire et la participation de la société civile. Nous tiendrons compte de ce qui a été discuté ici lorsque nous produirons ce manuel.

J.V. Sharma

Inde

Aux termes d'une loi nationale passée en 2006 (Scheduled Tribes and Other Traditional Forest Dwellers (Recognition of Forest Rights) Act 2006), le Gouvernement indien a reconnu les droits d'habitation et d'exploitation des forêts aux communautés habitant les forêts et à ceux qui en dépendent.

Des initiatives nationales sont en place pour encourager les communautés locales à former des institutions au niveau des villages, connues généralement en tant que comités de gestion commune des forêts (JFMC). Un JFMC se compose en général de tous les membres adultes du village désirant y participer et son président est élu par consensus. Le fonctionnement au jour le jour est assuré par un organe exécutif. Les dispositions des directives d'orientation visent à garantir la participation efficace et significative des femmes et d'autres groupes désavantagés.

Il existe trois types distincts de droits aux forêts: 1) individuels ou communautaires; 2) tribus privilégiées habitant les forêts, qui résident principalement dans la forêt et en dépendent pour assurer leur subsistance même, y compris les collectivités pastorales; et 3) d'autres habitants traditionnels des forêts qui, depuis au moins trois générations avant 2005, résident principalement dans la forêt et dépendent des forêts pour assurer leur subsistance même.

Jusqu'ici, les forêts ont été principalement gérées en commun. Tous les Etats ont émis des directives en vue de faire adopter cette stratégie, et nombreux sont ceux qui les ont révisées. Les nouvelles questions qui se posent comprennent: la réalisation d'évaluations qualitatives; le renforcement des capacités au sein des JFMC et du département des forêts; la décentralisation de la gestion commune des forêts et comment mieux l'aligner sur les programmes d'allègement de la pauvreté; la propriété de PFNL; l'appui juridique aux JFMC; la mise en valeur des PFNL; et l'amélioration technologique.

Les ONG ont joué un rôle dans la gestion commune des forêts par le biais de recherches, de documentation et d'analyse des politiques. Les ONG ont également aidé des entreprises basées sur les produits forestiers, en particulier en rapport avec les marchés des PFNL et le renforcement des institutions.

Une nouvelle législation est actuellement mise au point en vue d'accorder aux communautés habitant les forêts et à ceux qui en dépendent des droits d'occupation et d'habitation, de permettre aux habitants de revendiquer la propriété des PFNL, et de leur attribuer des droits fonciers.

Prakesh Sayami

Népal

Les forêts du Népal occupent 5,8 millions d'hectares. Le concept de foresterie communautaire a pris naissance au Népal en 1976 et a été officialisé dans le cadre de la politique actuelle en 1987-90. Depuis 1991, les forêts sont gérées par les communautés en tant que forêts communautaires. Les groupes d'usagers des forêts sont reconnus en tant qu'entités indépendantes et autonomes avec perpétuité de succession. N'importe quel secteur des forêts d'Etat peut être cédé aux communautés qui sont les utilisateurs traditionnels des forêts. Le gouvernement attribue à des groupes d'utilisateurs des forêts des droits de gestion et d'utilisation de leurs forêts communautaires en fonction de leurs constitutions et plans d'exploitation. Les groupes d'utilisateurs des forêts peuvent avoir leur propre fonds et tous les revenus tirés de la vente des produits forestiers sont versés à ce fonds; ils peuvent librement fixer les prix et trouver des marchés pour leurs produits. Il existe actuellement 14 337 groupes d'utilisateurs des forêts communautaires, dont 784 ne comprennent que des femmes. Trente-neuf pour cent de la population totale, soit 1,65 million de ménages, participent à cette activité. Environ un cinquième



Photo: A. Sarre

(20,5%) des superficies boisées du pays a été cédé aux communautés. De ce 1,22 million d'hectares, 22.880 sont gérés uniquement par des femmes.

Quels ont été les résultats? Les tendances à la dégradation des forêts ont été renversées et l'état des forêts s'est amélioré. La production a augmenté et les besoins de subsistance de beaucoup d'utilisateurs ont été satisfaits. Un soutien a été apporté en vue de fournir des moyens de subsistance aux populations démunies, et les capacités au niveau local ont été renforcées. Un grand nombre d'entreprises tributaires des forêts ont été développées et la participation des femmes, des pauvres et d'autres groupes précédemment exclus a augmenté. Les pauvres ont eu davantage accès aux forêts et la population a eu davantage recours à de nouvelles formes d'énergie. La faune a réapparu, l'écotourisme a été développé. L'environnement fournit des avantages et des services et la tendance à l'empiètement a été renversée.

Il reste encore beaucoup de défis à relever. En ce qui concerne les pauvres, les femmes et autres groupes exclus, il faudra améliorer la participation à la prise de décisions, à l'infrastructure, au fonds des groupes ainsi qu'aux terres forestières et aux produits de la forêt. Quant à la GFD, des difficultés subsistent à cause de retards dans la mise en oeuvre des plans d'exécution, de connaissances insuffisantes sur la culture et la commercialisation des PFNL et du recours encore insuffisant à la foresterie communautaire. Enfin, nous devons nous employer à trouver, démontrer et multiplier les pratiques en matière de réduction de la pauvreté.

Rosalie Matondo

République du Congo

Le gouvernement a mis en place un programme pour les communautés et les plantations sur des terres privées. Les communautés participent à la restauration

des forêts dégradées, travaillent sur des parcelles agroforestières et reçoivent une formation aux techniques de plantation dispensée par des techniciens. Cependant, le code forestier stipule que tout individu qui plante un arbre (qu'il soit congolais ou étranger) a droit d'usufruit à la terre. Par conséquent, les propriétaires ne veulent pas que des forêts soient plantées sur leurs terres parce qu'ils craignent de perdre leurs droits à la terre.

Les concessions octroyées à des fins de reboisement et d'agroforesterie représentent une superficie de 1,3 million d'hectares de forêt. Toute la production est exportée, bien que 85% soit transformée localement. La certification du FSC a été attribuée en juillet 2006. Ces activités ont créé 2000 emplois.

Le code forestier a d'importantes implications pour les populations locales étant donné le chevauchement des mesures juridiques. Comment peut-on garantir des avantages aux communautés lorsqu'elles opèrent dans l'illégalité dans un cadre juridique confus? La loi ne reconnaît pas actuellement les droits coutumiers qui se reproduisent.

Contrairement à nos voisins camerounais, nous n'avons pas d'activités communautaires parce que nous avons décidé de travailler avec des individus. Les terres appartiennent à l'Etat, un particulier peut acquérir des terres en les occupant, en produisant quelque chose sur ces terres pendant cinq ans et en payant pour obtenir le titre de propriété. Les communautés ne peuvent pas se permettre ce luxe. Les litiges portés devant les tribunaux ont prouvé que les droits des communautés n'ont pas été respectés. On croit en général que l'agriculture traditionnelle peut être pratiquée sans être affectée, et pourtant n'importe quelle activité de subsistance exige une autorisation. Les gens ont peur de gagner de l'argent en travaillant la terre parce qu'ils seront tenus de produire un titre de propriété. Nous essayons de voir comment les stipulations de protection sociale du FSC pourraient aborder cette question.

Jan McAlpine

Ancienne présidente du Conseil international des bois tropicaux

Je suis à bout de souffle et j'ai l'impression d'avoir couru derrière le Tour de France. Vous vous êtes donné tant de peine, en dépit des barrières linguistiques, et vous n'avez jamais abandonné la partie. Je ne suis pas ici pour répondre aux membres du panel mais pour commenter les conclusions et les recommandations que vous avez faites et les incidences qu'elles pourraient avoir sur les travaux de l'OIBT. Comme l'a dit Sobral, vos recommandations seront examinées au Conseil cette année. La question est de savoir comment vous pourriez vous allier un soutien pour mettre en oeuvre au moins certaines de ces recommandations.

L'OIBT est en mesure de promouvoir globalement le concept d'avantages à procurer aux entreprises communautaires. Vous recommandez la tenue d'une conférence de suivi pour passer en revue les progrès réalisés en faveur d'un plus grand appui pour les EFC. L'organisation d'une telle conférence entre incontestablement dans le cadre du mandat et des travaux de l'OIBT, mais il faudrait beaucoup plus réfléchir à ce que cette conférence pourrait accomplir.

Comment obtenir l'appui nécessaire pour tenir cette conférence? La commercialisation des produits originaires des EFC est une question clé. Il importe de se concentrer sur les exportations de bois tropicaux et leur acheminement vers les pays consommateurs. La grande difficulté est de réfléchir aux moyens de différencier les produits des EFC d'autres produits: sont-ils 'parallèles' ou 'complémentaires'?

Dans le domaine juridique, nous devons envisager de proposer que l'OIBT soutienne des études et des analyses sur les régimes fonciers et la foresterie communautaire. J'ai été frappée par une de vos recommandations, à savoir que l'OIBT pourrait globalement promouvoir les avantages de la gestion des forêts par les communautés. Cela entre tout à fait dans le cadre de ses travaux; le présent événement en est la preuve. Là aussi, il est nécessaire de réfléchir beaucoup plus à ce que vous voulez réaliser par une telle promotion.

Le ministre de RDC a été impressionné par la richesse des connaissances acquises au cours de cet atelier. Parmi les défis, il s'agit de reconnaître quels sont les pays et les régions où il est nécessaire d'accorder l'attention sans tarder, et d'où proviendront les fonds pour cet ensemble d'initiatives.

Mobiliser des fonds est une recommandation qui revient souvent, mais nous devons réfléchir pour savoir à qui incombera cette tâche. Il faut aussi user de souplesse dans vos réflexions sur ce que vous entendez par 'fonds'. Ces fonds pourraient être utilisés pour le développement, la formation et les échanges des EFC. Concentrez-

vous davantage sur les activités et ce que vous voudriez entreprendre. En fait, l'OIBT dispose déjà d'un fonds et peut-être n'est-il pas nécessaire d'en créer un autre. Le fonds qui existe a cependant besoin d'être constamment réapprovisionné et il faudrait étudier comment pouvoir affecter une partie de ses ressources aux EFC.

Chaque gouvernement siégeant à ce panel est membre de l'OIBT. Comment faire en sorte que vos intérêts soient représentés par votre gouvernement dans le rôle qu'il joue au sein du Conseil international des bois tropicaux? Enfin, qui finance l'OIBT? Le Japon, la Suisse et les Etats-Unis sont les principaux donateurs, et il semble que les Pays-Bas veuillent les rejoindre. D'autres pays européens sont moins enclins à en faire de même.

Vous avez beaucoup de travail devant vous pour être sûrs que tout le monde soit au courant de ces recommandations et qu'il sache que vous avez une stratégie pour promouvoir votre programme. La présente assemblée a beaucoup d'influence et peut avoir un impact énorme. Vous devriez également travailler avec des ONG comme la RRI et l'UICN, qui ont tout intérêt à promouvoir votre programme de foresterie communautaire. Elles peuvent efficacement jouer le rôle de groupes de pression parce qu'elles ont, avec les gouvernements et d'autres acteurs, des relations de travail que vous n'avez pas. Je sais que le Conseil vous aidera et coopérera volontiers avec vous.

Discussion

Commentaire 1: Je suis préoccupé par le manque de représentation de l'Afrique.

Commentaire 2: Jan McAlpine a indiqué qu'il est nécessaire d'avoir un programme pour la prochaine session du Conseil. Je pense que nous pourrions y travailler ensemble mais nous voudrions demander aux gouvernements s'il sera possible de participer à la prochaine session avec un bon ordre du jour.

Réponse du Gouvernement brésilien: Le Gouvernement brésilien a fermement l'intention de discuter des résultats à la prochaine session et de défendre les recommandations. Nous avons eu des entretiens sur la façon de concevoir des mesures pour soutenir la participation de la société civile. Il importe que les autres gouvernements en fassent de même car ce type de programme est rarement discuté aux sessions du Conseil.

Réponse du Gouvernement mexicain: Ce type d'événements, auxquels les gouvernements prennent maintenant une part active, renforce notre préparation pour les sessions du Conseil. Il est certes utile de savoir qu'il existe des tendances mondiales et régionales qui soutiennent celles qui se font jour dans nos propres pays. La foresterie communautaire fait déjà partie de la politique mexicaine mais il est utile de savoir que ce mouvement existe à travers le monde entier.

Discours de clôture

Andy White: Qu'est-ce que la RRI? C'est une initiative qui rassemble un grand nombre d'organismes ayant pour mission d'aider les gouvernements et les communautés à trouver les moyens d'aller de l'avant dans ce domaine. Comme vous le savez, il a fallu environ trois ans pour organiser cette conférence; il y a donc un bon nombre de personnes à remercier. Je voudrais remercier Sobral, Alastair et Patty de l'OIBT; Alberto, Shyam et Patrice de la GACF; et le Gouvernement brésilien. J'aimerais également remercier plusieurs personnes de la RRI, surtout Augusta, qui a dirigé la conception de l'étude et de la conférence, Tania, Megan, Andrew Davis pour avoir travaillé jour et nuit à organiser les voyages par avion, et sans oublier Alejandra Martin.

Mais en particulier c'est vous, les participants, que je tiens à remercier le plus. Je suis étonné de voir tout l'intérêt dont vous faites preuve, même à ce stade. La salle est encore pleine. Vous avez été très actifs, ce qui nous inspire beaucoup. Merci à tous.

Un commentaire final à propos de certaines choses j'ai apprises cette semaine. Vous êtes l'image de la foresterie tropicale. Comme l'ont dit Jan et Marcia, la foresterie communautaire est l'avenir de la foresterie. Je dis 'l'image' parce que c'est la grande industrie qui vient à l'esprit lorsque l'on parle de foresterie, mais à mon sens ce terme convient mieux à votre secteur qu'à celui de l'industrie forestière.

S'agissant des marchés et des tendances politiques, vous représentez l'avenir des deux. La grande industrie quitte les forêts naturelles et ce sont les communautés qui, de plus en plus, gèrent et commercialisent ces forêts. Malgré cela, vous ne bénéficiez pas entièrement du soutien des gouvernements, des industries ou des ONG. Les études de cas décrites cette semaine ont montré que, grâce à votre travail, les revenus ont doublé et que les communautés ont établi des écoles, des cliniques et

des programmes de vaccination. C'est tout à votre honneur et une abondante source d'inspiration pour moi et pour tous à la RRI.

Au sein d'instances à Paris, Bruxelles, New York et Washington, des règlements sont élaborés en matière de changements climatiques et de biodiversité. Je ne crois pas que les délégués siégeant dans ces instances apprécient ou comprennent entièrement le rôle que vous jouez; il faut qu'ils vous en parlent. Cette conférence tenue dans l'Etat d'Acre a montré le pouvoir des peuples de faire avancer les choses.

Les représentants de gouvernement présents et l'OIBT seront entièrement conscients de ce que cet événement a apporté et des recommandations formulées. Jusqu'à ce que nous nous revoyions, je vous souhaite bonne chance à tous.

Alberto Chinchilla: Je tiens à remercier en particulier le Secrétariat des forêts d'Acre et l'équipe de logistique de leur soutien et d'avoir fait l'impossible pour que cet événement soit un succès. Je voudrais également remercier la RRI. En ce qui nous concerne, à la CSAG, avoir été témoin de ces échanges de connaissances, défis et succès nous a beaucoup apporté, et je pense qu'en tant que CSAG nous avons atteint un de nos objectifs, celui de faire une place à la société civile au sein de l'OIBT.

Je pense que cet événement marque une nouvelle phase. Nous partons pleins d'enthousiasme en emportant avec nous les nombreuses demandes réalistes et optimistes que vous avez tous formulées. Nous remercions la population d'Acre de son hospitalité, ainsi que les communautés et tous ceux qui ont partagé leurs expériences avec vous.

Je voudrais remercier la presse pour ses reportages. Je n'ai jamais vu quoi que ce soit qui leur ressemble. Pour nous, la presse est une alliée stratégique de ce mouvement communautaire. Je me dois aussi de remercier les représentants des gouvernements, les donateurs, les universités et les différentes organisations qui, d'une façon ou d'une autre, ont appuyé cet événement. Je remercie également l'équipe d'animateurs et vous tous qui partagez cette nouvelle phase de la foresterie communautaire. Merci enfin pour le message plein d'espoir que nous transmettons à nos communautés.

Carlos Vicente, représentant la ministre du Brésil pour l'environnement, Marina Silva: Au nom Mme la ministre, Marina Silva, je voudrais remercier le gouvernement d'Acre et toutes celles de ses agences qui ont été impliquées. Marcia Muchagata nous a dit beaucoup de bien de vous, entre autres que vous étiez fantastiques et que le travail accompli à la conférence l'a été, dans une large mesure, grâce à tous vos efforts.

J'aimerais dire au Gouvernement brésilien que cet événement est extrêmement important. Une tribune a été créée pour partager les expériences et aborder le défi que lancent la promotion de la foresterie communautaire et la protection des forêts dans le monde entier. Les résultats obtenus serviront de points de repère dans la lutte des mouvements sociaux et c'est surtout la Déclaration de Rio Branco qui en définit la dimension morale.

Les participants ont parlé de l'importance des activités productives qui conservent les forêts, mais en même temps, vous avez indiqué combien il était difficile de s'allier un soutien. Effectivement, nous avons des problèmes techniques, mais les solutions pour les surmonter existent déjà; or nous sommes à un carrefour moral. Nous savons ce que nous devons faire; il s'agit maintenant pour toutes les parties de faire leur travail. Lorsque Marina Silva a réuni les participants brésiliens, ceux-ci lui ont présenté une lettre dans laquelle il était question de l'importance d'adopter une politique nationale pour la gestion des forêts par les communautés. A notre retour à Brasília, nous en parlerons à divers secteurs et nous ferons part de votre lettre à la réunion mensuelle afin d'entamer des discussions sur cette politique nationale. Ce document sera d'une grande utilité pour l'élaboration de cette politique.

Des pays comme le Ghana et l'Afrique du Sud ont formulé une proposition en vue d'une collaboration à la mise au point d'un programme de coopération; dès notre retour à Brasília nous nous mettrons au travail à cet égard. Enfin, je tiens à remercier tous les gestionnaires de forêts communautaires de conserver nos forêts et à souhaiter à tous un heureux retour chez vous.

Manoel Sobral Filho: Sans l'appui du gouvernement d'Acre, et si la politique de gestion communautaire des forêts n'avait pas été adoptée dans cet Etat il y a plus de huit ans, nous ne serions pas ici aujourd'hui. De plus, une personne originaire d'Acre occupe le poste de ministre brésilien pour l'environnement; la conférence n'aurait donc pas été possible sans la contribution de cet Etat.

Je voudrais remercier tous ceux qui ont pu venir. Je sais que vous êtes nombreux à avoir voyagé pendant 40 à 50 heures, certains même en bateau.

S'il est une chose que je regrette c'est que cette conférence ait eu lieu si tard durant mes fonctions à l'OIBT. La logistique a été très difficile—comme l'a dit un de nos partenaires, il a fallu trois ans pour mettre en place cet événement—mais nous sommes très heureux des résultats. J'ai travaillé pour l'OIBT pendant 20 ans et j'ai participé à plus de 200 événements, mais je n'ai jamais rencontré un groupe plus dévoué. Je suis très fier de vous tous.

Ce sont toutefois les recommandations issues de cet événement qui importent le plus. Marina Silva a recommandé que l'OIBT monte un programme thématique en faveur de la gestion des forêts par les communautés; je peux vous assurer qu'il sera mis en oeuvre. Nous lui affecterons des ressources dans le prochain programme de travail biennal. Elles ne seront peut-être pas substantielles, mais ce sera un début. Nous avons besoin de plus d'information sur la façon dont les EFC contribuent aux économies; nous devons toujours en savoir davantage et partager l'information dans le monde entier. Les EFC ont encore beaucoup de chemin à parcourir, mais leur potentiel est énorme.

Je voudrais remercier tous nos partenaires. Je ne les citerai pas par leurs noms pour éviter injustement d'en oublier. J'aimerais en particulier remercier les interprètes, qui n'ont pas ménagé leurs efforts. Je tiens à remercier Juan et son excellente équipe. Je ne voudrais pas m'étendre davantage mais simplement conclure en disant que j'aurais voulu qu'aucune organisation internationale ou aucun gouvernement ne prenne la parole durant la conférence, seulement les communautés. Malheureusement, ma demande a été rejetée. Je crois pourtant que nous avons donné ici aux communautés d'amples possibilités de s'exprimer et j'espère que vous serez en mesure dans l'avenir de continuer à profiter de ces possibilités et de les multiplier, y compris au sein de l'OIBT.

Carlos Duarte (Gouverneur d'Acre): Je pense qu'au terme de cette conférence nous n'avons plus cette séparation entre gouvernements, communautés et ONG. Le plus grand succès de cette rencontre a été d'animer un sentiment de sympathie envers les communautés; chacun y a contribué en y apportant des idées et avec beaucoup d'enthousiasme.

Je voudrais remercier tout le monde et exclure personne. Merci à l'OIBT, au ministère de l'environnement, et à tous ceux d'entre vous qui avez participé directement ou indirectement. Chacun s'est mis à la tâche corps et âme pour que cet événement soit possible.

Toutes mes excuses aux communautés si l'organisation de la conférence leur a causé des problèmes. Et maintenant, le moment est venu de nous quitter. Les groupes des communautés peuvent profiter de l'occasion pour présenter leurs réflexions sur la façon d'améliorer la situation de la gestion communautaire des forêts. Je vous remercie.

Hommages à Dr Sobral



Andy White (à gauche) et Dr Sobral s'adressent à la presse au cours de la conférence. Photo: A. Sarre

Andy White et Alberto Chinchilla

Andy: Alberto et moi-même souhaitons profiter de l'occasion pour brièvement remercier Dr Sobral. Cette conférence est le dernier événement public de sa carrière de vingt ans à l'OIBT, y compris huit ans au poste de directeur exécutif. Cet homme a transformé l'OIBT. C'était une organisation très classique qui ne s'occupait ni de conservation ni de populations. Mais il a embrassé la conservation à une époque où ce n'était pas un sujet volontiers abordé au Conseil. Ce

n'est d'ailleurs pas récent: il a oeuvré pendant longtemps à changer les perceptions au sein du Conseil. Alberto et moi-même voulons lui exprimer notre gratitude en simple témoignage de notre reconnaissance pour son énorme contribution à la cause des forêts tropicales et de leurs habitants. Il dit qu'il va prendre sa retraite, mais je ne le crois pas. A tout hasard, je lui ai offert un jeu de dominos. Merci, Sobral, pour votre dévouement et pour vos nombreuses années de travail.

Roberto del Cid, Gouvernement guatémaltèque: Nous avons été mandatés par le Gouvernement guatémaltèque, et par l'intermédiaire de l'Institut national des forêts, de rendre hommage au travail et au soutien de Dr Sobral. Nous savons que, même si votre mandat vient à expiration, vous appuierez toujours notre cause. Nous vous présentons cette plaque et cet insigne en souvenir de l'engagement dont vous avez fait preuve. Merci.

Recommandations des organismes de la société civile aux organismes de la société civile

A: Organisation des EFC et relations avec les gouvernements et les ONG

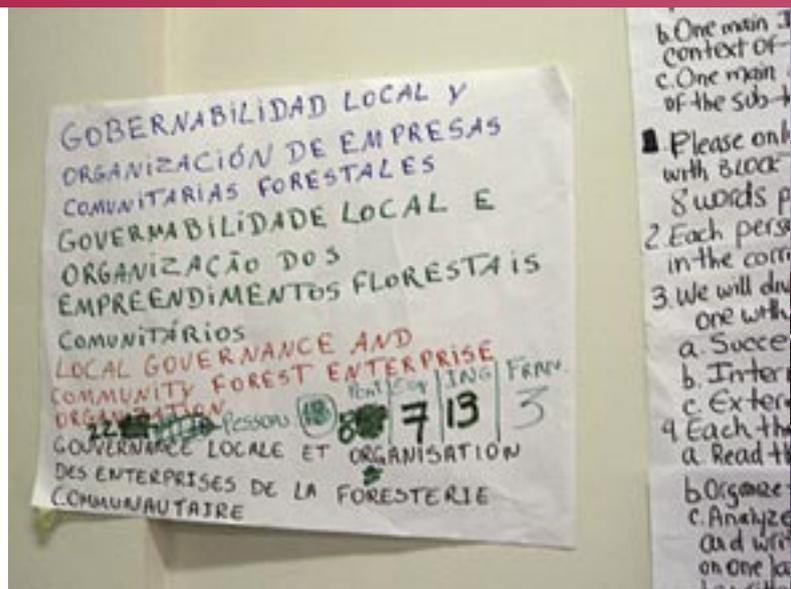
- Mettre en place pour les communautés, par l'intermédiaire des gouvernements et des ONG, des programmes efficaces de renforcement des capacités en matière d'organisation, d'administration financière et d'aptitudes techniques en les basant sur le concept de promoteurs des villages
- Les organismes de la société civile devraient analyser leurs propres capacités techniques et remédier aux faiblesses par la formation, des alliances, etc.
- Les organismes de la société civile devraient analyser et modifier leurs propres structures internes pour garantir des processus décisionnels démocratiques et inclusifs
- Les ONG devraient promouvoir des politiques favorisant le développement et l'impact des EFC. Par exemple: contrats fonciers clairement définis, accès au crédit, incitations, décentralisation, moins de bureaucratie
- Analyser les motifs et les raisons de la résistance à l'égard des EFC
- Créer des mouvements et développer des stratégies pour affronter et surmonter les forces d'opposition
- Les organismes de la société civile et les gouvernements devraient faciliter l'établissement et le renforcement d'alliances stratégiques des EFC
- Les organismes de la société civile devraient reconnaître leur rôle de facilitateurs et soutenir le développement de l'autogestion des EFC.

B: Finances, crédit et investissement

- Oeuvrer avec les gouvernements et les organismes nationaux et internationaux en vue de prévoir des lignes de crédit appropriées
- Enregistrer les associations et, individuellement, les membres des communautés
- Mener, dans les locaux des communautés, un projet/une étude sur la viabilité économique de la gestion
- Déceler les échecs dans les lignes de crédit et proposer des modifications
- Présenter les lignes de crédit les plus appropriées pour différentes activités de la filière forestière
- Dispenser des cours de gestion concernant les filières des produits
- Promouvoir des échanges entre les communautés ayant des expériences différentes d'accès au crédit et aux leçons en la matière
- Définir des mécanismes pour fixer des taxes et des barèmes adaptés aux communautés.

C: Structure des entreprises et système de production

- Toutes les ONG devraient soutenir et faciliter les réseaux sérieux d'entreprises communautaires aux niveaux local, national et mondial
- Les ONG devraient faire pression sur les Etats pour qu'ils mettent fin à la subvention du secteur privé, lorsqu'il y a eu échec, et qu'ils affectent plutôt ces ressources aux entreprises communautaires
- Les ONG devraient soutenir et négocier des réformes législatives visant à promouvoir les entreprises communautaires opérant de façon non sophistiquée
- Justice économique: les ONG devraient s'attacher à défendre le droit de l'Etat de protéger les entreprises communautaires contre la concurrence déloyale
- Les ONG qui ont travaillé dans le secteur forestier devraient se mettre en rapport avec des ONG d'autres secteurs (sur les droits humains par exemple) et faire pression sur elles afin que le programme des EFC puisse rapidement être adopté
- Les ONG pour l'environnement sous-estiment les communautés, étant obsédées par les options techniques strictes telles que la certification, qui ignorent les questions fondamentales de gouvernance
- Les ONG s'occupant de gestion d'entreprises devraient soutenir le renforcement des capacités dans les EFC pour les rendre concurrentielles sur le plan mondial
- Les ONG devraient réorienter leurs stratégies de manière à soutenir davantage les ONG locales et nationales afin d'adopter des programmes et non simplement les renforcer.



Photos: A. Martin

D: Relations commerciales

- Les ONG nationales et locales devraient avoir un rôle sensibilisateur sur les questions socio-économiques afin de stimuler une économie axée sur le marché
- Faire apprécier les problèmes socio-économiques des communautés afin que la société civile puisse faire pression sur les gouvernements en vue de l'adoption de politiques permettant de créer des marchés socialement et écologiquement responsables
- Concevoir et mettre en oeuvre un système d'information sur le marché afin de produire, stocker et diffuser des connaissances et des informations
- Développer au sein des communautés les aptitudes à produire des informations et à y accéder
- Les grandes ONG internationales devraient promouvoir l'interaction entre les investisseurs potentiels pour supplanter la nécessité d'investissements communautaires

Recommandations des gouvernements aux gouvernements

A: Organisation des EFC et relations avec les gouvernements et les ONG

- Elaborer des politiques et des cadres juridiques en vue de la reconnaissance officielle et du développement des EFC
- Créer des agences décentralisées permanentes et autonomes chargées du développement des forêts et disposant de ressources économiques suffisantes
- Elaborer des programmes et des politiques visant à promouvoir et consolider les capacités d'autogestion des EFC
- Mettre en place un conseil permanent inter-sectoriel, délibératif et participatif (gouvernement, ONG, secteur privé, EFC) doté d'un plan d'action à un long terme (minimum dix ans) et dûment suivi
- Créer une agence commerciale chargée de promouvoir et d'appuyer toute la filière des produits des EFC

B: Finances, crédit et investissement

- Soutenir le renforcement des capacités relatives à l'organisation et à la capitalisation des EFC en vue d'améliorer l'administration financière
- Améliorer la communication et la collaboration avec les organisations internationales et les bailleurs de fonds
- Rendre l'information aisément accessible aux communautés et à la société civile
- Augmenter les crédits, finances et incitations destinés aux EFC
- Réviser et simplifier les systèmes de crédit (subventions, certification, incitations)



C: Structure des entreprises et système de production

- Eclaircir les politiques concernant:
 - les régimes fonciers (propriété et distribution, loyer, administration)
 - les droits des peuples autochtones et des populations locales
 - les systèmes de gestion forestière (systèmes d'exploitation, attribution de terres forestières, production, protection)
- Appliquer des politiques, lois et procédures visant à réduire la bureaucratie et la corruption. Les gouvernements devraient encourager la participation des populations au processus décisionnel et prévoir des mécanismes de rétroaction sur les lois et règlements
- Prévoir des possibilités de financement: à cet effet, le gouvernement devra disposer de fonds garantissant les prêts accordés aux EFC
- Ouvrir, améliorer et augmenter les lignes de crédit destinées aux EFC
- Mettre en oeuvre des programmes de vulgarisation de grande envergure en faveur du développement des EFC, notamment sur les aspects techniques des systèmes de production, l'organisation communale et les aspects fondamentaux des entreprises tels que l'administration et les questions juridiques. Un enseignement élémentaire à cet égard sera peut-être nécessaire
- Procéder à des recherches sur des systèmes de production en vue de les développer, notamment dans les domaines suivants:
 - foresterie d'espèces particulières
 - transformation de nouvelles matières premières (tirer profit des produits dérivés)
 - modèles de production pour les EFC
 - exploitation des produits et sous-produits des forêts et modèles de production adaptés aux EFC
- Intensifier les programmes de protection des forêts afin de maîtriser la production illégale de produits forestiers. Cette activité pourrait inclure la participation d'agences à divers niveaux des pouvoirs publics
- Prévoir des services visant à éliminer les contraintes bureaucratiques et à réduire la corruption
- Améliorer et construire des routes ou d'autres moyens de transport, de communication et d'énergie avec le concours des communautés locales, des gouvernements et du secteur privé afin de garantir que la production arrive à temps et soit transportée efficacement vers le marché

D: Relations commerciales

- Réexaminer les politiques et législations forestières existantes en consultant les EFC, les organismes de la société civile et les ONG afin de garantir que le gouvernement puisse répondre aux besoins des EFC
- Établir un conseil pour la commercialisation des produits forestiers chargé de fournir
 - des informations sur le marché (prix, tendances, marchés, certification, etc.)

- des conseils aux EFC pour leur assurer des contrats et accords avantageux de transformation et de vente des produits forestiers
- des avis sur des améliorations de production et sur les possibilités de commercialisation de produits forestiers
- des conseils au secteur forestier sur l'augmentation de sa contribution au PIB
- Etablir une commission consultative composée de représentants des EFC, de la société civile, d'organisations et d'ONG. (régionales), chargée de mettre en application les programmes sociaux et environnementaux dans les communautés
- Ratifier et mettre en application les accords internationaux, conventions et accords liés aux politiques relatives à la gestion, à la protection de la biodiversité et au respect des populations autochtones

E: Aspects juridiques

- Cerner les besoins et les difficultés des communautés et entreprendre la GDF avant l'élaboration des lois
- Faire en sorte de prévoir une période de transition avant la mise en application des lois
- Faire en sorte que les lois forestières soient suffisamment rigoureuses pour lutter contre l'exploitation forestière illégale
- Faire en sorte que la législation reconnaisse les droits communaux à la terre, les droits fonciers et la propriété des ressources forestières
- Mettre au point des mécanismes institutionnels permettant d'aider les communautés à mettre en oeuvre la GDF
- Explorer aux niveaux national et international les ressources financières permettant de soutenir le développement des capacités que possèdent les communautés de mettre en oeuvre la GDF
- Créer pour les communautés les possibilités de développer leurs capacités de mettre en oeuvre la GDF
- Garantir des incitations à la conservation des ressources forestières en transférant un pourcentage des ressources financières résultant des actions des responsables de la dégradation des forêts

Recommandations des communautés aux gouvernements, à la société civile, aux communautés, à l'OIBT

A: Organisation des EFC et relations avec les gouvernements et les ONG

Recommandations aux gouvernements

- Etablir rapidement un cadastre efficace des terres présentant un potentiel forestier
- Créer des incitations à la conservation des forêts
- Encourager la création de mécanismes pour la rémunération des services environnementaux
- Constituer un fonds destiné aux aspects financiers des projets relatifs à l'environnement et aux entreprises communautaires
- Assurer une distribution équitable des avantages économiques des entreprises communautaires
- Accroître l'efficacité des projets visant la conservation de l'environnement
- Concevoir des mécanismes pour rendre le marché plus équitable.

Recommandations à la société civile

- Agir dans la transparence en ce qui concerne les financements
- Multiplier les mécanismes de transparence par lesquels les communautés peuvent contrôler les activités des ONG
- Rechercher des projets visant à soutenir les EFC dans l'exécution et l'administration de la gestion communautaire des forêts

Recommandations aux communautés

- S'assurer que les chefs consultent les résidents avant la signature d'accords avec les ONG

- Rechercher des formations pour les chefs afin qu'ils ne soient pas manipulés
- Participer au développement de leurs propres projets
- Accorder la priorité aux projets qui développent la formation, l'administration et l'organisation

Recommandations à l'OIBT

- Entretien des relations plus étroites avec les communautés et mettre l'accent sur l'appui à la gestion communautaire des forêts pour la conservation de l'environnement
- Aider les communautés dans les domaines relatifs à la commercialisation, et faire connaître au public, sur le plan mondial, les problèmes liés aux EFC
- Se concentrer sur l'exécution d'actions concrètes et moins sur des discussions.

B: Finances, crédit et investissement

Recommandations aux gouvernements

- Accorder le maximum d'attention aux recommandations faites à la présente conférence
- Prévoir de nouveaux mécanismes pour financer la gestion communautaire des forêts avec moins de bureaucratie
- Procurer aux communautés des outils de travail et des formations professionnelles afin qu'elles puissent avoir plus de succès sur le marché

Recommandations à la société civile/aux ONG

- Faciliter l'élaboration de propositions pour le financement des EFC ainsi que l'appui, la gestion et l'exécution des projets
- Faciliter les relations entre les EFC et les institutions de micro-financement afin de leur faciliter l'accès à un capital d'amorçage à faibles taux d'intérêt
- Renforcer les capacités des communautés en matière de gestion et de zonage des ressources

Recommandations aux communautés

- Promouvoir des mécanismes d'épargne dans les communautés
- Développer des moyens d'aborder les marchés destinés à valoriser les produits et à les rendre concurrentiels
- Consolider la bonne gouvernance au niveau communautaire

Recommandations à l'OIBT

- Constituer un fonds d'affectation spécial en faveur de la conservation, du reboisement et de la protection des petites sources d'eau dans les communautés
- Créer des possibilités de financement exclusivement pour les entreprises communautaires
- Financer une étude mondiale sur la disponibilité de finances pouvant être allouées aux EFC en vue de concevoir des systèmes publics et/ou privés de financement aux niveaux national et international

C: Structure des entreprises et systèmes de production

Recommandations aux gouvernements

- Améliorer les politiques publiques et les incitations concernant la GDF et simplifier la bureaucratie dans la délivrance des permis touchant l'environnement
- Elaborer des politiques publiques qui aident les entreprises communautaires à s'organiser et leur procurent une formation technique destinée à accroître leur autonomie en matière d'administration des systèmes de production
- User de plus de souplesse pour réglementer et conférer des droits fonciers et des droits de propriété
- Procéder à des études concernant la valeur des forêts et de leurs composantes naturelles
- Promouvoir des politiques claires sur la gestion communautaire des forêts et voter des lois qui réglementent l'accès et l'utilisation et qui soutiennent les communautés
- Donner la priorité à la recherche appliquée sur les produits et services environnementaux et stimuler les rapports entre les milieux universitaires et les EFC

- Expliciter le cadre de réglementation et promouvoir intensivement la rémunération des services environnementaux et la certification de la gestion communautaire des forêts
- Créer sur les marchés un climat équitable qui favorise des prix raisonnables pour les produits des EFC

Recommandations à la société civile/aux ONG

- Employer des moyens techniques pour faciliter l'accès à l'information et aux connaissances au sujet de l'évaluation des ressources naturelles, en créant une base de données sur un réseau internet
- Oeuvrer avec les EFC pour élaborer des normes et des règles claires qui facilitent la transparence
- Encourager une définition claire et précise des rôles et des responsabilités en vue d'améliorer la gouvernance locale
- Créer sur les marchés un climat équitable qui favorise des prix raisonnables pour les produits des EFC

Recommandations aux communautés

- Résoudre les problèmes internes et offrir une compensation avant d'adopter des projets
- Proposer des lois et des politiques publiques et définir les rôles du gouvernement et de la communauté (exemple: rémunération des services environnementaux par le gouvernement et paiement de taxes à la société)
- Etablir des liens avec les ONG et les institutions nationales, internationales, étatiques et locales pour recevoir des informations et des renseignements sur les techniques de gestion
- Exécuter des projets de formation technique, financière, administrative et en matière de prestation de services aux utilisateurs
- Établir des normes et des principes concernant les responsabilités pour l'administration des ressources économiques et améliorer la disponibilité de l'information
- Se procurer des informations sur les marchés et les tendances du marché
- Incorporer de nouvelles méthodes et technologies pour la gestion communautaire des forêts

Recommandation à l'OIBT

- Envisager de piloter des projets spécifiques d'infrastructure pour soutenir les EFC basées sur le bois et les produits non ligneux

D: Relations commerciales

Recommandations aux gouvernements

- Mettre à disposition des fonds pour soutenir les micro-entreprises forestières (crédits sans intérêts)
- Verser les contributions à l'OIBT afin que les pays qu'ils représentent puissent accéder aux financements par l'OIBT
- Payer les frais de certification des forêts, ou la soutenir, afin d'améliorer la commercialisation des produits
- Créer des agences spécifiques pour les communautés
- Simplifier les procédures concernant l'autorisation de la gestion et de la commercialisation

Recommandations à la société civile/aux ONG

- Faire preuve de réalisme quant à l'accès de nos produits au marché
- Prévoir la formation continue pour les communautés de sorte que celles-ci puissent s'en charger elles-mêmes pour favoriser les échanges horizontaux
- Entreprendre des projets à long terme basés sur les désirs et les besoins des communautés
- Soutenir les projets de transformation plus poussée des produits forestiers susceptibles de valoriser la production au profit des communautés

Recommandations aux communautés

- Unifier leur façon d'aborder la commercialisation des produits communaux
- Echanger leurs expériences en matière d'accès au marché



Forêt pluviale: La pluie tombe sur l'Amazone en fin d'après-midi près de Manaus au Brésil. *Photo: J. McAlpine*

- Améliorer la planification communautaire (accent mis sur les dossiers)
- Solliciter l'appui en matière d'organisation et d'économie en vue d'industrialiser les produits forestiers qui peuvent être vendus directement aux marchés finals
- S'organiser légalement et chercher une aide financière permettant de garantir la qualité et la quantité de produits
- Chercher des projets qui garantissent la durabilité des ressources forestières à transmettre aux futures générations

Recommandations à l'OIBT

- Soutenir des programmes visant à faciliter la commercialisation et la transformation plus poussée des produits forestiers des communautés
- Soutenir les incitations à la GDF directement adressées aux communautés (sur la base des expériences du Costa Rica)
- Créer une base de données des producteurs des communautés (produits, domaine forestier, emplacement)
- Promouvoir la sensibilisation à la gestion communautaire des forêts entre pays par l'échange d'informations et d'expériences

E: Aspects juridiques

Recommandations aux gouvernements

- Elaborer des politiques nationales et locales en consultation avec les communautés et leurs fédérations
- Fonder les politiques sur le principe selon lequel les communautés locales et leurs membres sont ceux qui gèrent véritablement la forêt. Les gens et les forêts peuvent vivre en harmonie
- Préparer des politiques à long terme visant à promouvoir les EFC
- Prévoir des exonérations d'impôt pour les EFC pendant au moins 15 ans afin de permettre la concurrence des EFC sur les marchés

Recommandations à la société civile/aux ONG

- Influencer sur les politiques par un examen mondial des droits fonciers, du commerce et des EFC
- Aider les communautés à se faire entendre aux niveaux national, régional et mondial

Recommandations aux communautés

- Organiser des campagnes sociales pour faire incorporer les droits fonciers et d'usufruit dans les constitutions et les lois
- Définir, au sein des communautés, des politiques en faveur des pauvres, socialement justes et politiquement inclusives
- Intégrer la gestion des ressources et la croissance des EFC
- Mettre en pratique la démocratie, la bonne gouvernance, l'égalité des sexes et des politiques en faveur des pauvres

Recommandations à l'OIBT

- Introduire un programme thématique appuyant des projets communautaires portant notamment sur:
 - les forêts et les entreprises
 - les politiques, les droits fonciers et les cadres de réglementation
- Inclure officiellement le CSAG dans le cadre des politiques de l'OIBT pour faire entendre les voix locales aux niveaux national et mondial
- Organiser et mettre en train des conférences sous-régionales et des ateliers d'EFC sur les droits fonciers pour soutenir celles-ci, ainsi qu'une conférence internationale pour évaluer les recommandations formulées à la présente conférence

Liste des participants

Joseph Peter Abbey, Ghana • **Adriano Aguiar**, Brésil • **Mario Aguilar Hernandez**, Mexique • **Anda Akivi**, PNG • **Andréa Alechandre**, Brésil • **Alfredo**, Brésil • **Jose Roberto Alulima Gordillo**, Equateur • **Paulo Amaral**, Brésil • **Jefferson Amaro**, Brésil • **Isaac Roberto Ángeles Lazo**, Pérou • **Kenneth Angu Angu**, Cameroun • **Salvador Anta Fonseca**, Mexique • **Jose Antonio**, Brésil • **Dionísio Aquino**, Brésil • **Juan Arce Puican**, Pérou • **Eriberto C. Argete**, Philippines • **Marcelo Argüelles**, Brésil • **Orelia Arujo da Silva**, Brésil • **Francisco Avelino**, Brésil • **Kelceane Azevedo**, Brésil • **Rudolf Baerfuss**, Brésil • **Christopher Baraloto**, Guyane française • **José Maria Barbosa de Aquino**, Brésil • **Margarete Barbosa Diógenes**, Brésil • **María Eugenia Benítez Torres**, Venezuela • **Charlotte Benneker**, Pays-Bas • **Antônio José Mota Bentes**, Brésil • **Dirley Bersch**, Brésil • **Vicente Bessa Neto**, Brésil • **Kelly Biedenweg**, Etats-Unis • **Subilit Bin Sinajin**, Malaisie • **Jonas Bitoli**, Gabon • **Didace**

Pembe Bokiaga, RDC • **Beto Borges**, Etats-Unis • **Margo Boyce-Byass**, Guyana • **Carina Bracer**, Etats-Unis • **Nei Sebastião Braga Gomes**, Brésil • **Cleisa Brasil da Cunha**, Brésil • **Marilda M. Brasileiro Rios**, Brésil • **Silva Brilhante**, Brésil • **Kanimang Camara**, Gambie • **Robert Almeida Campos**, Brésil • **Romualdo Campos**, Brésil • **Silvio Eduardo Candido**, Brésil • **Manoel Lúcio Carneiro**, Brésil • **Everaldo Cassiano da Costa**, Brésil • **Norman Castillo**, Equateur • **BMS Cebekulu**, Afrique du Sud • **Guman Dhoj Kuwar Chhettri**, Népal • **Fábio Chicuta**, Brésil • **José Alberto Chinchilla**, Costa Rica • **Benjamin Chura Escobar**, Bolivie • **Mercede Coelho Lozano**, Brésil • **Gracionice Costa**, Brésil • **Patrícia Helena Costa Silva**, Brésil • **Peter Cronkleton**, Bolivie • **Mickelly Cuba Ruiz**, Pérou • **Magna Cunha dos Santos**, Brésil • **Andréia da Costa Oertel**, Brésil • **Elaine da Silva**, Brésil • **João Batista da Silva**, Brésil • **Mario Jorge da Silva Fadell**, Brésil • **Elias Alves da Silva Junior**, Brésil • **Maria das Dores da Silva Lima**, Brésil •

Agean da Silva Oliveira, Brésil • **Lazaro da Silva Salgueiro**, Brésil • **Tanushree Das**, Inde • **Maurício de Almeida Voivodic**, Brésil • **Rafael de Azevedo Calderon**, Brésil • **Amarildo Paulino de Carvalho**, Brésil • **Carlos Edgard de Deus**, Brésil • **Adelaide de Fátima Gonçalves de Oliveira**, Brésil • **Iralton de Lima Souza**, Brésil • **Peter de Marsh**, Canada • **Maria Sebastiana O. de Miranda**, Brésil • **Lilliane Maria de Oliveira**, Brésil • **Edson de Oliveira Maia**, Brésil • **Erika de Paula Pedro Pinto**, Brésil • **Kodjo Defly**, Togo • **Roberto del Cid López**, Guatemala • **Filippo del Gatto**, Honduras • **Moses Diakpo Wogbeh**, Libéria • **Maria do Carmo**, Brésil • **Anísio Antônio do Nascimento**, Brésil • **Taksey Dobon**, PNG • **Assuero Doca Veronez**, Brésil • **Edilberto Dogirama Aripe**, Panama • **Francisco Claudino dos Santos**, Brésil • **Sebastião Ozório R. dos Santos**, Brésil • **João César Dotto**, Brésil • **Carlos Ovídio Duarte**, Brésil • **Christiane Ehringaus**, Brésil • **Consuelo Espinosa**, Equateur • **Ana Euler**, Brésil •

Autres avantages

La conférence a servi de forum au cours duquel des groupes d'intérêt particuliers ont pu faire avancer leurs propres programmes. Certains des résultats sont décrits ci-dessous.

Brésil

Les représentants des communautés et de la société civile de toutes les parties du Brésil ont profité de cet événement pour se réunir—pour la première fois depuis plusieurs années—avant la conférence et pour préparer un ensemble de recommandations à présenter à Marina Silva, ministre pour l'environnement du Brésil. Mme Silva s'est plus tard engagée à mettre au point une nouvelle politique et un programme visant à soutenir la foresterie et les entreprises communautaires et a déjà organisé le personnel à Brasília pour entreprendre cette tâche. La réunion a beaucoup retenu l'attention de la presse lorsque les journalistes ont demandé à des fonctionnaires du gouvernement d'expliquer pourquoi les droits fonciers et les règlements constituaient de tels obstacles au Brésil.

Afrique

Environ 26 délégués d'Afrique ont pris part à la conférence, y compris le ministre Pembe de la République démocratique du Congo (RDC), Sébastien Malele, chef de l'agence forestière de ce pays, et Rosalie Matondo du Département des forêts de la République du Congo; il y avait également de nombreux délégués de l'Afrique du Sud et du Cameroun. Pendant la conférence, les délégués africains se sont réunis pour évaluer ce qu'implique le mouvement des EFC pour l'Afrique et pour mettre au point leur propre ensemble de recommandations destinées à promouvoir les EFC, notamment sur la convocation d'une réunion en Afrique l'année prochaine, sur un plan de nouvelles cibles à fixer pour 2015 concernant les droits fonciers des communautés et les entreprises sur le continent, et pour la collaboration entre l'Afrique du Sud et le reste du continent.

Les fonctionnaires et les chefs de communauté africains ont demandé un 'appui substantiel' pour aider le continent à réaliser le potentiel des EFC. Ils ont été frappés par la mesure dans laquelle les communautés d'Asie et des Amériques gèrent les terres forestières. Ils ont précisé dans leur déclaration que les conditions

relatives aux droits fonciers, à la gestion et aux entreprises des communautés forestières en Afrique étaient particulièrement difficiles. "Tout progrès nécessitera le genre d'honnêteté que nous n'avons pas vu depuis longtemps", a dit Kyeretwie Opoku, coordonnateur de l'ONG Civic Response, dont la mission est de responsabiliser les groupes des communautés d'Afrique de l'Ouest dans les domaines des activités minières, de l'eau et de la foresterie. "Nous souffrons tous de ce problème fondamental de la propriété terrienne. Il faut donner aux gens la chance de vivre leur propre vie, en utilisant leurs propres ressources."

Dans leur déclaration, les participants africains ont invité l'OIBT et ses partenaires à soutenir la tenue d'une réunion en 2008 pour discuter en profondeur d'un plan d'appui aux EFC, qui définirait des cibles et des dates auxquelles il faudrait les atteindre. Anicet Minsouma Bodo, un fonctionnaire au ministère des forêts du Cameroun et signataire de la déclaration, a dit qu'il avait été inspiré par les résultats de l'étude présentés à la conférence et par les exposés qu'il avait entendus au sujet des entreprises réussies en Afrique, en Asie et en Amérique. "Le Cameroun met en place de nouvelles procédures pour l'administration des forêts avec participation des communautés et de la société civile," a-t-il ajouté. "Désormais ce processus tiendra compte des résultats de cette conférence. Le Cameroun s'efforcera de prendre à coeur ce qui s'est dégagé de cette réunion."

Les Communautés

La GACF a profité de cette rencontre pour augmenter le nombre de ses adhérents et renforcer son organisation. C'était l'un des organisateurs et des co-présidents des sessions, ce qui fait ressortir son importance. Les représentants de la GACF ont également coordonné la rédaction de la Déclaration de Rio Branco et se sont réunis après la conférence pour développer de nouveaux plans. Plus généralement, l'événement a renforcé les rapports entre la GACF, l'OIBT et la RRI, établissant une base solide pour leur future collaboration.

OIBT

Les représentants de l'OIBT ont informé les participants des activités intéressant les EFC à inclure dans le Programme

de travail 2008–2009 de l'Organisation. Ces activités comprennent:

- la mise à disposition de fonds supplémentaires pour les partenariats du secteur privé de la société civile en faveur de la GFD et de la certification, dont certaines EFC ont déjà bénéficié au titre du Programme de travail 2006–2007 de l'OIBT;
- l'assistance aux communautés pauvres locales/autochtones pour l'élaboration de propositions de projet OIBT visant à soutenir la GFD dans les forêts communautaires;
- l'analyse des EFC dans les trois régions tropicales afin de connaître la gamme des types d'entreprises, des produits, des structures, des contraintes et des conditions permettant aux communautés de gérer les forêts et la production de bois;
- l'évaluation des droits fonciers dans les forêts tropicales dans le monde entier;
- aider à faire rémunérer par les marchés les services environnementaux fournis par les forêts tropicales; et
- promouvoir la production à valeur ajoutée des petites et moyennes entreprises forestières.

Un financement d'environ 1 million de dollars des Etats-Unis sera sollicité pour ces activités concernant les EFC.

Groupe consultatif de la société civile

Plusieurs gouvernements participants ont exprimé leur soutien pour l'attribution d'un rôle beaucoup plus large au Groupe consultatif de la société civile, organisme composé de représentants de la société civile ayant fonction consultative et groupe de pression auprès du Conseil international des bois tropicaux. Les gouvernements du Brésil, de la RDC et du Guatemala ont tous recommandé que l'OIBT joue un rôle plus actif dans le développement des EFC, les reconnaissant en tant que les clients du secteur privé, et non seulement en tant qu'acteurs sociaux vivant à l'intérieur et à proximité des forêts.

Evaristo, Brésil • Tarcisio José Gualberto Fernandes, Brésil • Luis Paulo M. Ferraz, Equateur • Alfredo Ferreira, Brésil • João Paulo Ferreira da Silva, Brésil • Lucimar Ferreira de Araújo, Brésil • Anselmo Alfredo Forneck, Brésil • André Freddo, Brésil • Sandino Gadelha Bezerra Gadelha Bezerra Mendes, Brésil • Gabriela Gama, Brésil • Arildo Gapame Surui, Brésil • Isabel Garcia Drigo, Brésil • Carmen García-Fernández, Brésil • Maria Auxiliadora Gariglio, Brésil • Ana Pascual Juan Mateo Gaspar, Guatemala • Pascal Giro, Costa Rica • José Francisco Gomes, Brésil • Manoel Gomes, Brésil • Rubens Gomes, Brésil • André Gomes da Silva, Brésil • Ivanilde Gomes Monteiro, Brésil • Ívina Zuleide Gonçalves de Sousa, Brésil • Sabino Gonzalez Parada, Pérou • James Gordon, Suisse • Zenobio Abel Gouveia, Brésil • John Guernier, Thaïlande • Ivana Guerreiro, Brésil • Tânia Lucia Guimarães, Brésil • Patricia Hanashiro, Japon • Billy Hindra, Indonésie • François Hiol Hiol, Cameroun • Jesús Horlando Martinez, Guatemala • Eduardo Huesembe, Bolivie • Shoana Humphries, Etats-Unis • Manuel Hurtado de Gracia, Panamá • Stefan Jirka, Etats-Unis • João Paulo, Brésil • José Antônio, Brésil • Jose Manoel, Brésil • Luciana Priscilla Kador, Brésil • Tania Kaimowitz, Costa Rica • Suchat Kalyawongsa, Thaïlande • Narayan Bahadur Karkee, Népal • Stephen Kelleher, Suisse • PMS Khumalo, Afrique du Sud • Gombe Kinshasa, RDC • Thomas Jean Hilaire Kotalimbora, RCA • Jorge Ramón Laínez Mejía, Honduras • Rocio Lanao, Pérou • Mario Lanao Flores, Pérou • Cleyton Leitão Ferreira, Brésil • Arthur Leite, Brésil • Raimundo Lemos, Brésil • Luisa Lia Rios Romero, Pérou • Megan Liddle, Etats-Unis • Lígia, Brésil • Haroldo Lima, Brésil • Fabiano Lopes da Silva, Brésil • Victor Armando Lopes Illescas, Guatemala • Candido Lopez, Honduras • Paulino Lopez Atanacio, Mexique • Eliani Maciel, Brésil • Sébastien Malele Mbala, RDC • Jorge Malleux, Brésil • Almerindo Jorge Mamed, Brésil • Nívea Marcondes, Brésil • Luis

Carlos Maretto, Brésil • Alexandro Marinho da Silva, Brésil • Kebba Marong, Gambie • Alejandra Martin, Etats-Unis • Bruno Martinelli, Brésil • Jalesi Mateboto, Nouvelle-Zélande • TMR Mathiane, Afrique du Sud • Rosalie Matondo, République du Congo • James Mayers, Royaume-Uni • Charas Mayura, Japon • Jan McAlpine, Etats-Unis • Raimundo Meleiro, Brésil • José Mendes, Brésil • Leandro Mendes, Brésil • Jose Luis Mendoza Santillan, Mexique • Claudene Menezes Atayde, Brésil • Charles Meshack, Tanzanie • Felismar Mesquita Moreira, Brésil • Aldeniza Mesquita Vieira, Brésil • Domingos Mesquita, Brésil • Franklin Mezúa Chaqui, Panama • Zacharie Mgbamine, Cameroun • Marike Michel, Guatemala • Anicet Jean Léon Minsoum'a Bodo, Cameroun • Augusta Molnar, Etats-Unis • Raimundo Moreira, Brésil • Francisco Moreira Valente, Brésil • Márcia Muchagata, Brésil • Célestin Nagahuedi Mikomo, RDC • Basre Nagnath, Inde • Francisco Neto, Brésil • João Carlos Neves, Brésil • Vladimir Andrade Nóbrega, Brésil • AMR Nsuntsha, Afrique du Sud • Herve Omer Ntsie Mikoua, Cameroun • Katia Oliveira, Brésil • Francisco Oliveira, Brésil • Adão Oliveira da Silva, Brésil • Kyeretwie Opoku, Ghana • Brigido Orellano, Bolivie • Fernando Ortiz Ramirez, Colombie • Manami Oshima, Japon • Olga Lucía Ospina Arango, Colombie • Patrice André Pa'ah, Cameroun • Eliazar Pachari Lopez, Pérou • Pablo Pacheco, Bolivie • Ghan Shyam Pandey, Népal • Adbon Pardo, Bolivie • Floriano Pastore, Brésil • Dinesh Paudel, Népal • Socorro Pena, Brésil • Leonel Pereira, Brésil • Vanderlei Pereira de Castro, Brésil • Jonas Pereira Pereira de Souza, Brésil • José Pereira Gomes, Brésil • Givanildo Pereira Ortega, Brésil • Cristiane Portugal, Brésil • Edmilson Ramalho, Brésil • Carlos Ramos, Brésil • Cleber Ramos, Brésil • Eduardo Rengel Santin, Equateur • Juan Fernando Reyes, Bolivie • Maria Margarida Ribeiro da Silva, Brésil • Ricardo Rivero Yatto, Pérou • Elektra Rocha, Brésil • José Rocha, Brésil • Cara Rockwell, Etats-

Unis • Francisco Cornelio Antonio Rodrigues, Brésil • Luciana Cristina Rôla de Souza, Brésil • Charleys Roweder, Brésil • Orlando Sabino, Brésil • Nilson Sabóia Kaxinawa, Brésil • Marcelo Salazar, Brésil • Edmilson Santos Cruz, Brésil • Alastair Sarre, Australie • Prakash Sayami, Népal • Tun Sein, Myanmar • Lao Sethaphal, Cambodge • Mary Allegretti, Brésil • Jitendra Vir Sharma, Inde • Amiri Saidi Sheghembe, Tanzanie • Afra Maria Silva de Souza, Brésil • Claudelice Silva dos Santos, Brésil • TMR Simelane, Afrique du Sud • Sérgio Siqueira, Brésil • Plínio Sist, Brésil • Cesar Sabogal, Brésil • Francisco Soares, Brésil • Manoel Sobral Filho, Japon • Jose Fortunato Solis Tax, Guatemala • Somying Soontornwong, Thaïlande • Evandro Souza, Brésil • Renato Souza, Brésil • Larissa Stoner, Brésil • Jeferson Straatmann, Brésil • Chonlatid Suraswadi, Thaïlande • Bhishma Suvedi, Népal • Adela Catalina Tambriz Ixquiactap, Guatemala • Alberto Tavares, Brésil • Raimundo Tavares Lemos, Brésil • Fernanda Teixeira Mendes, Brésil • Nilson Teixeira Mendes, Brésil • Antonio Teixeira Mendes, Brésil • Miguel Teixeira Mendes, Brésil • Cesar Augusto Tenorio Lima, Brésil • Jakrapong Thanayorapong, Thaïlande • Netra Prasad Timsina, Népal • Basile Tito, RCA • Daniel Tristão, Brésil • Silverius Oscar Unggul, Indonésie • Valdemir, Brésil • Richard Valle Terrazas, Pérou • Itaragil Venâncio Marinho, Brésil • Raimundo Angelim Vasconcelos, Brésil • Etienne Vernet, Brésil • Jorge Viana, Brésil • Paulo Roberto Viana Araújo, Brésil • Nara Vidal Vidal Pantoja, Brésil • Pedro Farias Vieira de Melo, Brésil • Marcus Viniciu Neves, Brésil • José Vizcarra Sanches, Bolivie • Upai Wayupat, Thaïlande • Andy White, Etats-Unis • Janesak Wichawutipongi, Thaïlande • Kyra Wiens, Etats-Unis • Tasso Azevedo, Brésil • Soro Yamani, Côte d'Ivoire • Marina Silva, Brésil • Carlos Vicente, Brésil • Luis Menezes, Brésil • Ana Yang, Brésil • Tashka Yawanawa, Brésil • Steven Zama Ngubane, Afrique du Sud •

La Déclaration de Rio Branco

Déclaration émise à l'issue de la Conférence internationale sur la gestion et les entreprises des forêts communautaires

**Rio Branco
Acre, Brésil**

20 juillet 2007

NOUS, les gestionnaires et les représentants de communautés et d'entreprises communautaires de 40 pays, réunis pendant six jours par cette conférence, au cours de laquelle nous avons été en mesure d'échanger nos expériences et nos modèles de gestion communautaire des forêts, de nous faire part mutuellement de nos besoins et de nos possibilités, de dialoguer avec les représentants des gouvernements et des organisations de coopération et d'analyser les problèmes de la foresterie communautaire dans le monde, nous fondant sur les conclusions de nos groupes de travail, déclarons ce qui suit:

- les politiques des gouvernements et les accords internationaux concernant les forêts devraient découler du principe selon lequel nous, les communautés locales et les peuples autochtones, sommes les principaux acteurs de la gestion durable des écosystèmes forestiers. Les communautés et les forêts peuvent et devraient vivre en harmonie;
- les gouvernements devraient reconnaître les droits des communautés locales et faire tout en leur pouvoir pour mettre en place des mécanismes juridiques garantissant les droits fonciers et la gestion durable des forêts;
- il est nécessaire de créer un fonds mondial pour soutenir la foresterie communautaire, car il a été démontré que la production durable des biens et des services des écosystèmes forestiers gérés par les communautés apporte une contribution vitale à l'atténuation des changements climatiques et au développement des populations;
- l'initiative des échanges d'expériences et de modèles de conservation et de production des biens et services forestiers a prouvé qu'elle générerait un potentiel de développement des ressources humaines par le biais d'apprentissage et de développement mutuels des capacités locales. Nous demandons que les gouvernements, les organisations internationales et les ONG soutiennent ces processus d'échange et de mise en oeuvre de solutions locales;

- la recherche appliquée et les techniques de pointe liées aux produits et aux services des écosystèmes forestiers devraient devenir une technologie sociale, renforçant le transfert des capacités et permettant un afflux constant des connaissances des universités et des centres de recherche vers les communautés et entreprises forestières communautaires; et
- actuellement, le coût des processus de certification est très élevé, ce qui les rend inaccessibles à la majorité des communautés. Des mécanismes d'accès devraient être créés pour la certification de l'exploitation des produits ligneux et non ligneux des forêts, à des conditions permettant d'assurer la durabilité avec le temps.

Nous délégons à l'Alliance mondiale de foresterie communautaire et à l'Initiative Droits et Ressources, ainsi qu'aux organisations nationales et régionales représentées ici, le soin de donner suite aux recommandations émanant des groupes communautaires réunis par cette conférence, et de prendre des mesures pour atteindre les objectifs correspondants.

Nous remercions le peuple et le gouvernement d'Acre, ainsi que le gouvernement fédéral du Brésil, pour leur hospitalité et le soutien inestimable qu'ils ont apporté au succès de cet événement, lequel a permis de dégager d'importantes leçons et de susciter de grandes espérances dont bénéficieront les communautés de tous nos pays.

Nous remercions également l'Organisation internationale des bois tropicaux pour la contribution financière indispensable à la tenue de cette conférence, et pour son appui à la participation des groupes communautaires, notamment pour l'espace qu'elle a mis à notre disposition dans ses bureaux. Enfin, nous remercions la

RRI, la GACF et le CSAG pour leur contribution financière et leur soutien logistique, ainsi que pour les efforts déployés par leurs membres pour atteindre les objectifs attendus de cette conférence.

Les exposés, les résumés des discussions des groupes de travail, les communiqués de presse, le rapport général, les études de cas détaillées et d'autres documents relatifs à la conférence sont affichés sur les sites http://rightsandresources.org/news/events/CFE_conference.html ou www.itto.or.jp

